

**www.e-rara.ch**

**Famille de Lessert**

**Delessert, Gaston**

**Genève, [1904]**

**Bibliothèque de Genève**

Persistent Link: <https://doi.org/10.3931/e-rara-134832>

Famille de Lessert : 9e-11e degrés

---

**www.e-rara.ch**

Die Plattform e-rara.ch macht die in Schweizer Bibliotheken vorhandenen Drucke online verfügbar. Das Spektrum reicht von Büchern über Karten bis zu illustrierten Materialien – von den Anfängen des Buchdrucks bis ins 20. Jahrhundert.

e-rara.ch provides online access to rare books available in Swiss libraries. The holdings extend from books and maps to illustrated material – from the beginnings of printing to the 20th century.

e-rara.ch met en ligne des reproductions numériques d'imprimés conservés dans les bibliothèques de Suisse. L'éventail va des livres aux documents iconographiques en passant par les cartes – des débuts de l'imprimerie jusqu'au 20e siècle.

e-rara.ch mette a disposizione in rete le edizioni antiche conservate nelle biblioteche svizzere. La collezione comprende libri, carte geografiche e materiale illustrato che risalgono agli inizi della tipografia fino ad arrivare al XX secolo.

---

**Nutzungsbedingungen** Dieses Digitalisat kann kostenfrei heruntergeladen werden. Die Lizenzierungsart und die Nutzungsbedingungen sind individuell zu jedem Dokument in den Titelinformationen angegeben. Für weitere Informationen siehe auch [Link]

**Terms of Use** This digital copy can be downloaded free of charge. The type of licensing and the terms of use are indicated in the title information for each document individually. For further information please refer to the terms of use on [Link]

**Conditions d'utilisation** Ce document numérique peut être téléchargé gratuitement. Son statut juridique et ses conditions d'utilisation sont précisés dans sa notice détaillée. Pour de plus amples informations, voir [Link]

**Condizioni di utilizzo** Questo documento può essere scaricato gratuitamente. Il tipo di licenza e le condizioni di utilizzo sono indicate nella notizia bibliografica del singolo documento. Per ulteriori informazioni vedi anche [Link]

IX<sup>me</sup> DEGRÉ

**Baptiste-Jean-Marie** (fils de Jean-Jacques de Lessert et de Madeleine-Françoise de Mestral), né à Cossonay, le 1<sup>er</sup> décembre 1781. Il épousa, le 21 octobre 1805, en premières noces, sa cousine germaine, Jeanne-

**Emilie** de Lessert, de Paris, décédée à Lausanne, le 21 janvier 1830 et en secondes noces, en 1831, Wilhelmine de Gumoëns (a), veuve du colonel, baron, Ch<sup>s</sup>-Gab. de Hallwyl, décédée en 1845.

Il mourut à Lausanne, le 20 novembre 1850, laissant de son premier mariage :

**Adolphe-François**, qui suivra.

(a) Antique famille du pays de Vaud qui a possédé les seigneuries de Gumoëns-le-Châtel (aujourd'hui Saint-Barthélemy), de Gumoëns-la-Ville, de Biolay Magnou, etc. En 1096, Buchard de Gumoëns était gouverneur d'Orbe pour le comte de Bourgogne. Armes : d'argent à la croix de gueules chargée de cinq coquilles d'or.

**Etienne-Gabriel-Jules**, dont il sera fait mention plus loin.

Anne-**Madeleine**-Alexandrine, née en 1808 et décédée sans alliance en 1859.

Louise-**Julie**, née en 1811, mariée en 1833, à Adrien de Constant Rebecque (b), fils de Louis-Aug. de Constant et de Louise-A. de Polier. De ce mariage est née Louise de Constant qui épousa Henri, comte de Puckler-Branitz. — Adrien de Constant avait un frère cadet, Victor de Constant, père de Madame Albert de Rougemont.

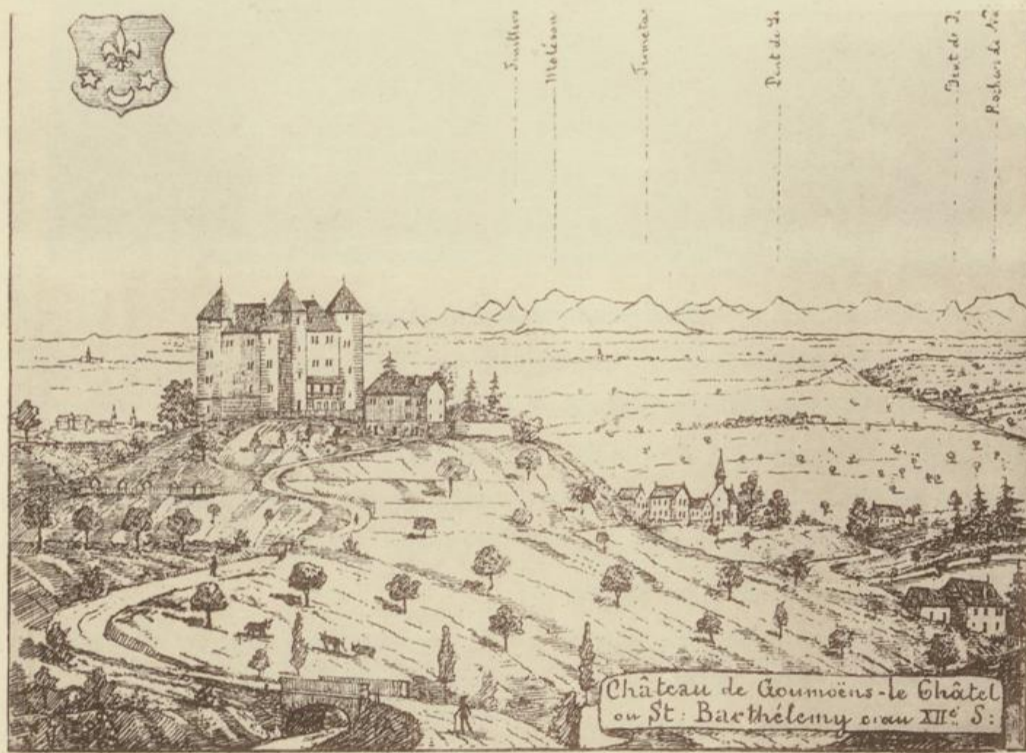
Julie mourut à Mézery, près Lausanne, le 21 mai 1882.



M<sup>me</sup> Baptiste de Lessert (1778-1830)  
née Emilie de Lessert

D'après un portrait miniature par  
P.-L. Bouvier, en 1804.

(b) De la famille de Benjamin de Constant de Rebecque, le célèbre publiciste. Famille issue des sires de Rebecque en Artois. Armes : coupé au premier, d'argent à l'aigle de sable, couronné d'or ; au deuxième, de sable au sautoir d'or.



Château de Saint-Barthélemy

Tiré de la notice du Château de la Sarraz, par Julius Nacher.

A l'occasion du mariage de Baptiste, en 1805, son père lui remit (en se réservant toutefois la jouissance de l'appartement du rez-de-chaussée), le château de Cossonay et le domaine attenant, qui avait alors une contenance de 134 poses. Baptiste était officier de carabiniers dans les milices de l'Etat de Vaud. Il acheta, au commencement du XIX<sup>me</sup> siècle, le château de Saint-Barthélemy de la famille Panchaud de Bottens. Saint-Barthélemy, qui se trouve entre Cossonay et Echallens, autrefois nommé Gumoëns-le-Castel, fut fondé par les nobles de Gumoëns. La première mention faite du château remonte à 1097. Il passa entre les mains des familles de Chissey, Champion, de Pesmes, de Montmayeur, Amman et

d'Affry. Il fut brûlé lors des guerres de Bourgogne et pillé à la révolution par les Bourlapapei qui firent, dans la cour, un vaste autodafé des archives du château. Les objets d'art, tableaux, mobilier furent volés, vendus, détruits. On enleva même jusqu'aux serrures des portes. En 1877, Alfred de Lessert le restaura entièrement et fit faire, entre autres, les belles boiseries de la salle à manger. Il resta pendant trois générations dans la famille de Lessert, qui en accrut considérablement le domaine, jusqu'au moment où Alfred de Lessert le vendit, en 1895, à M. de Bonstetten de Roulet, de Berne. Ce fut Baptiste qui fit construire, vers 1827, la maison de Bellefontaine, près Lausanne, qui se trouve encore entre les mains de ses descendants.



*Bellefontaine à Lausanne*

(1900)

*Bâti par Baptiste de Lessert vers 1827.*

IX<sup>me</sup> DEGRÉ

Jules-Paul-**Benjamin**, baron de Lessert (a) (2<sup>me</sup> du nom), fils d'Etienne.

Membre de l'Institut. Fondateur des caisses d'épargne. Vice-président de la Chambre des députés. Chef de Légion de la garde nationale. Grand-officier de la Légion d'honneur. Baron de l'Empire français par lettres patentes du 19 septembre 1810.

Benjamin, fils d'Etienne de Lessert et de Madeleine Boy de la Tour, est né à Lyon, le 14 février 1773 et mort à Paris, le 1<sup>er</sup> mars 1847, sans laisser de postérité. Il avait épousé, le 22 août 1807, Mademoiselle Laure de Lessert, sa cousine de Cossonay.

Les premières années de Benjamin s'écoulèrent sous la direction de sa mère, femme d'un mérite éminent et il était encore adolescent, que son esprit se tournait déjà vers l'étude des sciences. Il y fut entraîné par une aptitude naturelle et par l'exemple de son frère aîné, Etienne, qui promettait de devenir un naturaliste de premier ordre. Benjamin acheva ses études à Edimbourg, où il séjourna avec son frère Etienne. Il y suivit des cours de mathématiques, de mécanique, de chimie, de botanique, et se mit en relations avec Adam Smith et Dugald Stewart, qui le prirent en affection. Il passa ensuite à Birmingham, se lia avec le célèbre Watt qui construisait alors les premières machines à vapeur appliquées à l'industrie, puis revint en France avec des connaissances théoriques et pratiques qui lui furent des plus précieuses dans la suite.

Les événements qui précédèrent la révolution forcèrent les deux frères à quitter leurs études pour revenir à Paris. Benjamin s'enrôla dans l'armée active et fut dirigé sur Meulan pour faire partie d'un régiment d'artillerie. Après s'être élevé au grade de capitaine, il passa à celui d'aide-de-camp du général Kilmaine

(a) La vie, les travaux et bienfaits de Benjamin de Lessert, ont fait le sujet de plusieurs publications, dont nous tirons la plus grande partie des renseignements qui suivent, tout en les résumant, l'espace dont nous disposons ne nous permettant pas de les transmettre en entier. Ces notices ont été écrites par: Le baron Charles Dupin, Pair de France, membre de l'Institut, Paris 1847. Le comte d'Argout, gouverneur de la Banque de France, Paris 1847. M. Flourens, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, Paris 1850. M. Alphonse de Candolle, Bibliothèque Universelle de Genève. M. Paul-Antoine Cap, Paris 1850.

avec lequel il fit les campagnes de l'armée du Nord et se distingua aux sièges de Maubeuge et d'Ypres. Il commandait par intérim la citadelle d'Anvers, lorsqu'un incendie éclata dans un bâtiment voisin de la poudrière. La terreur s'emparait des soldats; Benjamin fit aussitôt fermer les portes de la citadelle; la garnison, forcée de sauver la place ou de périr, se rua avec son chef sur l'incendie et parvint à conjurer une immense catastrophe.

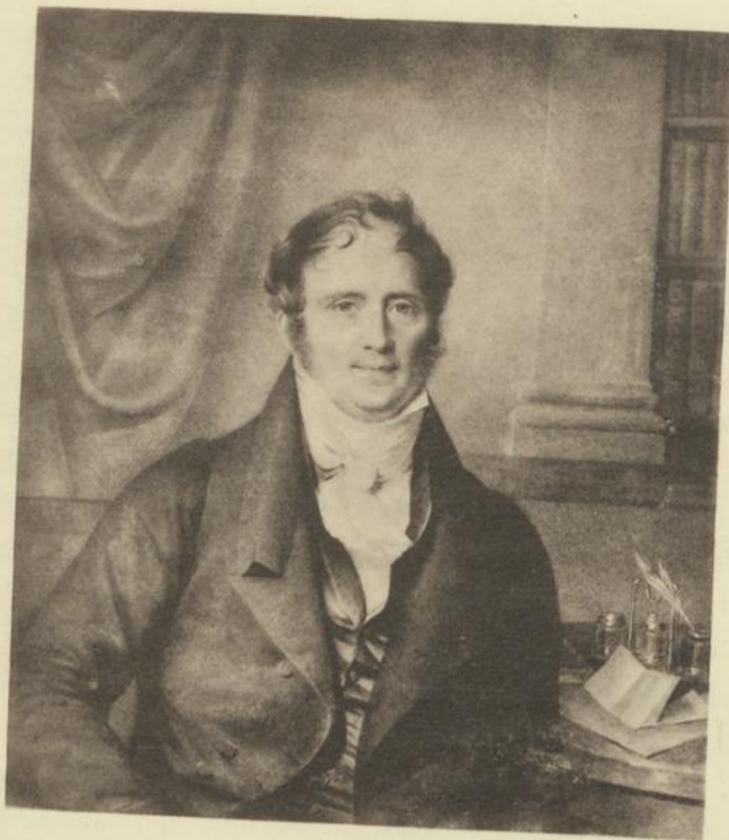
Lorsqu'on admire la belle avenue qui fait face, du côté de Paris, au château de Versailles, on ne se doute guère que c'est à Benjamin de Lessert qu'on en doit la conservation. On allait abattre ces beaux arbres sous le plus vain prétexte, quand il prouva que le bois n'en valait rien pour faire des affûts de canon et qu'ils pouvaient au besoin servir à la détense de la ville. L'avenue était sauvée.

La guerre un moment suspendue, Benjamin revint dans sa famille.

Dans les premières années du consulat, Bonaparte désirant relever le crédit de la France et venir en aide aux manufactures, en suppléant aux produits que la guerre ne permettait plus de tirer de l'étranger, réunit un conseil qui pût l'entourer des lumières de la science et de l'industrie. Benjamin de Lessert fut appelé par le premier Consul à se joindre à MM. Monge, Chaptal, Berthollet, Oberkampf et Ternaux pour en faire partie. Ce conseil proposa de soutenir la lutte avec le commerce britannique, de prohiber les cotons et les toiles tirées de l'Inde et d'encourager la fabrication des tissus de coton qui alors existait à peine.

Benjamin de Lessert fit établir à ses frais une filature modèle avec les derniers perfectionnements. De cette époque date une industrie qui, non seulement suffit aux besoins de la France, mais exporte dans tous les pays une masse énorme de produits.

Depuis son retour à Paris, Benjamin s'était mis activement à ses affaires à la tête de la maison **de Lessert & C<sup>ie</sup>** qui devint bientôt une des premières de la capitale. Cependant la banque ne suffisait pas à la



Baron Benjamin de Lessert (jeune) 1773-1847  
allié à sa cousine Laure de Lessert.

grande activité de Benjamin. Il fut nommé maire du troisième arrondissement, en l'an VIII; régent de la Banque de France en l'an XI quoique n'ayant alors que vingt-neuf ans; juge au tribunal de commerce en 1810; chef de la troisième légion de la garde nationale en 1812; membre de l'Institut; membre de la direction centrale des hôpitaux de Paris et de sociétés philanthropiques de toutes sortes. Il créa en 1801 une grande raffinerie de sucre à Passy, et successivement il en fonda dix autres dans les environs de Paris et dans le nord de la France.

Achard, chimiste berlinois, d'origine française, avait présenté à l'Institut de France un mémoire dans lequel il démontrait que la betterave était une plante essentiellement saccharifère et un agent puissant d'activité industrielle. Les membres de l'Institut discutèrent longuement la question, puis finirent par déclarer que le genre d'industrie proposé n'était pas praticable et qu'il ruinerait ceux qui oseraient s'y livrer. Benjamin n'en jugea pas ainsi et, durant quatre années, il se livra

aux études les plus assidues pour arriver à obtenir l'extraction en grand du sucre de betterave. Ses connaissances en chimie l'aidèrent alors considérablement et il finit par réussir. Le 2 janvier 1812, il annonçait son succès à son collègue de l'Institut, M. Chaptal. Celui-ci en parle aussitôt à l'Empereur qui, ravi, s'écrie: « Il faut aller voir cela, partons ». Et, en effet, il part. Benjamin n'a que le temps de courir à Passy, et, quand il arrive, il trouve déjà la porte de sa raffinerie occupée par les chasseurs de la Garde impériale, qui lui ferment le passage. Il se fait connaître, il entre. L'Empereur avait tout examiné; il était entouré des ouvriers de la fabrique, fiers de cette grande visite. Emmerveillé des résultats obtenus, l'Empereur s'approche de Benjamin, et, détachant la croix d'honneur qu'il portait sur sa poitrine, il la lui remit (a). Deux ans auparavant, il lui avait conféré le titre de baron de l'Empire (b). Le lendemain de cette visite, le *Moniteur* annonçait

(a) *Eloge historique de Benjamin de Lessert* par M. Flourens, page 12.

(b) Voir lettres patentes datées du Palais de St-Cloud (note 22).



*Baronne Benjamin de Lessert (1772-1823)*  
*née Laure de Lessert.*

qu'une grande révolution dans le commerce français était consommée (a).

Pour se rendre compte de l'importance que Napoléon 1<sup>er</sup> attachait à cette découverte, il faut se rappeler que, depuis 1806, la France, maîtresse du continent mais exclue des mers, n'avait plus de communication avec ses colonies, ce qui lui rendait impossible la fabrication du sucre de canne. Après sa visite et en témoignage de sa satisfaction, l'Empereur fit remettre une semaine de paye à tous les ouvriers de la raffinerie, à titre de gratification.

En 1807, Benjamin, alors âgé de 34 ans, épousa sa cousine germaine Laure de Lessert, d'une année plus jeune que lui. Elle habitait alors le château de Cossonay, propriété de ses parents de Lessert de Mestral. C'est vers cette époque que Benjamin acheta sa villa de Passy où il habitait avec sa femme une partie de l'été, passant les mois d'hiver dans son hôtel de la rue Montmartre (ancien hôtel d'Uzès), où il avait rassemblé des

(a) De nos jours la France produit annuellement plus de 1,130,000 tonnes de sucre de betteraves, représentant une valeur de plusieurs centaines de millions de francs. En 1812, le prix du sucre était de dix francs le kilo.

collections de tableaux, de coquilles et un herbier. C'est dans cette vaste demeure qu'il recevait, ainsi qu'à Passy, l'élite des savants et les hommes éminents de l'époque. Parmi les nombreux savants avec lesquels Benjamin était lié nous trouvons **Aug.-Pyr. de Candolle** de Genève.

Voici comment le prof. **Auguste de la Rive** s'exprime à ce sujet dans la notice qu'il publia sur la vie et les ouvrages du grand botaniste :

« Essayons donc de faire connaître, avant d'entrer  
« dans le détail de ses travaux, la manière dont Aug.-  
« Pyr. de Candolle sut prendre dans la société de Paris  
« la place honorable qu'il y a constamment occupée.

« La première et la plus intime de ses relations fut  
« celle qu'il forma avec la famille de Lessert, avec cette  
« famille qu'on retrouve toujours, depuis plus d'un  
« demi-siècle, mêlée à l'histoire des hommes illustres,  
« à celle des grandes et bonnes choses en science  
« comme en philanthropie. C'est à la femme respecta-  
« table qui était à la tête de cette famille, que Rous-  
« seau adressait ses lettres sur la botanique; c'est avec

« sa fille, non moins remarquable par les qualités du  
 « cœur que par celle de l'esprit, que sir S. Romilly  
 « entretenait une correspondance pleine d'intérêt sur  
 « les événements de la révolution française; ce sont ses  
 « fils que l'on a vus constamment et que l'on voit  
 « encore à la tête de tout ce qui est bon, de tout ce qui  
 « est utile, de tout ce qui élève l'intelligence et ennoblit  
 « le cœur. De Candolle devait se trouver bien au milieu  
 « d'une semblable famille; aussi les moments qu'il y  
 « passa, faisant de la botanique avec M. Benjamin de  
 « Lessert, jouissant de distractions littéraires avec la  
 « sœur et le frère de son ami, et savourant avec tous les  
 « douceurs de la vie intérieure et d'une confiance affec-  
 « tueuse, se gravèrent en caractères ineffaçables dans  
 « son souvenir. »

Dans les *Mémoires et Souvenirs*, de Aug.-Pyr. de Candolle, écrits par lui-même et publiés par son fils, voici comment il rapporte ses relations avec Benjamin de Lessert et sa famille :

« Les relations que j'ai formées avec la famille de  
 « Lessert ont eu la plus grande et la plus heureuse  
 « influence sur mon sort. J'en ai déjà dit quelques mots  
 « dans le livre précédent, mais ils ne peuvent suffire  
 « pour exprimer la part d'affection que je lui ai vouée.  
 « Cette excellente famille, originaire comme moi de la  
 « partie française et protestante de la Suisse, était à  
 « mon arrivée (1798), sous le patronage moral de la  
 « respectable Madame de Lessert, née Boy de la Tour,  
 « celle à laquelle les lettres de Rousseau sur la botani-  
 « que ont été adressées.

« J'y trouvais aussi Madame Gautier, sa fille, pour  
 « laquelle ces lettres avaient été écrites, Alexandre et  
 « François, frère de Madame Gautier, qui avaient été  
 « mes camarades de collège à Genève, et surtout Ben-  
 « jamin, leur frère aîné, avec lequel j'ai contracté la  
 « liaison la plus intime. L'ancienne amie de Rousseau,  
 « de Franklin et de plusieurs hommes de choix, voulut  
 « bien m'accorder quelque part dans sa bienveillance,  
 « et le souvenir de sa bonté pour moi reste profondé-  
 « ment gravé dans mon cœur. Madame Gautier me  
 « recevait avec une bonté parfaite qui ne s'est jamais  
 « démentie. Mes anciens camarades m'accueillaient  
 « avec bienveillance, mais celui des frères que je con-

« naissais le moins fut celui avec lequel je me liai le  
 « plus étroitement.

« Benjamin, l'aîné de la famille, était déjà le chef de  
 « la maison de commerce (de banque). Son abord était,  
 « surtout à cette époque, froid et réservé à cause de sa  
 « modestie et d'une certaine timidité. J'avais conçu très  
 « vite pour lui un sentiment mêlé d'affection et de défé-  
 « rence, soit par l'effet de son caractère, soit parce qu'il  
 « avait quelques années de plus que moi, et qu'à l'âge  
 « où j'étais alors cette différence est sensible. Un jour  
 « Madame Gautier me dit, en parlant je ne sais de quoi :  
 « Vous qui êtes le meilleur ami de mon frère Benja-  
 « min, etc. Ce mot me frappa comme une révélation,  
 « j'eus peine à retenir des larmes de joie; je ne pus  
 « fermer l'œil de la nuit, la passant tout entière à  
 « repasser dans mon souvenir les circonstances qui  
 « pouvaient me faire admettre ce mot comme une  
 « réalité. J'y parvins, j'en suis resté persuadé, mais on  
 « comprend par là quelle était la réserve extérieure de  
 « cet homme, doué cependant d'un cœur chaud et  
 « aimant. Occupé principalement de commerce, il y  
 « réunissait des goûts analogues aux miens; il avait  
 « aimé la botanique et continuait à s'en occuper dans  
 « ses rares heures de loisir. Ce goût commença à nous  
 « lier et reprit avec moi une nouvelle ardeur. Je tra-  
 « vaillais souvent avec de Lessert dans son herbier, à  
 « une époque où je n'en avais pas moi-même un suffi-  
 « sant. Je me rappelle avec délices un temps de ma  
 « jeunesse où je venais deux ou trois fois par semaine,  
 « de mon domicile lointain, passer la soirée chez  
 « Madame Gautier, avec Benjamin et François. On  
 « apportait des paquets d'herbier, que Benjamin et  
 « moi examinions, tandis que son frère et sa sœur  
 « s'occupaient de quelque lecture : tantôt ils nous inter-  
 « rompaient pour nous communiquer un passage  
 « intéressant, tantôt nous les appelions pour leur  
 « faire voir quelque plante remarquable. Ces soirées se  
 « prolongeaient souvent dans la nuit, et alors je restais  
 « à coucher dans cette maison hospitalière, et le lende-  
 « main de bonne heure je retournais au Jardin des  
 « Plantes. Je compte ces soirées, je dirai presque ces  
 « nuits consacrées au travail et à l'amitié dans le nom-  
 « bre de mes meilleurs souvenirs.

« Bientôt d'autres idées communes vinrent consolider  
« mes liaisons avec Benjamin. Nous avons conçu et  
« organisé ensemble la Société philanthropique, puis  
« contribué à fonder celle d'Encouragement. Une telle  
« sympathie existait dans nos sentiments que, sur la  
« plupart des sujets, nous nous trouvions du même avis  
« sans nous être entendus. Sur la politique même,  
« cette pierre d'achoppement de tant de personnes,  
« nous nous trouvions presque toujours d'accord.

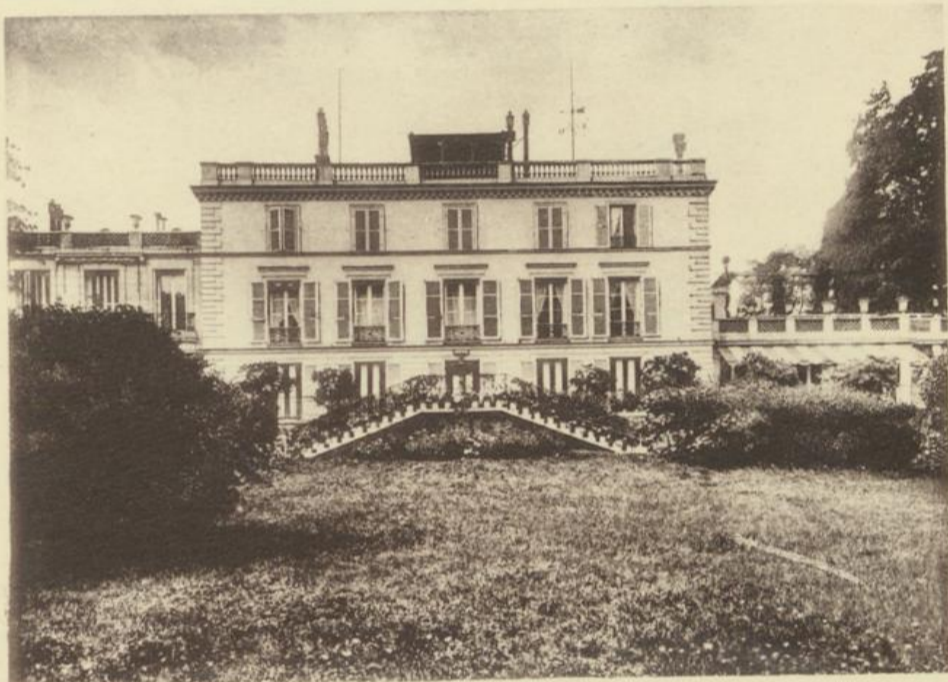
« La famille de Lessert, dont tous les individus sont  
« ou ont été pour moi des amis plus ou moins intimes,  
« est une de celles qui jouissent à Paris de la considé-  
« ration la plus complète. Dans une foule d'occasions,  
« à l'époque de ma jeunesse, il suffisait qu'on sût que  
« j'y étais admis pour trouver ailleurs un accueil hono-  
« rable. Placé comme je l'étais,  
« je ne pouvais témoigner ma  
« reconnaissance que par des  
« sentiments amicaux, et je l'ai  
« toujours fait du fond du cœur.  
« J'ai eu cependant plus tard le  
« plaisir d'avoir suggéré à l'Aca-  
« démie des sciences l'idée de  
« nommer Benjamin à l'une des  
« places d'associés libres, lors-  
« que ces places furent créées,  
« et je dirai bientôt comment  
« j'ai consacré son nom dans la  
« botanique.

« La maison de Lessert est  
« une de celles où j'ai fait le plus  
« de connaissances agréables ou  
« honorables; telles sont la fa-  
« mille Grivel, voisine des de

« Lessert à la ville et à la campagne, la famille Pelet  
« de la Lozère, Madame de Lavoisier et plus tard M. de  
« Rumford, M. Garnier, le traducteur de Smith, alors  
« sénateur, ensuite pair de France, M. de la Roche-  
« foucauld-Liancourt, M. de Gérando avec lequel j'ai  
« contracté une liaison amicale, MM. Félix Faucon,  
« Portalis, Crettet, et plusieurs autres membres des  
« diverses assemblées politiques, MM. Morellet,  
« Dupont de Nemours et quelques autres économistes

« ou littérateurs distingués. On conçoit sans peine  
« combien de pareilles relations étaient précieuses pour  
« un jeune homme de vingt à vingt-deux ans, et  
« comment leur charme et leur influence se sont pro-  
« longés jusqu'à la fin de ma vie.

« Le laps des années a bien changé la face de cette  
« excellente famille où j'ai cependant trouvé toujours  
« le même accueil et la même amitié. J'ai vu dispa-  
« raître M. de Lessert père, que j'ai connu seulement  
« dans sa vieillesse; sa femme que j'ai pleurée comme  
« une seconde mère; Monsieur Gautier que je n'ai  
« guère connu que déjà assez malade; Madame Laure,  
« femme de mon ami Benjamin, qui voulait bien  
« m'accorder une part des mêmes sentiments que son  
« mari; enfin Madame Gautier elle-même, a été enle-



*Villa du Baron Benjamin de Lessert (1900)*

*Passy-Paris, rue Raynouard, 21 et 23. — Achetée en 1807.*

« vée à l'amitié de sa famille et j'ose ajouter à la  
« mienne. En compensation de ces pertes j'ai vu  
« Gabriel, le cadet des frères, que j'avais connu enfant,  
« arriver à l'âge d'homme et au rang de préfet de police;  
« Sophie, qui venait de naître lors de ma première  
« visite dans la maison, devenir une aimable et excel-  
« lente mère de famille; enfin Madame Gabriel, femme  
« spirituelle et gracieuse, a bien voulu m'accorder  
« aussi, à l'exemple de ses proches, quelque part dans

hommages.  
 quant à vous, mon très-cher confrère, je  
 ne sais comment vous exprimer toute la  
 reconnaissance dont mon cœur est plein.  
 Daignez me conserver ce tendre intérêt, cette  
 sincère amitié, dont vous m'avez donné  
 tant de preuves, et dont une seule chose  
 peut être peut me rendre digne, c'est  
 cette reconnaissance même et le respectueux  
 attachement que conservera toute sa vie  
 celui que vous honorez d'une bienveillance si  
 douce à mon cœur.

Paris, 13<sup>e</sup> 1834. A. Ampère  
 de l'Institut

P. S. je n'ai rien de positif sur ce qui a pu  
 faire M. Ride, un me glardonin que j'allai  
 voir en vous quittant ignore complètement  
 ou en fait les choses.

Monsieur le baron Benjamin de Lessert,  
 membre de l'Institut, &c.

Autographe de A. Ampère, membre de l'Institut, etc.

« sa bienveillance. Je vois des enfants, des petits-  
 « enfants de mes amis, qui me connaissent peu, mais  
 « pour lesquels je ressens déjà de l'intérêt. Je compte  
 « cinq générations de cette famille que j'ai connues ;  
 « c'est le terme extrême auquel il m'a été donné d'at-  
 « teindre dans toutes les familles avec lesquelles j'ai été  
 « lié. »

Dans l'ouvrage cité plus haut, voici ce qu'Aug.-Pyr.  
 de Candolle dit encore au sujet de Benjamin :

« Les deux genres nouveaux que je fus appelé à éta-  
 « blir dans mon Astragalogie me donnèrent l'occasion  
 « de faire une politesse à mon ami Benjamin de Les-  
 « sert, en décorant l'un d'eux du nom de *Lessertia* (a).

(a) Le genre, nommé *Lessertia* par de Candolle, fait partie de la tribu des  
 Lotées, de la famille des légumineuses. Le *Prodrome* de D. C. en énumère dix-  
 sept espèces.

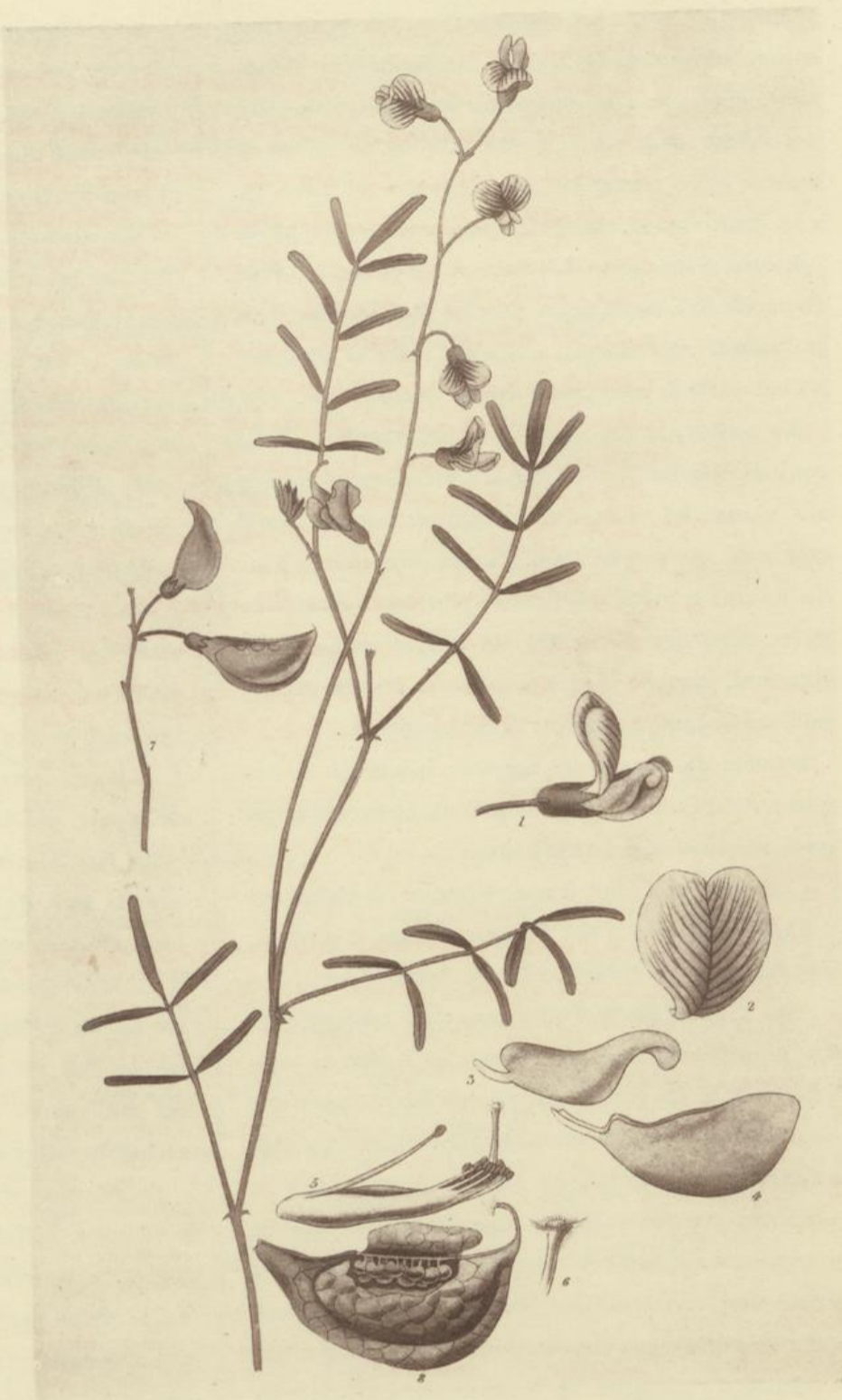
« Il s'occupait alors de botanique en amateur, et favo-  
 « risait mes efforts ; depuis, il a rendu beaucoup de  
 « services à la science comme l'un de ses promoteurs  
 « les plus actifs et les plus éclairés, mais j'étais dans ce  
 « temps le seul peut-être à connaître tout ce qu'il  
 « valait. Ce fut une grande joie pour moi de lui don-  
 « ner ce témoignage de mes sentiments, et si cette  
 « circonstance, en me liant un peu plus avec lui, a  
 « contribué à me donner l'occasion de conquérir son  
 « amitié, je dois regarder mon travail sur les astragales  
 « comme une des époques les plus heureuses de ma  
 « vie. » (Note 24).

(Même page, note de Alph. de C. fils) : « Les lecteurs  
 « étrangers à la botanique seront peut-être surpris de  
 « l'importance que mon père attachait à dédier un nom

« de *genre*. Ils croient peut-être  
 « qu'il en est d'un nom de cette  
 « nature comme d'un nom de rose  
 « ou de géranium, inventé par un  
 « horticulteur. Les dédicaces de  
 « noms de genre se représentant  
 « souvent dans la suite de ces *Mé-*  
 « *moires*, je donnerai ici une courte  
 « explication.

« Les familles du règne végétal  
 « se composent de genres, les gen-  
 « res se composent d'espèces, et  
 « les espèces se divisent quelquefois  
 « en variétés qu'on remarque sur-  
 « tout dans les plantes cultivées.  
 « Les noms de *genres*, tels que  
 « réséda, fuchsia, géranium, sont  
 « les plus importants, car ils sont  
 « communs à tout un groupe d'es-  
 « pèces, et de plus, les botanistes  
 « s'interdisent de les changer une  
 « fois qu'ils ont été donnés à un  
 « genre reconnu pour bon. Ainsi,  
 « à tout jamais, les botanistes qui  
 « feront des collections en Austr-  
 « lie, et même les habitants un peu  
 « instruits, parleront des *Banksia*,  
 « des *Candollea* de leur pays, puis-  
 « que les genres dédiés à *Banks* et  
 « de *Candolle* se trouvent en Aus-  
 « tralie. Un nom d'espèce dédié  
 « à quelqu'un n'a pas la même va-  
 « leur : il est fixe également, mais  
 « il y a dix fois moins de genres  
 « que d'espèces. Un nom de variété,  
 « tel que ceux d'une infinité de  
 « plantes cultivées, a peu de fixité,  
 « s'applique à une modification de forme ou de couleur  
 « de petite importance, et ne signifie rien dans l'opi-  
 « nion d'un botaniste. »

La mémoire de Benjamin de Lessert était prodigieuse. Elle l'était surtout pour les formes et pour les noms, circonstance précieuse en botanique. Avait-il



*Lessertia annua* (dédié par Aug.-Pyr. de Candolle)

D'après *Exotic Flora*, de W.-J. Hooker, Edimburgh 1823.

vu une fois un échantillon ou une planche, il ne l'oubliait pour ainsi dire jamais. En 1845 ses facultés avaient, dit-on, un peu faibli sous ce rapport ; cependant une circonstance, rapportée par de Candolle, fit voir combien elles étaient encore remarquables. Ce dernier consultait son herbier au sujet d'un genre de

plantes du Cap de Bonne-Espérance, très peu connu, et non cultivé dans les jardins. Benjamin le vit embarrassé, ainsi que l'un des premiers botanistes de Paris qui l'aidait dans sa recherche. « Nous ne savons où trouver et où classer le genre Codon, » lui dirent-ils. « Le genre Codon, reprit-il, mais... une certaine plante épineuse, à beaucoup de pétales, n'est-ce pas?... Vous en verrez une figure qui a paru en 1805 ou 1806 dans le *Botanist repository*... » C'était exact et personne n'avait parlé de cette plante depuis quarante ans.

Au milieu de ses nombreuses occupations, l'idée constante de Benjamin a toujours été de venir en aide aux classes laborieuses et indigentes. Dans ce but il créa avec son ami de Candolle des *dispensaires* pour des secours et médicaments dans plusieurs quartiers de Paris, ainsi que la Société des soupes économiques Rumford, laquelle distribua pendant des années des millions de rations alimentaires aux indigents.

Membre du Conseil des hospices<sup>(a)</sup>, il y faisait de fréquentes visites. Voici un trait qu'il n'a pu cacher et qui nous est rapporté par M. Flourens :

« Un jour qu'il avait consacré une de ces visites aux « *Enfants malades* et aux *Enfants trouvés*, il revenait, « s'acheminant à pied. C'était un premier janvier. A « peine avait-il fait quelques pas, qu'il rencontre un « groupe d'enfants, joyeux comme ils le sont ce jour- « là, et dont les petits bras pliaient sous le poids des « cadeaux dont on les avait comblés. Cette vue rap- « pelle à l'excellent homme les enfants qu'il vient de « quitter, pauvres créatures abandonnées et qui ne « connaîtront jamais ces joies. Benjamin de Lessert ne « peut supporter cette idée. Avant de rentrer chez lui, « il avait expédié aux deux hospices une cargaison, très « capable d'y apporter un bonheur aussi vif qu'inat- « tendu. Depuis ce moment, les enfants *malades* et les « enfants *trouvés* ont eu, chaque premier janvier, leurs « cadeaux et leurs joies du jour de l'an. »

Les œuvres utiles et bienfaisantes dont nous venons de parler sont peu de chose, en comparaison des *Caisses d'épargne* auxquelles le nom de Benjamin se trouve intimement associé. Cette belle institution est la seule peut-être dans son genre qui, à côté de grands avantages, ne présente aucun inconvénient. Benjamin

(a) Benjamin de Lessert fut nommé membre du Conseil des hospices dès l'origine par décret du 15 pluviôse an IX (2 février 1801) et y siégea pendant quarante-six années de suite. Ce Conseil était composé de onze membres lesquels étaient nommés par le Ministre de l'Intérieur. Voir « *Paris sous Napoléon. Assistance et bienfaisance. Approvisionnement* » par L. de Lanzac de Laborie, Paris 1908, page 12.—

sentait l'importance de ces précieuses institutions et désirait vivement les voir introduire en France. Pour arriver à ce but, il se concerta avec son ami et collègue du Conseil des hospices, le duc de Larochehoucault-Liancourt, et ils parvinrent à fonder à Paris, en 1818, la première Caisse d'épargne en France. Cette institution fut pour Benjamin l'objet d'une affection et d'une persévérance qui se déployèrent jusqu'à sa dernière heure et sur son tombeau. Justement surnommé le *père des ouvriers*, il consacra, en mourant, une somme de 150.000 francs à répartir en livrets de 50 francs entre trois mille ouvriers (a), et il ne voulut point d'autre épitaphe que ces mots :

*Ci-gît l'un des fondateurs des Caisses d'épargne.*

Les débuts de la première Caisse d'épargne furent modestes, mais bientôt les résultats dépassèrent les prévisions les plus optimistes de ses fondateurs. En quelques années il s'en créa de semblables dans tous les départements de la France et Benjamin, en qualité de député, put faire voter par les Chambres la loi qui place les Caisses d'épargne sous la tutelle de l'Etat et sous la garantie du Trésor public, ce qui en fait une institution nationale.

En 1897, soit après quatre-vingts années d'existence, les Caisses d'épargne de la France possédaient un capital de plus de quatre milliards deux cent soixante-dix millions de francs, répartis entre neuf millions six cent soixante-quatre mille déposants.

La situation très en vue qu'avait à Paris la famille de Lessert, faillit un moment être funeste à Benjamin, lorsque, après Waterloo, les alliés envahirent la France. Le 11 juillet 1815, peu de moments après l'entrée des armées russes et prussiennes à Paris, un officier prussien se présenta à onze heures du soir à l'hôtel de Lessert et remit à Benjamin la lettre suivante :

Paris, 11 juillet 1815.

Monsieur,

« Son Altesse le maréchal prince Blücher a demandé « de la ville de Paris une contribution de *cent millions* »

(a) Dans son testament, où il n'est pas une œuvre de bienfaisance qui ne soit rappelée par un don, on lit ces mots : « Je lègue aux Caisses d'épargne « 150,000 francs pour être distribués entre 3000 ouvriers, qui prendront « l'engagement de n'accepter ce don que comme un premier fonds qu'ils « auront à augmenter ».

Division.

Paris, le 7 avril 1815

Bureau  
des Sciences  
et des Beaux artsRéponse à  
Lettre JEnregistrement  
à l'arrivée, N.<sup>o</sup>  
6Le Ministre de l'Intérieur,  
Comte de l'Empire,  
A Monsieur Benjamin Delessert  
Rue Coqueron N.<sup>o</sup> 4

Monsieur, mon intention étant de former  
près de moi un Conseil benévole, pour les  
progrès de l'Industrie et pour l'amélioration  
des Etablissements de bienfaisance, j'ai  
jeté les yeux sur vous et je vous prie  
d'être l'un des membres de ce Conseil,  
ayant à cœur de profiter des lumières  
et des sentiments de patriotisme qui  
vous ont acquis l'honorable réputation  
dont vous jouissez. Les Conférences  
auront lieu le jeudi de chaque  
semaine depuis 8 heures du soir  
jusqu'à 10, chez moi rue de Grenelle  
S. Germain n.<sup>o</sup> 79

Je suis, Monsieur, Votre très  
Humble et très obéissant serviteur  
Carnot

La grange 2 novembre 1829

Permettez moi, mon cher collègue et ami, de vous faire encore une sollicitation. Le général Beaufort fut mon compagnon d'armes au commencement de la guerre. Je l'ai vu depuis, il est mort et j'ai dû le voir de l'intérieur à son fils, jeune homme, qui qu'il ait eu plusieurs succès. Le courage avec lequel il supporte la pauvreté, et les bons sentiments que j'ai vus en lui ont augmenté l'intérêt. Je serais très heureux de lui en écrire. Je joins ici la lettre que je tiens de recevoir qui que l'enthousiasme qu'il vous a écrit me témoigne de cette communication inconvenante si elle s'adressait à un autre qu'à vous. mais c'est en vain de vous le présenter.

Les manipulations de papier public sont de bon augure pour le bien. Les conseils de la loi de la tribune de famille m'a rendu l'heureuse occasion. Je vois que partout se prépare une opposition calme mais prononcée. nous chions avec bien, George et moi, invité à un dîner d'électeurs de Paris, la moitié du district électoral dont il est député. Sur 162 électeurs dans cet arrondissement 112 avaient souscrit, malgré les travaux peu avancés du seméille, ce qui montre quelle majorité nous aurions eue dans de réflexion. Le dîner était pour les cinq députés du département. M. Deshayes n'a pu s'y rendre. Le ministre ne gagnerait rien à nous dilander; il a dit son impuissance de longer à nous rompre. tous les complots s'évanouissent, mais si nous n'avons pas quelque garantie de plus, la contre révolution contiendra ses espérances, et la France des inquiétudes que la dernière équipe n'est pas propre à diminuer.

Nous sommes allés à Paris chez M. de Broglie, il ne compte pas nous revoir avant le mois de janvier. Adieu de moi, je vous prie, à toute la famille et saluez mes très chers amis.  
Lafayette

Lettre de Lafayette au Baron Benjamin de Lessert

(Voir aussi la note 25).

« de francs, et je suis chargé sous ma responsabilité  
« personnelle d'assurer le prompt recouvrement de  
« cette somme.

« Depuis trois jours, j'ai invité M. le préfet de la  
« Seine et MM. les maires de Paris de s'occuper sérieu-  
« sement de cet objet et de prendre les mesures néces-  
« saires pour répondre à la demande de son Altesse le  
« général en chef. Rien n'a été fait jusqu'ici et je me  
« trouve dans la nécessité de prendre des mesures de

« rigueur pour assurer l'exécution des ordres supé-  
« rieurs. Je dois donc vous déclarer que vous devez  
« être envoyé demain midi, comme otage dans une  
« forteresse prussienne si, jusqu'à onze heures, la Ville  
« de Paris ne s'est point libérée du tiers de la contri-  
« bution demandée moitié en argent comptant, moitié  
« en bonnes lettres de change payables dans quinze  
« jours, sur Francfort, Amsterdam ou Berlin.

« Je vous invite donc de faire valoir votre influence



Armes concédées par NAPOLÉON I<sup>er</sup>

à J. P. BENJAMIN DE LESSERT

avec le titre de Baron de l'Empire, par lettres patentes datées du Palais de Saint-Cloud, le 19 septembre 1810.

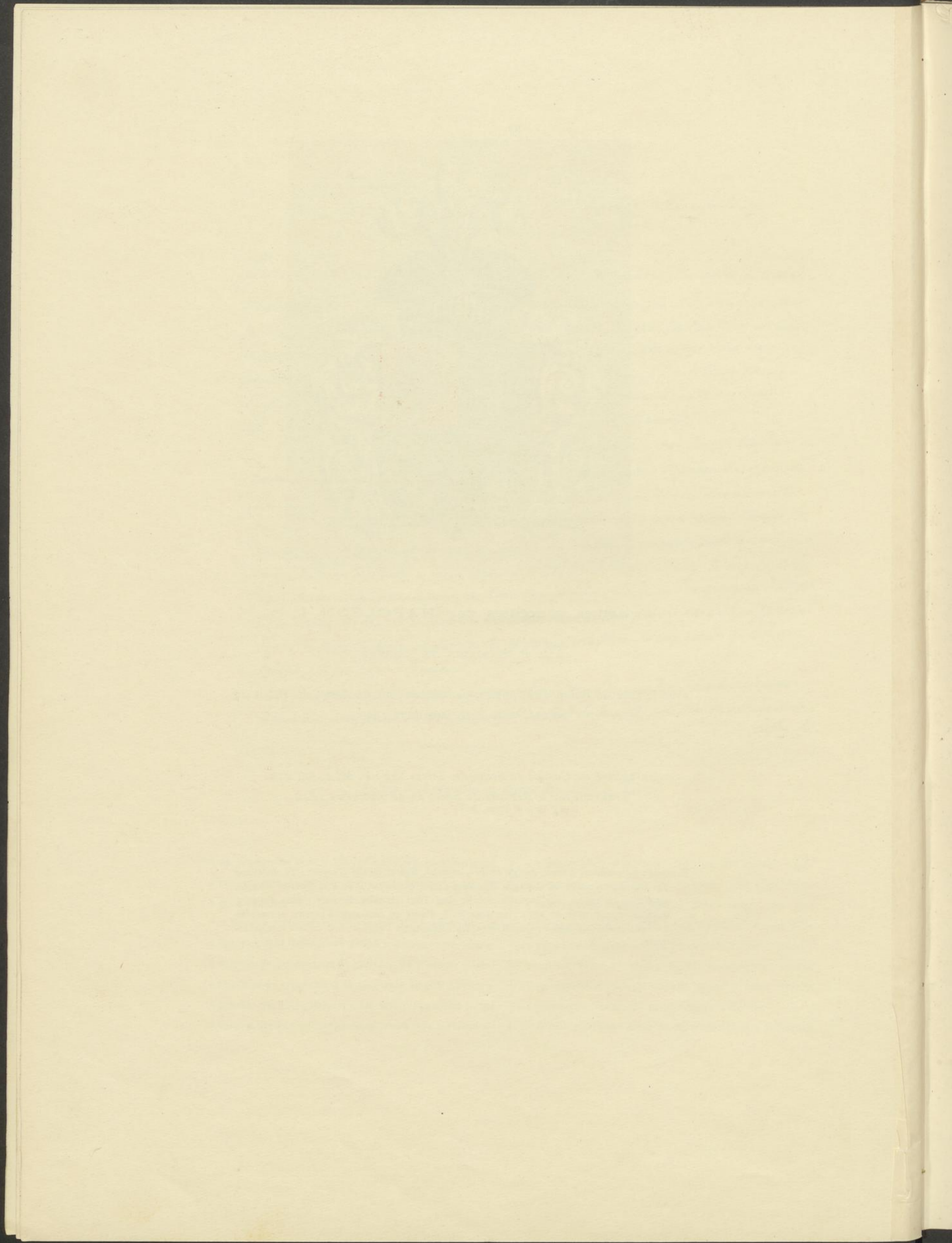
---

*Enregistré au Conseil du Sceau des Titres Reg : P. M. 2, fol. 472.*

*Transcrit sur le Registre du Sénat du 28 septembre 1810.*

---

Ecartelé : au premier, d'azur, au lys en pal, arraché, tigé et feuillé d'argent ; au deuxième des Barons membres de Collèges Electoraux ; au troisième, d'or à la forêt et sinople, soutenue du même, sur laquelle broche une Tour crénelée de trois pièces d'argent, ouverte et maçonnée de sable ; au quatrième, d'azur au croissant d'argent, surmontée de deux étoiles, du même ; pour livrées, les couleurs de l'écu, le verd en bordure seulement.



« sur tous les banquiers de Paris pour effectuer le  
« prompt paiement de la somme demandée.

« L'officier qui vous présentera cette lettre est chargé  
« de vous faire garder, jusqu'à demain midi, où, d'après  
« les circonstances, votre liberté vous sera rendue, ou  
« votre départ effectué. »

RIBBENTROP,

Intendant Général

de S. M. le roi de Prusse.

Cette lettre aurait dû être remise au chef de la famille Etienne de Lessert, mais son fils Benjamin pour éviter des soucis à son vieux père, alors âgé de quatre-vingts ans, se substitua à lui dans cette circonstance.

Benjamin fit immédiatement demander à son ami et collègue de l'Institut, le baron de Humboldt, de bien vouloir faire les démarches les plus pressantes auprès du roi de Prusse pour obtenir la levée d'un ordre aussi violent. Ces démarches furent couronnées de succès et l'ordre fut levé dès le lendemain.

En politique Benjamin de Lessert appartenait à cette opinion modérée qui a été rarement satisfaite en France, et dont le triomphe de la nouvelle dynastie a cependant montré la force. Il avait été dégoûté de la première République par les massacres de la révolution et par le désordre du Directoire ; de l'Empire, par l'abus de la force, de la guerre et de l'autorité ; en sa qualité de protestant, par les tendances ultra-catholiques de la Restauration. Il désirait ardemment un système représentatif éloigné des extrêmes, aussi insista-t-il personnellement auprès du duc d'Orléans pour qu'il acceptât la couronne (a). Une fois Louis-Philippe monté sur

le trône, Benjamin de Lessert et ses frères ne cessèrent d'appuyer son gouvernement.

Benjamin fut membre de la Chambre des députés, où il siégea 25 ans, et dont il fut deux fois élu vice-président. Nous le trouvons aussi faisant partie de la Chambre pendant les Cent jours. Il prit rang dans l'opposition constitutionnelle sous la Restauration

Ministère  
de  
l'Instruction publique.

*Je vous remercie beaucoup,  
monieur et cher collègue, du fragment de lettre  
que vous avez bien voulu me communiquer.  
Loin d'avoir la moindre malveillance pour la  
Suisse, nous désirons beaucoup la ramener aux  
bonnes et amicales relations qu'il est dans son  
intérêt comme dans le nôtre d'entretenir. Nous  
avons déjà agi et nous agirons toujours dans ce  
sens. Mais nous avons en même temps la  
dignité de la France à sauvegarder et l'influence  
du parti radical à combattre. Il ne se trouve  
en Suisse comme ailleurs. Je regrette  
de ne pouvoir en aller causer avec vous. Le  
passé dans une heure pour Compiègne.*

*Je suis à vous, mon cher collègue*

*Mardi 27 - 2 h.*

Lettre de Guizot au Baron Benjamin de Lessert.

et parmi les conservateurs depuis 1830. C'est lui qui proposa de décerner une récompense nationale au duc de Richelieu après la libération du territoire français, et qui fit abolir la loterie, ainsi que les maisons de jeux ; il attacha son nom à une foule de lois relatives aux finances, au commerce, aux hôpitaux,

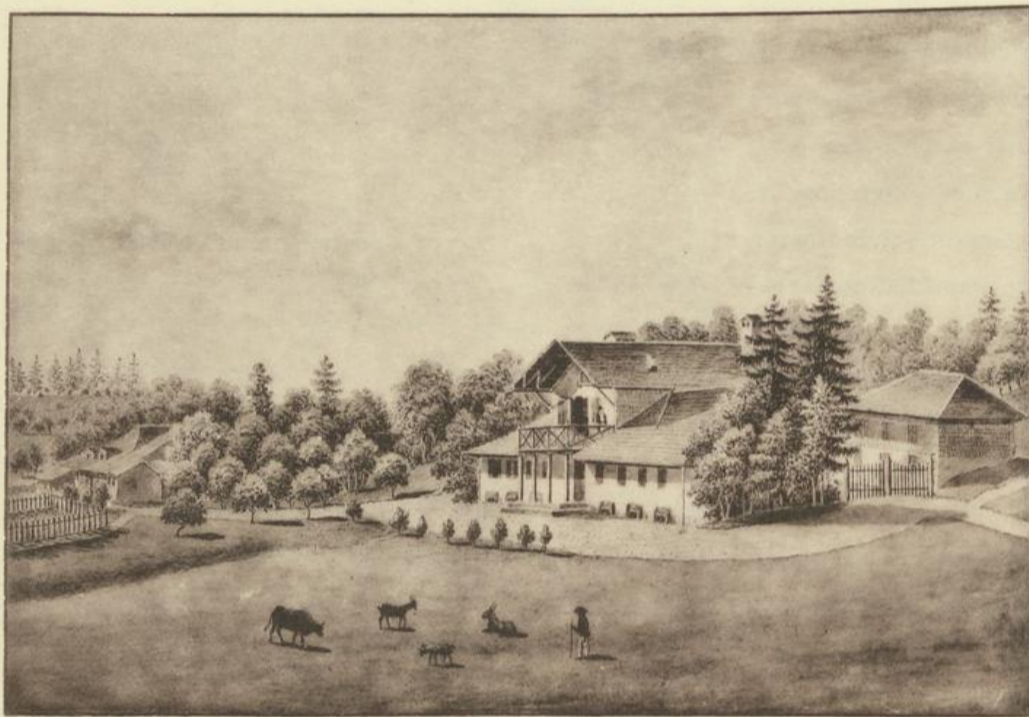
(a) Notice sur Benjamin de Lessert, par Alphonse de Candolle.

enfants trouvés, etc. Son titre de vice-président de la Chambre des députés lui avait valu d'être appelé, le 30 mai 1837, à l'honneur de signer, comme témoin, le contrat de mariage du duc d'Orléans, prince royal et héritier de la couronne de France, avec la princesse de Mecklembourg-Schwerin (a). (Note 26).

Comme nous l'avons vu, au milieu de ces occupations innombrables, Benjamin savait se réserver des loisirs et les consacrait à ses passions favorites : la

Tant que sa femme vécut, Benjamin passa chaque année avec elle quelques mois d'été en Suisse, où ils avaient conservé de nombreux parents et amis. Ils séjournèrent soit au chalet de Vernand, soit à Bougy, soit au château de Cossonay, lieu de naissance de Laure de Lessert sa femme.

Le chalet et la montagne de Vernand sur le Jura, au-dessus de Mont-la-Ville, dans le canton de Vaud, furent achetés par Benjamin, en 1819, de M. Ooster. Il



*Chalet de Vernand, sur Mont-la-Ville (Vaud)*

*Acheté par le Baron Benjamin de Lessert en 1819 — D'après une peinture de J. Weibel, en 1842.*

botanique et la conchyliologie. Son herbier, commencé par J.-J. Rousseau pour sa sœur Madeleine, se composait de 80.000 espèces, dont 3000 inédites, qui ont été décrites par de Candolle dans ses *Icones selectæ plantarum*; le Dr Chenu a décrit sa collection conchyliologique (1842). Nous reparlerons de ces deux collections qui sont aujourd'hui la propriété de la ville de Genève, dans l'article de François, frère cadet de Benjamin, ainsi que dans les notes de la fin de ce volume. (Notes 27, 28, 29 et 30).

(a) Le duc d'Orléans, fils aîné de Louis-Philippe, mourut 5 ans après d'une chute de voiture. Il avait 32 ans et laissait deux enfants en bas âge : le comte de Paris et le duc de Chartres.

y recevait souvent de ses parents et lorsqu'il ne l'habitait pas, il le prêtait volontiers à ceux-ci pour y faire des séjours de montagne.

Benjamin avait acheté en 1824 la propriété de Bougy-St-Martin de son cousin Armand de Lessert; il l'augmenta par l'acquisition du Signal de Bougy qui se trouve au-dessus et y fit construire un pavillon d'où l'œil embrasse tout le bassin du Léman.

A cette époque tout le plateau où se trouve le signal était dénué d'arbres; c'est Benjamin qui fit planter la forêt de pins que l'on y voit de nos jours.

La femme accomplie qu'était Laure de Lessert fut enlevée à son mari en 1823, après 17 ans de l'union

la plus heureuse. Ce fut pour Benjamin le plus grand chagrin de sa vie. Il n'avait jamais eu d'enfants. L'isolement où il se trouva tout d'un coup le jeta dans une espèce de découragement momentané. Il aurait donné même ses collections, si ses amis avaient été assez indifférents à son égard pour les accepter. Heureusement il retrouva de la force dans son caractère naturellement serein et courageux. Les liens avec ses frères et sa sœur, devinrent chaque jour plus étroits ; leurs

mobile, mais d'une expression agréable, il y avait beaucoup de l'homme du Nord. Le moral était chez lui en harmonie avec le physique.

Après une vieillesse sans infirmités, Benjamin fut atteint d'une inflammation des enveloppes du cœur (péricardite), à laquelle il succomba le 1<sup>er</sup> mars 1847, âgé de plus de 74 ans. Il éprouva de vives souffrances, qu'il supporta avec courage et avec une résignation religieuse ; il fut entouré de ses proches dans ce der-



*Pavillon du Signal de Bougy, sur Aubonne*

*Construit par Benjamin de Lessert — D'après une peinture de J. Weibel, en 1842.*

enfants furent bientôt comme les siens, et de jeunes parents, plus éloignés, prirent, pour ainsi dire, le rang de neveux. Benjamin étendait volontiers à tous ceux qui portaient le même nom que lui sa protection bienveillante. C'est ainsi que, grâce à lui, Adolphe et Eugène de Lessert, purent entreprendre de longs voyages autour du monde qui durèrent plusieurs années et dont nous parlerons plus loin.

Benjamin a joui longtemps d'une santé robuste. Sa taille était élevée, sa charpente osseuse indiquait la force et lui donnait de la dignité. Dans l'ensemble de sa personne, dans son teint clair, ses yeux bleus, ses cheveux blonds et rares, sa physionomie douce, peu

nier moment, et il s'efforçait de les consoler. Au dehors les regrets furent universels. Benjamin a été enterré dans le joli et paisible cimetière que la famille de Lessert possède à Passy. D'après ses ordres, son convoi a été de la plus grande simplicité. Les sommes qui auraient pu être dépensées dans cette occasion, ont été distribuées aux pauvres en souvenir de lui.

Il laissa son immense fortune à ses frères et sœurs et cent mille francs à chacun de ses cousins germains. Outre une foule de rapports imprimés relatifs aux budgets de la France, aux caisses d'épargne, aux hôpitaux, etc., Benjamin a laissé un recueil de pensées et maximes *'Le guide du bonheur* (1840), ainsi qu'un



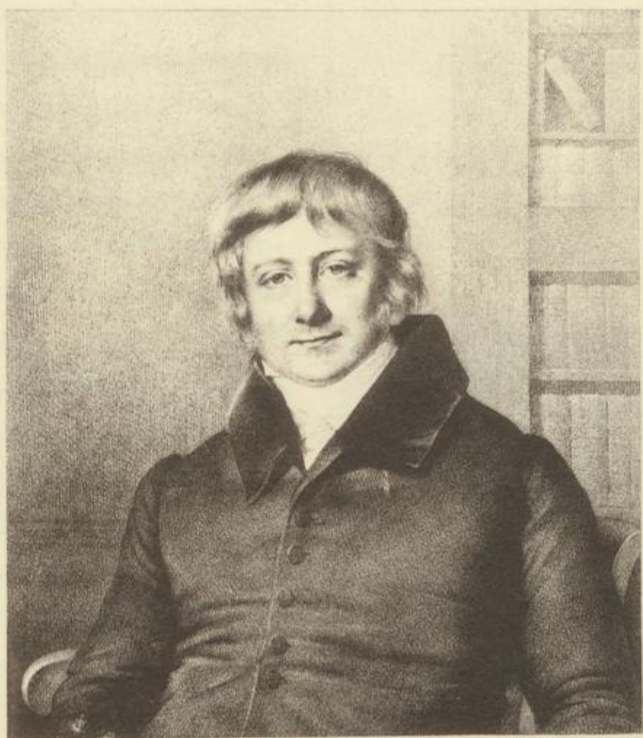
*Baron Benjamin de Lessert (âgé) 1773-1847*

*Grand Officier de la Légion d'honneur, Vice-président de la Chambre des Députés, Chef de Légion de la Garde nationale, Membre de l'Institut, Fondateur des Caisses d'Epargne, etc.*

pamphlet intitulé *Fondations qu'il serait utile de faire*, s'adressant aux personnes qui sont embarrassées de tirer parti de leurs richesses et d'en faire un usage utile et honorable pour elles ainsi que pour leur pays.

La ville de Paris, pour perpétuer le souvenir de Benjamin, donna le nom de « Boulevard de Lessert » à la grande artère qui va de Passy au Trocadéro.

La ville de Marseille a aussi donné le nom d'« Avenue Benjamin de Lessert » à l'une des voies d'accès d'un de ses quartiers populeux et Albert de Lessert (1909) où se trouve la caisse d'épargne.



Alexandre de Lessert (1776-1833).

#### IX<sup>me</sup> DEGRÉ

Anne-Pierre-Alexandre de Lessert, fils d'Etienne, naquit à Lyon, le 17 avril 1776. Il fit ses études à l'Académie de Genève, accompagna son frère Etienne à New-York et revint prendre place dans la maison de banque de ses frères, à Paris. Alexandre possédait le château et la belle terre de Villeneuve-le-Roy, près de Paris, contenant 330 arpents clos de murs avec de grandes chasses réservées. Retiré de bonne heure des affaires, il se livrait au plaisir de la chasse (a).

(a) Brillat-Savarin, dans sa *Physiologie du goût*, mentionne Alexandre dans son chapitre sur les haltes de chasse, comme mettant en usage les boissons glacées. « Par les chaleurs torrides, il avait l'attention de faire trouver sous les pas de ses invités, des serviteurs potophores qui avaient dans des seaux de cuir pleins de glace, tout ce que l'on pouvait désirer pour se rafraîchir et se réconforter; on choisissait, dit-il, et l'on se sentait revivre. »  
Anthelme Brillat-Savarin était Président de la Cour de cassation (1755-1826). —

Les fermes possédées par Etienne de Lessert, père d'Alexandre, avaient ensemble une superficie de 2443 arpents, soit de plus de 1200 hectares. D'après une note manuscrite de Gabriel de Lessert, nous voyons figurer en 1804, parmi les invités de son père à une chasse sur ses fermes de Ver et Eve, le prince Joseph Bonaparte, le maréchal Murat, le général Janot, M. de Jaucourt, etc.

Alexandre s'occupa de philanthropie, et dota le canton de Longjumeau d'œuvres de bienfaisance. Il mourut à Paris, sans alliance, à l'âge de 57 ans, le 27 novembre 1833, en sa maison, 14, rue de la Paix, laissant ses biens à ses frères et sœurs.

(A) Junod général, plus tard duc d'Abrantès était à cette époque (1804) gouverneur de Paris. — Il avait la passion de la chasse qui le menait du délire. »  
*Mémoires de la Duchesse d'Abrantès*. — 6<sup>me</sup> volume, page 363. —

IX<sup>me</sup> DEGRÉ

**François-Marie** de Lessert (dit Delessert), fils d'Etienne, né à Paris, le 2 avril 1780. Officier de la Légion d'honneur, colonel de la garde nationale, membre de l'Institut, président de la Chambre de Commerce de Paris, président du Consistoire de l'Eglise réformée de Paris, membre de la Chambre



*François de Lessert, allié Gautier  
(1780-1868)*

*Membre de l'Institut, Vice-président de la Chambre des députés, Président du Consistoire de l'Eglise réformée de Paris.*

*D'après un portrait par P. Delaroche.*

des députés de 1831 à 1834 et de 1838 à 1848. La révolution de Février, qui le trouva vice-président de cette assemblée, vint mettre un terme à sa vie politique. Il se consacra au développement de diverses institutions philanthropiques et resta président de la

Caisse d'épargne jusqu'à sa mort, qui eut lieu à Paris, le 15 octobre 1868, à l'âge de 88 ans.

Il avait épousé à Paris, Sophie Gautier, dont il eut, outre d'autres enfants, décédés jeunes :

1<sup>o</sup> François-**Benjamin**-Marie, qui suivra.

2<sup>o</sup> **Caroline**, née en 1814, mariée à Paris, au baron Jean-Henri Hottinguer (a), chevalier de la Légion d'honneur, régent de la Banque de France, décédée le 29 février 1880.

3<sup>o</sup> **Madeleine**, née en 1830, mariée à Paris au baron Frédéric Bartholdi (b), conseiller à la Cour des comptes et chevalier de la Légion d'honneur.

François, ainsi que ses frères, fut envoyé à Genève pour y faire ses premières études; il y resta jusqu'à l'âge de 15 ans. Il entra de bonne heure dans la maison de banque de son père dont il devint, par la suite, le chef. En 1812, François, à l'âge de 32 ans, épousa sa nièce Sophie Gautier, âgée de 16 ans, qui était fille de sa sœur aînée Madeleine de Lessert, mariée à Jean-Antoine Gautier. Pour pouvoir l'épouser, il dut obtenir une autorisation spéciale de l'Empereur Napoléon 1<sup>er</sup>, qui se trouvait alors en Russie et qui signa à cet effet un décret daté de Moscou.

En 1848, François liquida la maison de banque, pour consacrer son temps à sa famille, aux sciences, aux arts et à une foule d'œuvres philanthropiques. Il compléta la collection de coquilles et l'herbier qu'il avait hérité de son frère Benjamin, et que sa femme et ses filles devaient donner un jour à la Ville de Genève. La belle galerie de tableaux qui avait été commencée par son père fut augmentée par lui d'œuvres de prix. (Notes 31 et 32).

Comme nous l'avons vu, la propriété de Bougy, près Aubonne, était échue en partage à Armand de Lessert, lequel, désirant se rapprocher des parents de sa femme,

(a) Armes. Parti : au 1<sup>er</sup>, de gueules à la croix pattée, accompagnée en chef d'un fer de hallebarde, et en pointe d'un coupeau de 3 pièces, le tout d'argent; au 2<sup>e</sup>, bandé d'or et d'azur de 6 pièces.

(b) Armes. Ecartelé : au 1<sup>er</sup>, d'azur à l'épée en pal d'argent dans un orle de même; au 2<sup>e</sup>, d'argent à la bande de gueules; au 3<sup>e</sup>, d'argent plein; au 4<sup>e</sup>, d'azur à la molette accompagnée en chef de deux larmes d'argent.

fit bâtir la villa de Choisy, près Rolle, en 1828. Pour cela il avait vendu Bougy en 1824 à son cousin germain, le baron Benjamin de Lessert, qui l'acheta en vue d'en faire présent à son frère François. Un jour, ce dernier étant venu déjeuner à Bougy, trouva, sous sa serviette, en se mettant à table, l'acte de propriété en son nom de ce beau domaine. François aimait à la passion Bougy et venait chaque année avec les siens y passer quelques mois d'été pour s'y reposer et avoir l'occasion d'y retrouver sa famille de Suisse; le reste de l'année, il habitait soit l'hôtel de la famille de Lessert, rue Montmartre (autrefois d'Uzès), soit sa villa de Passy.

L'illustration du 29 janvier 1870 donne les renseignements suivants sur l'hôtel de la famille de Lessert autrefois l'ancien *Hôtel d'Uzès*. « C'était, dit ce journal, un des plus beaux bijoux du vieux Paris. Il était situé à l'extrémité supérieure de la rue Montmartre presque en face du passage des Panoramas. Reconstitué avant la Révolution par M. Ledoux, architecte, il fut sous la République et le 1<sup>er</sup> Empire, occupé par le ministère du Commerce et par l'Administration des douanes. La Restauration le rendit à M. le duc d'Uzès, qui le vendit à M. Ternaux l'aîné. En 1825, il devint la propriété de la famille de Lessert. Il s'étendait, en plein Paris, depuis la rue Montmartre jusqu'à la rue Saint-Fiacre et sa porte, son avenue, ses cours, son corps de logis principal, ses nombreuses dépendances, son jardin couvrait un terrain estimé à plusieurs millions. Indépendamment de cette valeur intrinsèque, eu égard à sa situation dans le centre de Paris, ajoutons que l'hôtel de Lessert possédait des richesses artistiques et scientifiques de la plus grande valeur. Ces collections comprenaient un musée de tableaux et d'œuvres de sculpture, une collection botanique et un musée conchyliologique. En 1870, cet hôtel, l'un des plus justement renommés de l'ancien Paris, fut vendu par la famille de Lessert pour le prix de 5 millions dans le but de créer de nouvelles artères. (Rue d'Uzès actuelle). »

Voici, au sujet de la vie de François, l'extrait d'une lettre de M. Guizot, ministre de Louis-Philippe,

adressée au *Journal des Débats*, du 8 novembre 1868. Les détails sur la famille, déjà connus par les articles précédents, ont été supprimés.

Mon cher Monsieur Bertin,

« Vous ne vous étonnez certainement pas que j'aie encore recours au *Journal des Débats* pour rendre les derniers devoirs de l'amitié personnelle et de l'estime publique à un homme digne du nom qu'il portait, à M. François de Lessert, mort le 15 octobre



M<sup>me</sup> François de Lessert, née Sophie Gautier  
(1796-1877)

D'après un portrait par Winterhalter. (a)

« dernier dans sa quatre-vingt-neuvième année. Je ne sais rien de plus honorable à dire de lui que de dire qu'il était digne du nom qu'il portait, car je ne sais point de nom qui, de nos jours, ait été, dans Paris et hors Paris, plus honoré et plus sympathique aux gens de bien. M. François de Lessert n'a été ni un écrivain, ni un orateur, ni un savant, ni un philosophe; c'était un homme éclairé, ami chaud de tout ce qui élève les hommes, un vertueux chef de famille, un excellent citoyen et un chrétien exemplaire.

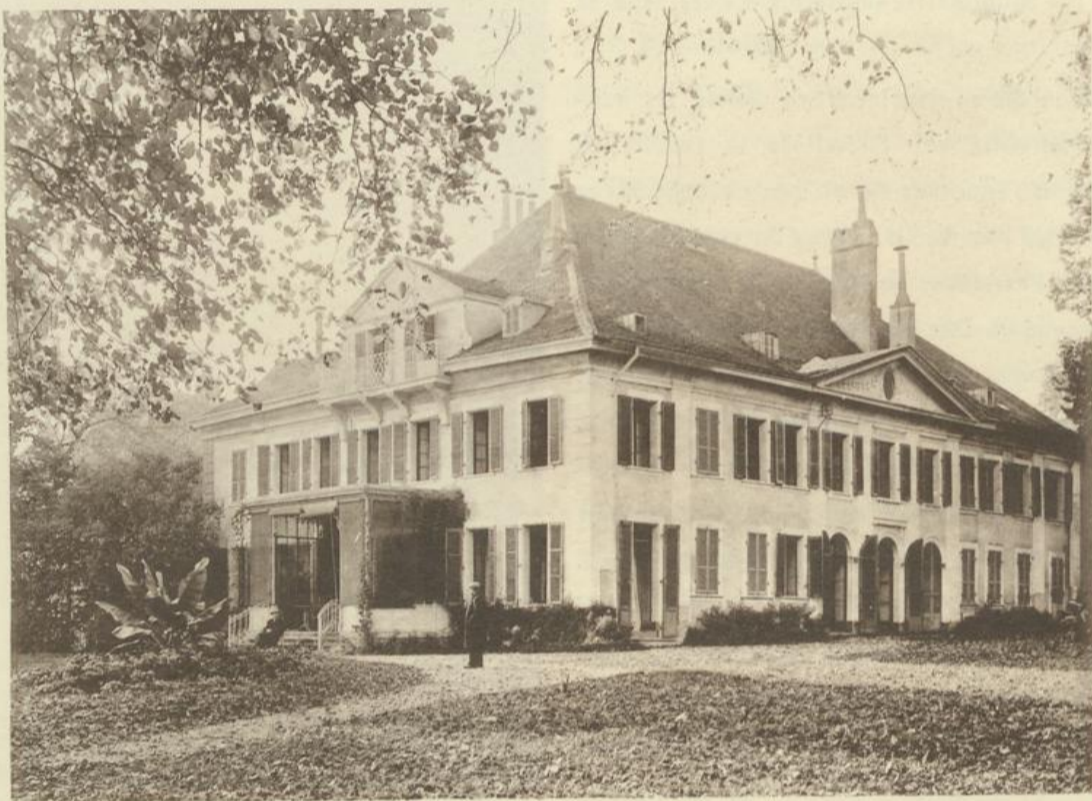
(a) Winterhalter — peintre de la cour de Louis-Philippe. — Le château de Versailles possède une salle où sont rassemblés 25 portraits de la famille royale presque tous peints par Winterhalter dans les dernières années de la monarchie de Juillet.

(voir *Marie Amélie et la Société française en 1847* — page 56. par Imbert de St-Amand.) —

« C'est de tels hommes que la France a besoin pour  
 « assurer sa fortune morale et sociale, pour avoir une  
 « prospérité qui la fortifie sans l'enivrer, une liberté  
 « qui éclaire et contrôle son gouvernement, et un gou-  
 « vernement qui dure par des lois justes et pour le bien  
 « de tous. M. François de Lessert n'a pas été le seul  
 « ni le premier de son nom dont tels aient été le carac-  
 « tère et les mérites : c'étaient depuis longtemps ceux  
 « de sa famille ; ses pères l'avaient précédé, ses frères  
 « ont marché avec lui dans la même voie.

« Dans tout le cours de ce siècle, les révolutions

« Je lis, dans le billet par lequel sa mort a été  
 « annoncée à ses amis, cette première qualification :  
 « M. François de Lessert, membre de l'Institut, prési-  
 « dent de la Caisse d'épargne de Paris. » On n'a fait  
 « ainsi qu'exprimer sa propre pensée et lui donner  
 « d'abord les titres auxquels il mettait lui-même le plus  
 « de prix. Né le 2 avril 1780 et élevé à Genève  
 « jusqu'à l'âge de quinze ans, il fut bientôt appelé à  
 « prendre, dans la maison de banque de son père, à  
 « Paris, une part active ; et dès ce moment, les entre-  
 « prises industrielles et les bonnes œuvres, le travail



*Bougy Saint-Martin en 1902.*

« n'ont pas manqué à la France, nous avons vu tomber  
 « les trônes, les dynasties, les institutions, tantôt les  
 « conquêtes des armes, tantôt celles de la liberté. A  
 « travers toutes ces crises, ces transformations publi-  
 « ques, la famille de Lessert est restée dans sa belle et  
 « vertueuse situation sociale, de plus en plus estimée  
 « et digne d'estime, toujours en possession de la pre-  
 « mière des influences, l'influence morale, et voyant  
 « presque toujours quelques-uns de ses membres  
 « appelés, par le choix de leurs concitoyens, à l'in-  
 « fluence politique des hommes de bien et de lumières  
 « dans un gouvernement libre.

« assidu dans sa propre famille et un constant effort  
 « pour répandre, chez les travailleurs populaires, le  
 « développement moral et le bien-être, tel a été l'emploi  
 « de sa vie ; il s'est activement uni à toutes les asso-  
 « ciations, à toutes les tentatives philanthropiques de  
 « son temps ; aucun soin, aucun sacrifice ne lui ont  
 « coûté pour en assurer la bonne direction et le succès.

« Une autre carrière lui a été ouverte. Elu à la  
 « Chambre des députés, de 1831 à 1837, par le 6<sup>e</sup> arron-  
 « dissement de Paris, et de 1838 à 1848 par l'arron-  
 « dissement de Boulogne et de Calais, vice-président  
 « de cette Chambre en 1847 et en 1848, il a porté dans

« la vie politique les mêmes principes, les mêmes  
 « aspirations qui l'animaient dans sa vie privée et  
 « philanthropique ; il a aimé inséparablement l'ordre et  
 « la liberté ; il a secondé imperturbablement l'honnête  
 « régime qui travaillait à les maintenir et à les déve-  
 « lopper ensemble ; nul élu du peuple n'a voulu plus de  
 « bien au peuple ; nul député n'a été plus exempt  
 « d'ambition personnelle, plus indépendant et plus  
 « fidèle.

« A la même époque, le plus jeune des frères,

« apporter à son Eglise l'appui de son nom, de sa for-  
 « tune, de ses démarches et de ses exemples. Je ne  
 « veux toucher ici à aucune des questions qui agitent  
 « depuis quelque temps cette Eglise ; je me bornerai à  
 « dire que M. François de Lessert était de ceux qui  
 « regardent la véracité comme le premier devoir de la  
 « piété, et la sympathie dans la foi comme le lien natu-  
 « rel et nécessaire de la société religieuse.

« Il était, depuis quelque temps, malade et abattu ;  
 « peu de jours avant sa mort, ses facultés morales sem-



*Ferme de Bougy Saint-Martin (a)*

*D'après une peinture de J. Weibel, en 1843.*

« M. Gabriel de Lessert, dans un poste difficile, servait  
 « l'ordre public et la monarchie constitutionnelle avec  
 « le même désintéressement, le même courage, et le  
 « même dévouement.

« A cette vie publique et privée, si digne et si saine,  
 « M. François de Lessert en a joint une autre plus  
 « intime encore et plus haute, la vie religieuse. Protes-  
 « tant sincère, fier des pieuses traditions de sa famille,  
 « et dévoué à sa foi dans les jours de liberté comme  
 « dans les jours de persécution, il fut nommé en 1815  
 « membre du Consistoire de l'Eglise réformée de Paris.  
 « Il a siégé pendant cinquante-trois ans, avec une assi-  
 « duité et un zèle infatigables, toujours empressé à

« blaient assoupies ; la veille de sa mort, elles reprirent  
 « leur pure clarté ; il se réveilla pour descendre dans la  
 « tombe ; entouré de tous les siens, il leur adressa et  
 « reçut d'eux ces paroles d'affection et de bénédiction  
 « qui sont les adieux d'un chrétien qui part aux chré-  
 « tiens qu'il quitte, laissant ainsi, dans sa vie et dans  
 « sa mort, un digne exemple et une puissante conso-  
 « lation.

« Je me permets de répéter en finissant ce que j'ai  
 « dit en commençant ; c'est de tels hommes que la  
 « France a besoin ; non-seulement d'eux-mêmes, mais  
 « aussi des groupes d'hommes et des habitudes sociales  
 « qui par leur influence se forment autour d'eux. Mes

(a) La ferme de Bougy de St Martin fut bâtie par P<sup>r</sup> Benj<sup>n</sup> de Lessert un peu avant 1791 et d'après les plans dessinés par sa femme Madame de Lessert née Massé.

« souvenirs sont d'hier, présents et doux, malgré leur  
« tristesse. Je vois d'ici cette grande maison de la rue  
« Montmartre, jadis hôtel d'un grand seigneur, et de  
« nos jours la demeure d'un grand homme de bien.

« La fortune est là, avec son éclat et ses agréments :  
« de vastes appartements, une galerie de beaux tableaux,  
« une serre pleine de belles fleurs. Quels sont les hôtes,  
« les visiteurs qui y viennent habituellement et y cir-  
« culent ? Des hommes très divers d'origine, de situa-  
« tion, de religion, d'opinion, de parti ; tous accueillis  
« par les maîtres du lieu avec une courtoisie simple et  
« naturelle. Evidemment le respect et la confiance de  
« la liberté règnent là, et quels que soient, à certains  
« égards, leurs dissentiments, les gens de bien et les  
« hommes éclairés se plaisent à s'y rendre et à s'y ren-  
« contrer. En y arrivant ou en s'y promenant, savants,  
« lettrés, artistes ou amateurs, ils y trouvent de quoi sa-  
« tisfaire leurs goûts ou poursuivre leurs études, d'ad-

« relations mondaines ? Non, certes ; ces heureux du  
« siècle ont, dans l'âme et dans la vie, de bien autres  
« affaires ; ils sont mêlés, non-seulement par leur  
« bienfaisance, mais par leur sympathie, non-seule-  
« ment de leur bourse, mais de leur personne, aux plus  
« modestes, aux plus humbles, aux plus nombreuses  
« classes de la population qui vit autour d'eux ; ils la  
« connaissent, ils la visitent ; ils la conseillent dans ses  
« travaux, ils lui viennent en aide dans ses besoins ; ils  
« tiennent grand compte de ses droits, de ses idées, de  
« ses sentiments ; ils ont avec elle des relations fréquen-  
« tes et bienveillantes ; ils savent qu'au fond ils ont avec  
« elle la même religion, la même patrie ; qu'elle est,  
« comme eux, chrétienne et française ; et ils se font un  
« devoir de lui en inspirer à elle-même la confiance, en  
« lui donnant peu à peu la conviction que, de leur côté,  
« ils ne l'oublient jamais.

« Ainsi ont constamment vécu MM. de Lessert avec



*Hôtel de Lessert (autrefois d'Uzès)*  
*Rue Montmartre, à Paris. — Démoli en 1870.*

« mirables collections d'histoire naturelle, de livres, de  
« dessins, de gravures et toutes les facilités nécessaires  
« pour en profiter. Est-ce là toute la société, tout le  
« passe-temps des propriétaires de cette belle demeure ?  
« Ne sont-ils occupés que de jouir de leur prospérité  
« et d'en faire libéralement jouir leurs amis et leurs

« toutes les familles, toutes les personnes, ouvriers,  
« cultivateurs, artisans, employés ou serviteurs de  
« toute sorte que groupaient autour d'eux leurs tra-  
« vaux ou leurs besoins. Ainsi doivent vivre les heu-  
« reux du monde, propriétaires ou manufacturiers,  
« dans les campagnes ou dans les villes, avec la popu-

« lation au milieu de laquelle ils vivent. A cette condi-  
« tion seulement les institutions libres s'accordent  
« avec l'ordre social et portent leurs fruits pour le  
« bien de tous. »

Val-Richer, novembre 1868.

GUIZOT.

Voici ce que le *Journal de Genève* écrivait de son côté :

Genève,

le 10 décembre 1868.

« Nous avons, il y a quel-  
« que temps, annoncé la mort  
« de M. François de Lessert  
« et reproduit les pages émues  
« dans lesquelles M. Guizot re-  
« traçait l'existence d'homme de  
« bien de l'amî qu'il venait de  
« perdre. A cette occasion, nous  
« avons dit quels nombreux et  
« étroits liens rattachaient M. de  
« Lessert à la Suisse et en par-  
« ticulier à Genève où il comp-  
« tait de proches parents et où  
« s'était écoulée une partie de sa

« jeunesse. Il avait, ainsi que l'un de ses frères, fait  
« ses études dans notre ville. Les deux jeunes gens,  
« tandis qu'ils étaient assis sur les bancs de l'école,  
« durent plus d'une fois porter envie à l'enseignement  
« moins austère que leur sœur avait reçu du grand  
« écrivain qui lui racontait sa science de prédilection.

« Ce fut pour Mademoiselle de Lessert, plus tard  
« Madame Gautier, que Rousseau, très lié avec  
« Madame de Lessert, écrivit ses lettres sur la bota-  
« nique. L'influence de notre compatriote qui cher-  
« chait, dans le spectacle et l'étude de la nature, une  
« distraction à ses angoisses, ne fut sans doute pas  
« étrangère au goût si vif et si éclairé, qu'au travers  
« d'occupations en apparence absorbantes, les enfants  
« de Madame de Lessert n'ont cessé de manifester pour  
« les sciences naturelles. Ce goût, constant et actif  
« dans ses effets, fut encore, chez ceux dans l'esprit  
« desquels Rousseau en avait déposé le germe, entre-  
« tenu et fortifié par leur étroite amitié avec un autre

« des hommes qui ont illustré notre République. Née  
« d'une confraternité d'études, de goûts et de senti-  
« ments, l'intimité entre de Candolle et les de Lessert  
« ne se relâcha que le jour où la mort la brisa.

« M. François de Lessert regardait donc comme son  
« autre patrie la ville où son grand-père avait acquis le  
« droit de bourgeoisie (en 1724), où il avait lui-même



*Galerie de l'hôtel de Lessert, à Paris.*

« passé d'heureuses années, où s'honoraient, par leurs  
« travaux, des parents de sa femme et de sa sœur,  
« Madame Gautier, la ville qui comptait parmi ses  
« enfants Rousseau et de Candolle. Aussi portait-il  
« aux événements et aux incidents de notre existence  
« nationale l'intérêt passionné dont eût été animé un  
« citoyen habitant le théâtre même de ces incidents et  
« de ces événements. Il se réjouissait ou s'affligeait,  
« comme s'il s'en fût tenu pour moralement respon-  
« sable et pour solidaire, de ce qui se passait à Genève.  
« Surtout il suivait d'un regard anxieux et ami les  
« efforts que faisaient, pour maintenir le bon renom  
« scientifique et intellectuel de notre ville, les hommes  
« d'une autre génération que celle qui avait porté si  
« haut ce renom. Quand il arrivait que le succès cou-  
« ronnait ses efforts, quand l'Académie des sciences  
« sanctionnait, par ses suffrages, la réputation et les  
« travaux de quelqu'un de nos concitoyens, alors nul  
« ne s'en réjouissait plus que M. de Lessert, et il res-

« sentait une sorte de fierté patriotique à avoir un  
« nombre relativement considérable de Genevois pour  
« collègues dans le corps où il siégeait lui-même en  
« qualité d'académicien libre.

« Telles sont sans doute les considérations qui ont  
« déterminé Madame François de Lessert et ses filles,  
« Madame la baronne Hottinguer et Madame la  
« baronne Bartholdi à donner à notre ville un éclatant  
« témoignage de l'affection que lui portait M. de Les-  
« sert, et que Madame de Lessert d'ailleurs a toujours  
« partagée. Ce témoignage consiste dans le don fait à  
« la Ville de Genève de l'herbier et de la collection de  
« coquilles que les savants allaient consulter, et les  
« curieux admirer, dans les galeries de l'hôtel de Les-  
« sert, à Paris. L'herbier, évalué à *trois cent mille*  
« *francs* environ, comble, dans notre enseignement  
« public, une lacune qui eût été difficilement remplie  
« autrement que par un acte de la munificence privée.  
« Quant à la collection de coquilles, elle passe pour  
« être unique au monde. Elle renferme des échantillons  
« d'espèces qu'on chercherait en vain, même dans la  
« collection célèbre du British Museum. M. de Lessert  
« l'avait héritée, ainsi que l'herbier, de son frère  
« M. Benjamin de Lessert qui, après l'avoir acquise,  
« croyons-nous, du duc d'Albufera pour le prix de

« *cing cent mille francs* avait dépensé une somme à  
« peu près égale à la compléter. Le dernier possesseur  
« n'a d'ailleurs pas cessé de s'y intéresser et de l'aug-  
« menter.

« Nous laissons à de plus compétents le soin de dire



*Villa de François de Lessert*

*Rue Raynouard, 27, à Passy-Paris, achetée en 1803.*

*Vue prise en 1900.*

« quel service Madame de Lessert rend à ceux qui  
« étudient à Genève les sciences ou qui les cultivent.  
« Aujourd'hui nous voulons seulement être les inter-  
« prètes de la reconnaissance publique.

« Nous n'aurons jamais sans doute exprimé un  
« sentiment aussi unanime qu'en ce moment où nous  
« remercions les auteurs d'un acte de générosité qui  
« perpétuera parmi nous la mémoire de M. de Lessert,  
« aussi longtemps au moins que l'édifice dont la pre-  
« mière pierre a été posée l'autre jour abritera les  
« jeunes générations d'un peuple avide de liberté et  
« par conséquent d'instruction. »

Après la mort de son mari, Madame François con-  
tinua à habiter sa villa de Passy, qui communiquait



*Baronne Henri Hottinguer*

*née Caroline de Lessert*

*1814-1880.*

avec celle de sa fille Madeleine Bartholdi. La villa de Madame Gabriel de Lessert et celle de sa fille Cécile de Nadaillac étaient aussi voisines. Ces quatre villas sont contiguës et reliées entre elles par de grands et beaux jardins descendant jusqu'à la Seine (a).

C'est dans son habitation de Passy que la guerre franco-allemande de 1870 vint surprendre Madame François et sa famille. L'armée allemande approchait et Paris se préparait à soutenir un long siège. Madame François, après avoir assisté au départ d'une partie de sa famille pour la Touraine, prit la résolution, malgré son âge, de rester à Paris qu'elle ne quitta, ainsi que sa fille et son gendre Bartholdi, qu'à l'avènement de la Commune. Le 4 septembre 1870, elle écrivait à sa fille Caroline sa résolution très positive de rester :

« Dieu, dit-elle, m'a protégée en 1814, 1815, 1830, 1848, 1851; j'ai passé par des moments très pénibles, mais j'en suis sortie saine et sauve et j'ai la confiance qu'il en sera de même cette fois-ci. La pensée de rester à la portée de mes petits-fils et d'ins-pirer de la confiance à mon nombreux entourage me donne la conviction que je fais mon devoir en restant. »

Madame François assista aux cruels événements du siège de Paris et à la mort de son petit-fils Philippe de Monbrison, colonel des Mobiles, mortellement blessé dans le parc de Buzenval, lors d'une sortie.

Elle fut fort occupée, ainsi que sa fille Madeleine, des blessés et des soins à leur donner, ainsi qu'à faire préparer des soupes pour les pauvres dans une cuisine de l'un des bâtiments de l'ancienne raffinerie à Passy.

Elle écrivait presque journellement à sa famille des missives qu'elle faisait parvenir par ballons, mais, pendant de longs mois, elle ne recevait aucune réponse. Ses lettres de cette époque nous montrent combien cette privation de toutes nouvelles des siens lui était pénible. (Note 33).

Pendant la Commune, les propriétés à Passy de la famille, qui jouissait de la considération générale, ne souffrirent aucun dommage. Dans une occasion où

(a) Ces villas actuellement dans Paris, étaient, il y a un siècle, complètement à la campagne; Madame François de Lessert se souvenait d'avoir vu, dans sa jeunesse, faire les moissons à Passy.

Dans le parc des villas de Passy et appartenant à la famille de Lessert, se trouve l'établissement jadis fameux aujourd'hui oublié, des eaux de Passy ou Franklin, Paul Jones et le dauphin premier fils de Louis XVI venait chaque année avec plusieurs personnages de la cour faire

une troupe de communards devait aller loger dans les immeubles de la famille, le concierge Désiré Luquiens, eut l'habileté, après les avoir fait bien boire et manger, de les en détourner par de bonnes paroles. Les nombreux tableaux et objets d'art et de valeur avaient été transportés dans les caveaux de Passy et dans les coffres-forts de la « Nationale » Cie d'assurance. A la fin du siège, on trouva en morceaux les beaux vases étrusques laissés par le baron Benjamin; ils avaient été décollés par l'humidité des caveaux.

Après cette période agitée, Madame François de Lessert vécut encore six ans, puis mourut à Passy, entourée des siens, le 3 avril 1877, dans sa quatre-vingt-deuxième année. (Note 34).

« Je demande, avait-elle écrit dans ses dernières volontés, qu'on mette dans mon cercueil toutes les lettres que j'ai reçues de mon bien-aimé mari. Elles sont réunies dans le tiroir qui est au bas du secrétaire de ma chambre à coucher. »



Baronne Bartholdi

née Madeleine de Lessert, en 1830.

mariée le 22 Décembre 1850.

décédée le 13 Décembre 1910

Les journaux de Paris, *Les Débats*, du 7 mai 1877, *Le Christianisme au XIX<sup>me</sup> siècle*, du 20 avril 1877 et *Le Témoignage*, du 14 avril 1877, contiennent des articles nécrologiques sur Madame François de Lessert. Voici ce que nous lisons dans le dernier cité :

« Le protestantisme français vient d'éprouver une nouvelle perte. Madame François de Lessert est décédée à Passy, le 3 avril, dans sa quatre-vingt-deuxième année. Avec elle nous voyons disparaître l'un des derniers représentants de cette génération de une saison. Cet établissement a conservé ses galeries, ses terrasses et ses sources. Ses eaux ferrugineuses que vantait déjà M<sup>me</sup> de Sévigné sont distribuées gratuitement aux pauvres par la famille de Lessert. *Le Figaro* 3 Mars 1910. »

« femmes distinguées, dont nos églises de France con-  
 « servent pieusement le souvenir : la duchesse de  
 « Broglie, Madame Mallet, Madame Bartholdi-Walter,  
 « Madame de Staël. Tous ceux qui ont eu le privilège  
 « d'approcher Madame François de Lessert ont pu  
 « apprécier son esprit distingué, son cœur ardent et  
 « généreux, sa piété simple et vivante. Ceux même qui  
 « ne l'ont pas connue savent quel noble usage elle  
 « faisait de sa fortune. Rarement on a su donner comme

« elle, avec autant de libéralité et avec autant de sim-  
 « plicité. Ses obsèques ont eu lieu à Passy, au milieu  
 « d'un concours nombreux d'amis. Monsieur le pasteur  
 « Bersier, en termes simples et émus, a rappelé ce qu'a  
 « été pour sa famille, pour ses amis, pour les pauvres,  
 « la femme, noble et grande dans son humilité, que  
 « Dieu a rappelée à lui. Nous nous associons à la dou-  
 « leur de la famille et aux regrets unanimes que pro-  
 « voque cette perte. »

LETTRES DE CONDOLÉANCE DES PRINCES D'ORLÉANS, A L'OCCASION DE LA MORT  
 DE MADAME FRANÇOIS DE LESSERT

Lettre du prince de Joinville au baron Bartholdi,  
 gendre de Madame de Lessert :

Paris, 7 avril 1877.

« Le prince de Joinville a appris avec un profond  
 « regret la mort de madame François de Lessert. Il  
 « prie Monsieur le baron Bartholdi de recevoir pour  
 « lui, à cette occasion, et de transmettre à la famille de  
 « la défunte l'expression de ses sentiments de doulou-  
 « reuse sympathie. »

..

Lettre du duc d'Aumale, adressée à Monsieur le  
 baron Bartholdi, à Passy :

129, Faubourg St-Honoré, Paris, 8 avril 1877.

Monsieur,

« J'ai reçu la lettre par laquelle vous et Monsieur  
 « Rodolphe Hottinguer m'annoncez la perte que vous  
 « venez de faire de Madame François de Lessert.

« Croyez que personne plus que moi ne regrette cette  
 « fidèle amie de tous les temps et recevez l'assurance  
 « des sentiments avec lesquels je demeure

Votre affectionné

H. D'ORLÉANS. »

..

Lettre du comte de Paris, adressée à Monsieur le  
 baron Bartholdi, à Passy :

129, Faubourg St-Honoré, Paris, 6 avril 1877.

Monsieur,

« J'ai reçu hier soir la lettre que vous m'avez écrite  
 « pour m'annoncer la douloureuse nouvelle de la mort  
 « de Madame François de Lessert. Vous avez eu bien  
 « raison de compter sur toute ma sympathie en cette  
 « circonstance. Je connaissais de longue date les senti-  
 « ments que Madame de Lessert avait voués à ma famil-  
 « le et qu'elle avait si fidèlement conservés. Je n'ai pas  
 « oublié qu'il y a vingt-cinq ans ma mère qui appréciait  
 « bien ces sentiments et avait une si grande estime  
 « pour M. François de Lessert, me conduisit chez eux  
 « au bord du lac de Genève. Aussi l'une de mes pre-  
 « mières visites après mon retour en France, a-t-elle  
 « été pour la veuve de ce véritable ami de ma famille.  
 « J'aurais vivement désiré pouvoir aujourd'hui lui  
 « rendre personnellement un dernier hommage ; mais  
 « des engagements pris depuis longtemps en dehors de  
 « cette triste prévision ne me permettent pas de réaliser  
 « ce vœu.

« J'ai hâte du moins que ma lettre vous parvienne à  
 « temps pour que vous puissiez être auprès de toute la  
 « famille de Madame de Lessert dans cette douloureuse  
 « journée l'interprète de ma bien vive sympathie et je  
 « saisis cette occasion pour vous prier de me croire

Votre bien affectionné

LOUIS-PHILIPPE D'ORLÉANS. »



*Gabriel de Lessert, allié de Laborde*

1786-1858

*Pair de France, Conseiller d'Etat, Général de Brigade, Préfet de Police de Paris, Grand Officier de la Légion d'honneur, Grand' Croix d'Isabelle la Catholique, etc.*

#### IX<sup>me</sup> DEGRÉ

**Gabriel** de Lessert — Abraham-Marguerite — (dit parfois Delessert), fils d'Etienne, 1786-1858. Général de brigade des gardes nationales de la Seine en 1831. Préfet de police en 1836. Pair de France et Conseiller d'Etat sous Louis-Philippe en 1844. Grand'croix de l'ordre d'Isabelle la Catholique en 1844. Grand officier de la Légion d'honneur en 1845. Commandant de l'ordre de Léopold de Belgique, etc. (*Notes 36 à 39*).

**Gabriel** (a), dernier des fils d'Etienne de Lessert et de Madeleine-Catherine Boy de la Tour, bourgeois de Cossonay, d'Aubonne et de Genève, naquit à Paris, rue Coq-Héron, le 17 mars 1786.

Le 25 août 1792, sous le règne de la Terreur, les parents de Gabriel l'envoyèrent à Genève, par la dili-

(a) Tiré de *La vie de Gabriel de Lessert* par J. Tripiet Le Franc, Paris 1859 et des archives de la famille.

gence, rejoindre ses deux frères Alexandre et François qui suivaient le collège de cette ville.

Peu après son arrivée en Suisse, les Français investirent la ville de Genève; l'on fit alors partir les trois jeunes gens pour Bougy, près d'Aubonne, résidence de leur oncle de Lessert.

Le premier jour, ils allèrent, à pied, de Genève à Nyon (25 kilomètres) où ils couchèrent; Gabriel était alors âgé de 6 ans et demi. Ils trouvèrent la route couverte de gens quittant la ville. Plus tard ils furent ramenés à Genève et assistèrent à la révolution qui y eut lieu en 1793.

Gabriel passa deux autres années dans une pension à Thoune. A l'époque où il y séjournait, les troupes françaises prirent la ville de Berne; le jeune Gabriel fut alors caché dans les montagnes, puis ramené à Thoune. Il retourna ensuite à Genève, et fut confié aux soins habiles de M. le professeur Pierre Prevost<sup>(a)</sup> ami de la famille, qui avait été autrefois précepteur de ses frères aînés à Lyon et à Paris, et chez lequel il demeura encore deux ans.

Il entra de bonne heure dans la maison de banque de son père, à Paris, où il devint associé de ses frères aînés. A une époque où on ne voyageait guère encore, en 1808, Gabriel parcourut toute l'Italie, l'Angleterre et l'Ecosse.

Lorsque Napoléon 1<sup>er</sup> sentit la nécessité de recourir à l'appui de la garde nationale, Gabriel de Lessert se présenta l'un des premiers à son appel. Il fut successivement nommé en 1814 capitaine de la garde nationale de Paris, puis adjudant commandant sous les ordres du général Durosnel et des maréchaux Moncey et Masséna. Il prit part à la bataille qui eut lieu aux portes de Paris, le 30 mars 1814, contre les puissances coalisées et fut nommé à cette occasion chevalier de la Légion d'honneur pour ses courageux services. Après la seconde abdication de Napoléon, Gabriel signa, avec le baron Benjamin de Lessert, son frère, colonel de la 3<sup>me</sup> légion de la garde nationale parisienne, la protestation suivante, au sujet de l'injonction faite à la garde nationale

de reprendre la cocarde blanche, qu'elle avait commencé à porter le 10 mars 1814 :

« Les soussignés, en réponse à l'ordre du jour du « 6 juillet 1815, ont l'honneur de déclarer à M. le « maréchal Masséna, prince d'Esling, commandant « en chef, qu'ils tiendront à honneur de conserver à « jamais les couleurs nationales, qui ne pourraient être « abandonnées sans danger. Ils osent affirmer que leur « opinion individuelle est celle de la très grande majorité de leurs frères d'armes. En conséquence, ils ont « l'honneur de prier M. le maréchal de mettre cette « déclaration sous les yeux des membres de la commission du gouvernement, et de les inviter à lui faire « donner la plus grande publicité, afin de prévenir les « désordres qui pourraient résulter de la moindre « incertitude à cet égard. »

Cette protestation fut considérée comme une hostilité au gouvernement de Louis XVIII et obligea Benjamin et Gabriel de Lessert à se retirer de la garde nationale. Leur éloignement ne fut cependant pas de longue durée; Louis XVIII, mieux conseillé, rétablit, par ordonnance du 7 juillet 1815, dans leurs fonctions respectives, les commandants et les officiers de la garde nationale qui étaient en activité le 1<sup>er</sup> mars précédent.

Le 18 juin 1816, Gabriel de Lessert perdit son père, M. Etienne, qui mourut dans son hôtel de la rue Coq-Héron et qui, malgré sa chétive constitution, était parvenu à l'âge de 81 ans. Gabriel se maria en 1824; il avait 38 ans. Il épousa Mademoiselle Valentine de Laborde, fille du comte Alexandre de Laborde<sup>(a)</sup>, et de Mademoiselle de Cabre, ancienne dame d'honneur de l'Impératrice Joséphine. Il eut deux enfants, Edouard et Cécile. Jusqu'à l'année 1830, Gabriel vécut tout à fait dans la vie privée, ne voulant rien solliciter d'un gouvernement qui devenait de plus en plus contraire à ses principes libéraux. Mais, quand éclata la révolution de juillet 1830, Gabriel se rattacha, ainsi que ses frères, à la constitution et à la dynastie nouvelle qu'ils appuyèrent de toute leur influence.

(a) Pierre Prevost, célèbre physicien et littérateur genevois; ce fut dans la famille de Lessert qu'il fit la connaissance de J.-J. Rousseau.

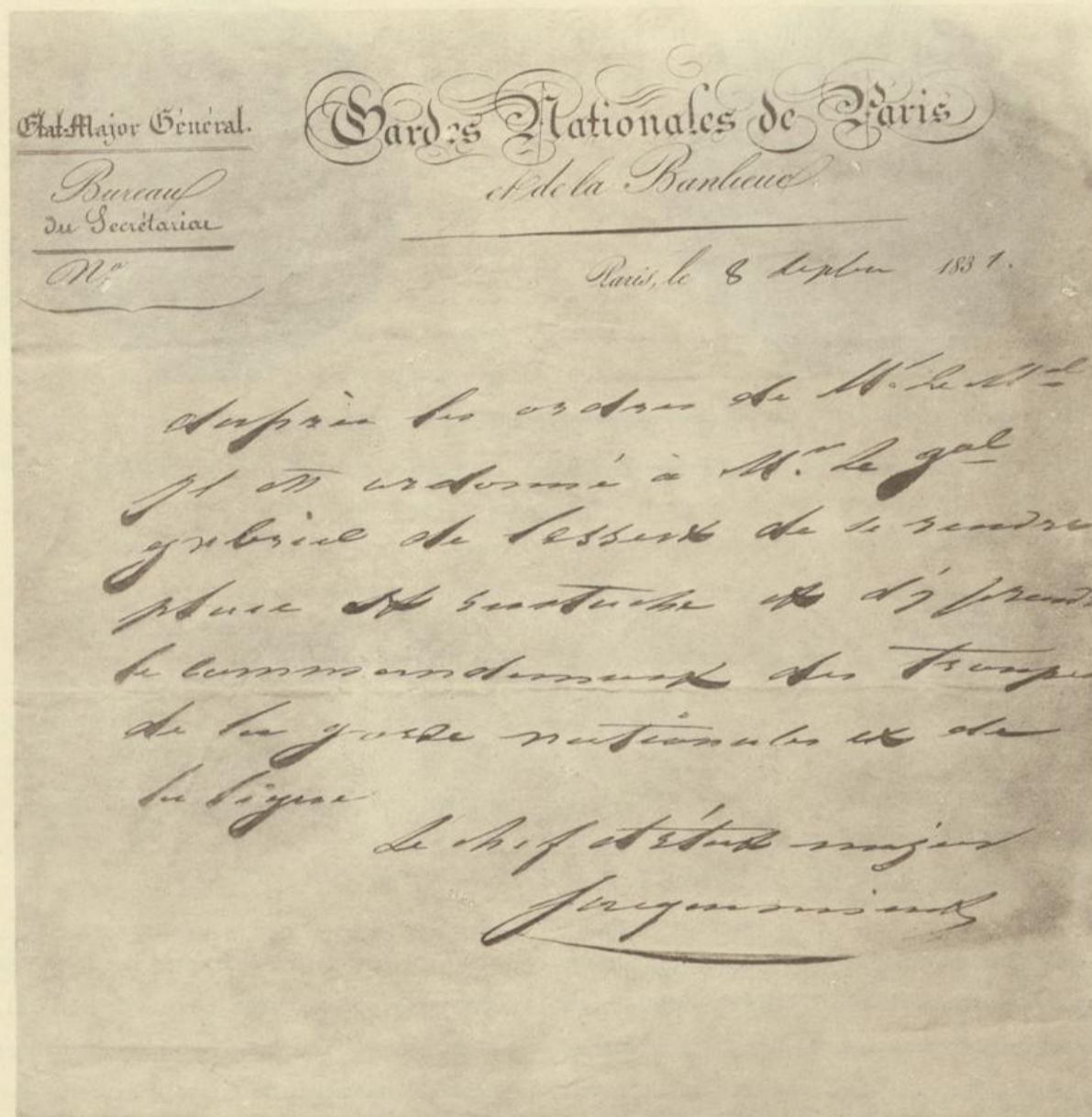
(a) Le comte Alexandre de Laborde, homme du monde accompli et savant distingué. Il était membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ainsi que de celle des Sciences morales et politiques.

Dans une lettre du 18 août 1830, adressée à son ami le comte de Forbin, directeur général des musées, Gabriel de Lessert l'entretient des conséquences de la révolution de juillet en ces termes :

« Nous avons traversé ces immenses événements sans aucun inconvénient personnel, et ces dames, quoique placées à Passy pendant quelques jours dans une

« ciles ; peu à peu le gouvernement prend de la force  
« et c'est une belle chose quand on pense qu'il n'y a ni  
« arrestations, ni persécutions ; la grande difficulté du  
« moment est dans les intrigants de toutes espèces et  
« de tous les temps, qui veulent des places, et dans  
« leurs singulières prétentions. »

Au commencement d'août 1830, Gabriel fut nommé



Ordre du Général Jacqueminot — 8 septembre 1831

« position difficile, n'ont point été effrayées. Mainte-  
« nant tout est tranquille et le nouveau roi a l'assenti-  
« ment unanime de tous les honnêtes gens ; il était le  
« seul et unique moyen de sauver la France du répu-  
« blicanisme et de l'anarchie et il a prouvé une grande  
« abnégation de lui-même et un grand courage en  
« acceptant le trône, dans des circonstances aussi diffi-

aide-major général du général **Lafayette**, comman-  
dant supérieur des gardes nationales de la Seine, puis  
en 1832, général de brigade du même département.  
En 1834, il quitta les affaires de banque pour occuper  
le poste de préfet de l'Aude, puis celui d'Eure et Loir.  
En juin, 1836, pendant que Gabriel de Lessert était  
préfet de ce dernier département, éclata le terrible

incendie de la cathédrale de Chartres, attribué à l'imprudence de deux ouvriers plombiers, occupés à des soudures dans les galeries du comble. Cette magnifique cathédrale, l'un des plus beaux monuments gothiques de l'Europe, remarquable par ses innombrables sculptures et ses admirables arabesques, put être en partie

rue de Jérusalem, du vieil hôtel du baillage des premiers présidents et des préfets de police. Là, tous les jours, dès sept heures et demie du matin, il était installé dans son cabinet pour recevoir les rapports sur les événements arrivés dans la nuit, etc... A onze heures, il montait à cheval et se rendait chez le ministre de l'inté-



*Médaille gravée par Barre, graveur de la Monnaie de Paris*

*Faite avec le métal des cloches fondues par l'incendie de la Cathédrale de Chartres en 1836*

*Recevez mes sincères Salutations.  
Gabriel de Lessert.*

*Autographe et signature de Gabriel de Lessert, Pair de France.*

sauvée des flammes, grâce au courage, au dévouement et au sang-froid de Gabriel de Lessert. Celui-ci, au péril de sa vie, organisa les secours à l'intérieur, et sous les toits enflammés, d'où le plomb fondu coulait de toutes parts, il resta le dernier à son poste. La ville de Chartres reconnaissante lui fit frapper une médaille avec le métal des cloches fondues par l'incendie. (Notes 40 et 41).

Il fut nommé en 1836, par le roi Louis-Philippe, aux fonctions importantes de préfet de police de Paris. Après une longue conférence que Gabriel de Lessert eut avec le roi, l'ordonnance royale qui le nommait préfet de police fut signée, et il alla prendre possession,

rieur ; il se présentait ensuite chez le roi, puis faisait une rapide tournée dans les rues de Paris. Il était toujours rentré à une heure pour ses audiences. A deux heures il travaillait de nouveau avec ses chefs de service ; il recevait les pairs, les députés, les fonctionnaires ainsi que toutes les personnes qui sollicitaient, d'urgence, d'être entendues.<sup>(a)</sup> Il allait alors vers trois heures au Conseil d'Etat ou à la Chambre des pairs. Il revoyait souvent, à cinq heures, le ministre de l'Intérieur, faisait des visites officielles, en voiture ou à cheval, et rentrait habituellement à six heures et demie. Après s'être habillé, il se rendait dans son salon en grande toilette, c'est-à-dire en cravate blanche, en ha-

(a) Préoccupé d'assurer le sort des invalides du travail, il jetta, avec l'éminent juriconsulte Ortolan, les bases de la "Caisse de retraites pour la vieillesse."

bit, en pantalon collant, en bas de soie et en escarpins. Petit détail pittoresque : très élégant dans sa mise, Gabriel de Lessert avait inauguré aux soirées de la cour de Louis-Philippe et mis à la mode l'habit de drap bleu à boutons d'or, qu'il porta presque toute sa vie comme habit de cérémonie.

Grand, bien fait, doué d'un physique agréable, Gabriel de Lessert était très répandu dans la haute société de Paris. Il ne se passait pas un seul jour sans qu'il ne fit une promenade à cheval et il avait conservé la dangereuse habitude d'avoir des chevaux fougueux. Il franchissait souvent à cheval, en trois heures, les quatorze lieues de Paris à Fontainebleau et conduisait à grandes guides, dans Paris et au Bois, un brillant attelage de quatre chevaux pur sang.

Gabriel de Lessert avait presque chaque soir, à dîner, cinq ou six invités appartenant à l'élite des savants, des littérateurs, des artistes, de l'armée ou des hommes d'Etat, sans compter sa famille.

On sait qu'enfermé dans la citadelle de Strasbourg, aussitôt après sa tentative avortée, le prince Louis-Napoléon (Napoléon III) attendait l'instant où il devait comparaître devant les tribunaux, lorsqu'une voiture vint le chercher, le 9 décembre 1836 au soir, pour le conduire à une destination inconnue. Le 11 décembre, à deux heures du matin, le prince Louis-Napoléon arrivait dans la cour de la Préfecture de police, à Paris, où Gabriel de Lessert l'attendait. La réception fut froide, mais courtoise. Le préfet apprit au prince qu'il lui faudrait repartir dans deux heures pour Lorient, et que, de là, il passerait aux Etats-Unis, sur une frégate française. Le prince fit connaître à Gabriel de Lessert le désespoir qu'il avait de ne pas pouvoir partager le sort de ses compagnons d'infortune. Il se plaignit de ce qu'on l'avait enlevé de Strasbourg, sans lui avoir fait subir d'interrogatoire général et de ce qu'on lui ôtait ainsi tous les moyens de déposer des faits favorables à ceux qui étaient accusés d'avoir embrassé sa cause ; mais Gabriel de Lessert avait des ordres ponctuels à exécuter et les protestations du prince devaient échouer aussi forcément à Paris qu'à Strasbourg. Louis-Napoléon prit alors la résolution d'écrire au roi Louis-Philippe et demanda au préfet de vouloir bien se

charger de faire parvenir ses doléances au souverain. Gabriel de Lessert y consentit volontiers et tint, dès le lendemain matin, sa parole.

Une collation avait été servie pour le prince dans la grande salle à manger de la Préfecture, dans cette même salle où, presque tous les matins, Edouard de Lessert et Cécile (a), jeunes enfants du préfet, venaient s'ébattre et prendre avec Mademoiselle Eugénie de Montijo (b), (plus tard impératrice Eugénie) leur amie, des leçons de gymnastique. Le prince ne voulut point accepter cette collation. Il ne prit que quelques biscuits et un verre de champagne, qui lui furent apportés dans le salon rouge de la préfecture où il attendit patiemment son départ. Après deux heures de repos, le prince quitta la capitale et fut conduit à Lorient, sous bonne escorte.

L'importante mission que Gabriel de Lessert accomplit dans cette circonstance, était d'autant plus douloureuse pour lui, qu'il venait de revoir, dans la condition extrême de prisonnier, le fils d'une reine qui l'avait accueilli autrefois dans ses voyages avec une exquise et rare bienveillance (c).

Gabriel de Lessert n'en était qu'à la première des épreuves que le destin lui avait imposées. La descente du prince Louis-Napoléon dans la petite anse de Vimeux, près de Boulogne-sur-Mer, qui eut lieu le 6 août 1840, et la fâcheuse échauffourée qui s'en suivit, offrirent à Gabriel de Lessert une nouvelle occasion de sacrifier ses sentiments personnels aux obligations de sa place.

Effectivement, le 12 août 1840, entre minuit et une heure du matin, deux berlines de voyage, attelées chacune de quatre chevaux de poste et escortées de huit gendarmes de la Seine, arrivèrent par le quai des Orfèvres à la Préfecture de police ; elles venaient de la citadelle de Ham. Dans la première de ces voitures, se trouvaient le prince Louis-Napoléon, M. Lardenois,

(a) Cécile de Lessert, plus tard comtesse de Nadaillac.

(b) En 1834 éclatèrent en Espagne des troubles graves. Pendant que le sévère comte de Montijo restait à Madrid, il envoyait à Paris sa femme et ses deux filles dont l'une devint l'impératrice Eugénie et l'autre la duchesse d'Albe. C'est à Paris que la comtesse de Montijo se lia intimement avec le comte Alexandre de Laborde, père de Madame Gabriel de Lessert.

(c) Dans un voyage qu'il fit en Suisse vers 1830, M. Gabriel de Lessert fut présenté à la reine Hortense, dont il reçut l'hospitalité au château d'Arenenberg, près du lac de Constance. Gabriel de Lessert était depuis longtemps un fidèle ami de la reine Hortense ; il mit beaucoup de dévouement à lui faciliter son départ pour la Suisse en 1815. — C'est lui qui donna à la reine des nouvelles de son fils de Morny (né en 1811) et dont il est le tuteur. —

Une lettre de 1824 de Gab de Lessert à la reine lui dit qu'il est désolé de penser que depuis 2 ans celle-ci n'a pas eu de lettres de lui. Il est vrai, ajoute-t-il, que le cabinet noir a dû en arrêter. — (Voir Madame de Souza et sa famille par le Baron de Maricourt, Paris 1907.)

pages 335, 336 et 335. —

lieutenant-colonel de la garde municipale et deux gardes du même corps. Le prince paraissait triste et abattu. Cette fois encore Gabriel de Lessert l'attendait. (a)

A peine descendu dans la cour de la Préfecture, le prince lui fut présenté et se félicita de retrouver prêt en exercice l'ami de sa famille. Après quelques paroles échangées, le prince fut conduit à la Conciergerie par la voie de communication qui existait alors entre les cours de la Préfecture de police et cette maison de justice dans laquelle il entra le 12 août 1840, pour en sortir le 26 septembre suivant. On lui donna la meilleure chambre de la prison et il y demeura tout le temps de sa détention.

Louis-Bonaparte, ex-roi de Hollande, père du prince Louis-Napoléon, se plaignit à cette époque, par une lettre publiée dans les journaux, du choix fait de cette chambre, qui avait été précédemment affectée à l'assassin Fieschi. Gabriel de Lessert fut très ému de ces plaintes. Il ne pouvait pas entrer dans sa pensée de vouloir flétrir le nom du prince par un triste rapprochement, quand il venait de contribuer par son influence, dans les conseils du roi, à la décision qui faisait revenir en France les cendres de l'empereur Napoléon 1<sup>er</sup>.

Gabriel de Lessert répondit, le 2 septembre 1840, dans le *Moniteur Universel*, que la pièce où était détenu, à la maison de justice, le prince Louis-Bonaparte, avait effectivement servi à Fieschi; mais que c'était bien à tort qu'on cherchait dans cette fâcheuse coïncidence un reproche à adresser à l'autorité; que l'ancienne chambre de Fieschi avait subi depuis quelque mois une transformation complète; qu'elle avait été donnée, comme étant le logement le plus salubre et le plus convenable à l'inspectrice du quartier des femmes, et que c'était seulement sous ce double rapport, que cette inspectrice en avait été dépossédée à l'arrivée du prince.

A cette époque, le préfet de police n'avait pas le temps de jouir des douceurs de la villégiature ou de se complaire dans le repos. Le parti républicain conspirait sans cesse, et la Préfecture le surveillait activement pour déjouer ses menées. Un jour, entre autres, on adressa à Louis-Philippe une caisse qui avait pour suscription *au Roi, ... à lui-même*, et la lettre qui

(a) « L'Impératrice Eugénie, par suite d'une circonstance très étrange, avait vu l'Empereur pour la première fois en 1840, après l'affaire de Strasbourg. La Comtesse de Montijo et ses filles étaient à Paris. — Un jour, elles allèrent rendre visite à Madame de Lessert, la femme du Préfet de Police, qui habitait la Préfecture avec sa famille. C'était au moment même de l'arrestation, et le Prince que l'on avait amené très rapidement à Paris, venait d'arriver à la préfecture de police »

l'accompagnait annonçait l'envoi d'une couronne enrichie de diamants, trouvée en pays étranger; on pria le roi d'ouvrir lui-même ce coffre, pour qu'il eût tout le plaisir de la surprise. A l'aide d'un ciseau, d'un tourne-vis et d'un marteau, Gabriel de Lessert sépara les planches du couvercle et trouva, au lieu d'une couronne en pierreries, des serpents à sonnettes engourdis et couchés dans une couverture. Gabriel de Lessert, après avoir examiné les dangereux dormeurs, les fit envoyer au Jardin des plantes. Il s'occupa peu de connaître les auteurs d'aussi mauvaises plaisanteries; il avait mieux à faire, il avait à surveiller les véritables conspirateurs.

Le rapport que Gabriel de Lessert faisait tous les soirs au roi, et dont M. Taschereau a donné des spécimens dans sa *Revue rétrospective*, doit avoir pris naissance, si ce n'est avec les lieutenants-généraux de police, du moins avec le premier préfet de police; car à la date du 5 ventôse an X (1802), nous trouvons cette phrase dans une lettre de Bonaparte consul: « Le préfet de police me rend compte tous les soirs de la situation de Paris ». Le préfet de police était donc continuellement en relation avec le chef de l'Etat, ainsi que cela se passait pour ses prédécesseurs, les anciens prévôts de Paris, qui ne relevaient que du roi et qui rendaient des ordonnances en l'absence du souverain.

Gabriel de Lessert était déjà préfet de police depuis près de dix ans, quand il obtint le double honneur d'être élevé par Louis-Philippe à la dignité de *pair de France*, le 4 mai 1844 et de grand officier de la Légion d'honneur, le 27 mai 1845, en reconnaissance de ses nombreux services. Dans la séance de la Chambre des pairs du 28 mars, Gabriel de Lessert fut admis à prêter serment comme pair de France et, dès ce jour, à prendre part aux délibérations.

Les funérailles de l'Empereur Napoléon 1<sup>er</sup>, qui eurent lieu aux Invalides, préoccupèrent longtemps, avant et après ce jour mémorable, l'esprit de Gabriel de Lessert et donnèrent de nombreux travaux à ses employés et à ses agents. Le procès qui eut lieu en 1841 à la cour des pairs, au sujet de l'entreprise de Boulogne-sur-Mer, surexcita l'opinion publique et mit encore en évidence le nom et la cause du prince Louis-

« Madame de Lessert, ayant été prévenue de son passage, plaça Madame de Montijo et ses filles à une fenêtre, d'où elles purent voir passer le Prince, qu'on emmenait escorté par un officier de gendarmerie d'une taille exceptionnellement élevée »  
Voir « *Souvenirs intimes de la Cour des Tuileries* » par M<sup>me</sup> Carette. Paris 1889 - Vol. 1 - page 187. —

Napoléon. De leur côté, les révolutionnaires de la province entrèrent en relations de complots avec les meneurs de la capitale. Il fut décidé que Lyon donnerait le signal de la révolte et que Paris suivrait le mouvement. On était prêt de part et d'autre à s'insurger, lorsque le 13 juillet 1842, l'héritier du trône, le duc d'Orléans, se brisa l'épine dorsale en tombant de voiture et succomba au bout de quelques heures entouré de sa famille éplorée, et sous les yeux de Gabriel de Lessert qui reste constamment au chevet de son lit. Cette mort si imprévue et si douloureuse suspendit l'irritation des partis et ramena presque les opposants auprès de la royauté en deuil ; mais, cette première émotion passée, l'espoir reprit plus vif que jamais dans l'âme des républicains. Gabriel de Lessert avait d'excellents agents secrets, il était au courant de tout ce qui se passait, et, par ses rapports circonstanciés et nombreux, il ne laissait rien ignorer au roi et à ses ministres de la gravité des circonstances. Si le Gouvernement tomba, la faute n'en fut pas au préfet de police, qui prévint à plusieurs reprises, les ministres et le roi, des périls dont ils étaient menacés et qui leur offrit même les moyens de les conjurer. La faute doit incomber tout entière au Conseil des ministres qui ne sut pas dominer le roi, et au roi qui voulut, contrairement aux institutions constitutionnelles, ne point écouter son conseil. Cette opinion est celle de beaucoup de fonctionnaires qui étaient bien placés pour voir marcher les événements ; elle est aussi celle du prince de Joinville qui, comme s'il eût été prophète, écrivait quatre mois avant la révolution, à son frère le duc de Nemours :

« Il n'y a plus de ministres, leur responsabilité est nulle, tout remonte au roi... qui est arrivé à un âge où on n'accepte plus d'observations... et qui fausse nos institutions constitutionnelles... Il m'est impossible de regarder dans l'avenir, et il m'effraie un peu (a). »

La *Revue rétrospective* a publié quelques extraits des rapports que Gabriel de Lessert adressait chaque soir au roi, et que le pillage des Tuileries a livrés à la curiosité publique. En voici quelques-uns :

(a) *Revue rétrospective* de 1848.

1848. 15 février. — « Il règne dans Paris un sentiment d'assez vive inquiétude, causée par l'appréhension de quelques troubles possibles à l'occasion de l'affaire des banquets ; cependant la physionomie de la population est encore assez tranquille ; il y a peu d'étrangers, les marchands se plaignent de ne pas vendre. Il y a peu d'activité dans les transactions commerciales. »

17 février. — « La population de Paris est toujours inquiète et assez agitée. Plusieurs réunions ont eu lieu parmi les diverses nuances de l'opposition, pour s'occuper d'une grande manifestation. Rien n'a encore été décidé à ce sujet. Les affaires sont suspendues. Les marchands ne vendent pas. »

18 février. — « Continuation de tranquillité ; mais toujours même inquiétude. Beaucoup d'ouvriers ont l'intention d'aller mardi se joindre à l'attroupement qui se réunira sur la place de la Madeleine, pour se rendre aux Champs-Élysées. »

L'opposition faisait depuis longtemps déjà, avec ses banquets, une guerre acharnée au gouvernement, et pensait que la Chambre céderait devant l'opinion publique, soulevée contre elle ; mais la Chambre tint bon, elle incrimina les réunions et défendit de les continuer. L'opposition se révolta contre la décision de la majorité parlementaire, et se mit à la tête du banquet du 12<sup>me</sup> arrondissement de Paris, pour prouver à la Chambre et au gouvernement le peu de cas qu'elle faisait de leurs ordres. Les ministres et la Chambre furent stupéfaits de la résistance de l'opposition. Le 20 février, Gabriel de Lessert reçut l'ordre du Conseil des ministres, d'annoncer l'interdiction des banquets et fit afficher, dans la soirée du lendemain, un arrêté dans ce sens. Cette ordonnance était un avis donné aux perturbateurs ; la proclamation suivante, aux habitants de Paris qui parut en même temps, est un conseil adressé aux bons citoyens :

Habitants de Paris,

« Une inquiétude qui nuit au travail et aux affaires règne depuis quelques jours dans les esprits ; elle provient des manifestations qui se préparent. Le gouvernement, déterminé par des motifs d'ordre public, qui ne sont que trop justifiés et usant d'un droit que

« les lois lui donnent et qui a été constamment exercé  
 « sans contestation, a interdit le banquet du 12<sup>me</sup> arron-  
 « dissement. Néanmoins, comme il a déclaré devant la  
 « Chambre des députés que cette question était de  
 « nature à recevoir une solution judiciaire, au lieu de  
 « s'opposer par la force à la réunion projetée, il a pris  
 « la résolution de laisser constater la contravention, en  
 « permettant l'entrée des convives dans la salle du  
 « banquet, espérant que ces convives auraient la sagesse  
 « de se retirer à la première sommation, afin de ne pas  
 « convertir une simple contra-  
 « vention en un acte de rébel-  
 « lion. C'était le seul moyen de  
 « faire juger la question de-  
 « vant l'autorité suprême de la  
 « Cour de cassation.

« Le gouvernement persiste  
 « dans cette détermination ;  
 « mais le manifeste publié ce  
 « matin par les journaux de  
 « l'opposition annonce un au-  
 « tre but, d'autres intentions :  
 « il élève un gouvernement à  
 « côté du gouvernement du  
 « pays, de celui qui est institué  
 « par la Charte et qui s'appuie sur la majorité des  
 « Chambres ; il appelle une manifestation publique,  
 « dangereuse pour le repos de la cité ; il convoque,  
 « en violation de la loi de 1841, les gardes nationaux,  
 « qu'il dispose à l'avance en haie régulière par numéro  
 « de légion, les officiers en tête. Ici, aucun doute n'est  
 « possible ; de bonne foi, les lois les plus claires, les  
 « mieux établies, sont violées. Le gouvernement saura  
 « les faire respecter ; elle sont le fondement et la garan-  
 « tie de l'ordre public.

« J'invite tous les bons citoyens à se conformer à ces  
 « lois, à ne se joindre à aucun rassemblement de crainte  
 « de donner lieu à des troubles regrettables. Je fais  
 « cet appel à leur patriotisme et à leur raison, au nom  
 « de nos institutions, du repos et des intérêts les plus  
 « chers de la cité. »

Le pair de France, préfet de police,  
 GABRIEL DE LESSERT.

Gabriel de Lessert adressa au roi, dans la nuit du  
 22 au 23 février (1848), le rapport suivant qui fait con-  
 naître les principaux événements accomplis le premier  
 jour de l'insurrection :

« La journée a été bien difficile. La nuit dernière, les  
 « travaux de la tente destinée au banquet réformiste ont  
 « été poussés jusqu'à une heure du matin ; à cette heure  
 « ils ont cessé. Quelques curieux sont venus sur ce  
 « point, mais sans désordre.

« La tranquillité paraissait devoir durer, lorsque



*Villa Gabriel de Lessert*

*Passy-Paris, rue Raynouard, 19 — Acheté en 1803 — Vue prise en 1900.*

« vers dix heures du matin, quelques étudiants et un  
 « certain nombre d'hommes en blouse, sont sortis du  
 « quartier latin, se dirigeant sur la Madeleine. Arrivés  
 « à cet endroit, ils ont proféré des cris dans une inten-  
 « tion hostile, et peu à peu, des groupes nombreux se  
 « sont formés. Il a fallu les disperser. Les curieux,  
 « comme de coutume, étaient nombreux et gênaient  
 « l'action de la force publique. Ce rassemblement s'est  
 « alors divisé. Une partie s'est portée sur la Chambre  
 « des députés ; elle y a pénétré un instant, et elle a été  
 « repoussée par la troupe envoyée dans ce but. Une  
 « autre s'est dirigée sur le quartier St-Jacques, pour  
 « aller à l'Ecole polytechnique ; on a lancé des pierres  
 « contre le bâtiment et on a cassé des vitres. Ces émeu-  
 « tiers ont aussi jeté des proclamations par dessus les  
 « grilles. Ils ont été dispersés par une charge de gardes  
 « municipaux à cheval ; mais ils se sont bientôt refor-  
 « més. Ce rassemblement alors, a passé les ponts et a

« traversé le quartier St-Martin, où il a répandu un grand effroi.

« Sur la place de la Concorde, des individus se sont réunis en grande nombre. Augmenté par des curieux et par des ouvriers en chômage, cet attroupement est devenu formidable. Il a attaqué des postes, élevé des barricades et allumé un incendie. Chargé plusieurs fois par la troupe de ligne et par la garde nationale à cheval, il s'est replié sur la rue de Rivoli, où il a élevé des barricades, ainsi que dans la rue de St-Honoré, depuis la place Beauveau jusqu'à la rue de la Monnaie.

« Plusieurs fois dispersé, il s'est toujours reformé. Il a fini par piller un grand nombre de boutiques d'armuriers, dans la rue St-Honoré et sur le quai de la Mégisserie, malgré les charges continuelles de la garde à cheval. D'autres rassemblements se sont formés dans la rue Bourg-l'Abbé, près le magasin de Lepage, armurier, où une barricade a été enlevée très bravement par la garde municipale, qui a essuyé un feu très vif dans cette affaire ; un homme, du côté des insurgés, a été tué. Sur d'autres points encore, on a pillé des boutiques et des maisons ; partout sur leur passage les émeutiers ont brisé les reverbères et les lanternes à gaz. Ils ont brûlé le corps de garde de la rue de Ponthieu, la barrière de Courcelles, les chaises et les jeux de bois des Champs-Élysées. La garde nationale a assez bien répondu à l'appel. Cependant certaines légions n'ont presque pas fourni d'hommes. La troupe de ligne a très bien marché, et la garde municipale s'est montrée pleine de patience et de bravoure.

« Enfin les Batignolles ont été attaquées par les pillards. Des gardes nationaux les ont combattus et les ont vigoureusement repoussés. Souhaitons que la journée de demain se passera sans trouble. Cependant nous ne l'espérons guère. »

Depuis ce moment, Paris, considéré comme en état de siège, se trouva placé sous la puissance et le régime militaires. Au maire du 6<sup>me</sup> arrondissement qui venait lui demander des ordres, Gabriel de Lessert répondit, comme il l'avait déjà fait depuis vingt-quatre heures à plus de deux cents personnes venues à lui pour cher-

cher des instructions, qu'il n'avait pas d'ordres à donner, qu'il n'était malheureusement plus rien, que le commandement de Paris était déjà remis à l'autorité militaire.

L'opposition et le mécontentement augmentaient de plus en plus ; on s'aperçut que les masses avaient reçu un nouveau mot d'ordre et que c'était maintenant à la royauté qu'on en voulait.

Gabriel de Lessert prévient le gouvernement de ce qui se passe et de ce qui va se passer, mais celui-ci semble ne rien voir et ne rien entendre. Aux Tuileries on semble avoir complètement perdu la raison ; on semble ne pas savoir que les événements ont marché et que toute composition est maintenant impossible.

Le roi connaît enfin la situation de Paris ; il commence à comprendre le sort qui lui est réservé. Les Tuileries ne sont plus le palais du souverain ; elles sont un caravansérail où tout le monde entre et sort, où tout le monde parle et commande. Alors le roi tout éperdu, sollicité par son entourage, signe son abdication ; son salut n'est plus que dans la fuite. En effet, le roi n'a que le temps de quitter son palais pendant que la populace armée s'en empare et le met au pillage.

La garde municipale quittant la Préfecture de police que le peuple allait envahir, Gabriel de Lessert pensa avec raison que sa présence n'y était plus nécessaire, et que sa dignité même souffrirait, s'il y restait plus longtemps. Il quitta donc cette préfecture, qu'il avait dirigée pendant près de douze ans, avec un profond regret, mais aussi avec la conscience d'avoir fait fidèlement son devoir jusqu'à la dernière heure.

Gabriel de Lessert, entraîné par un ami, traversa les cours de la Préfecture, et se rendit chez M. Léon de Laborde, son beau-frère, député, demeurant quai Malaquais, 1, où l'attendait toute sa famille éplorée.

Des fenêtres de M. de Laborde, Gabriel de Lessert vit passer sur le quai du Louvre l'insurrection triomphante, revenant du pillage des Tuileries. Le colonel Courtais, à cheval, était à la tête de ce troupeau d'hommes dont quelques-uns portaient, au bout de leurs fusils, des quartiers de viande, des pains, des jambons, enfin les réserves de l'office de la table de Louis-Philippé. A cette vue Gabriel de Lessert ne put s'empê-

cher de tressaillir et de déplorer plus vivement encore l'inaction où l'avait réduit le pouvoir régnant. Il regretta le temps où, mieux inspiré, le gouvernement de Juillet avait mis dans des mains fermes et sûres comme les siennes, le soin de combattre et de vaincre la révolte. Gabriel de Lessert a rempli, pendant onze ans et cinq mois, les fonctions de préfet de police, et, pendant tout ce temps, il n'a jamais pris un seul jour de congé, et il n'a jamais été une seule fois malade.

Cédant aux instances de sa fille et de M. le vicomte de Valon, son gendre, Gabriel de Lessert alla chercher un refuge dans leur maison de la rue de l'Arcade. Il y resta deux jours et partit ensuite pour l'Angleterre. Bien qu'il n'eût pas partagé les fautes de son roi, Gabriel de Lessert voulut partager son exil. Il arriva à Claremont où Louis-Philippe lui fit un accueil plein de reconnaissance et de bonté. Le roi savait qu'il était resté, jusqu'au dernier instant, son loyal et courageux serviteur. Gabriel de Lessert visita fréquemment le roi dans sa retraite, et il adoucit souvent, par des paroles consolatrices, l'amertume des jours du royal exilé. <sup>(a)</sup>

Sollicité de retourner en France par sa famille dont les affections se trouvaient à Paris, rappelé par ses amis qui lui disaient que le pouvoir républicain fonctionnait tranquillement dans la capitale et que son existence n'avait rien à craindre de ce parti, Gabriel de Lessert obtint de Louis-Philippe la permission de s'éloigner de Claremont, et quitta, six mois après son arrivée à Londres, le sol hospitalier de l'Angleterre, pour se retirer dans sa charmante villa de Passy. Dès lors Gabriel de Lessert parlait peu politique, il préférait, pour garder ses amis, discourir sur tout autre sujet.

Gabriel de Lessert avait marié le 9 septembre 1847 sa fille Cécile à M. le vicomte Alexis de Valon. Il se complaisait dans le bonheur de ces jeunes époux et il eût aimé pouvoir les accompagner dans leurs longues excursions en Suisse et en Italie, mais ses devoirs de préfet le retenaient attaché à la préfecture et lui défendaient les plaisirs de la villégiature. Lorsque la révolution de 1848 éclata et vint le rendre à sa liberté d'action, Gabriel de Lessert consacra ses loisirs à ses enfants. Il voyagea souvent avec eux et visita fréquemment aussi leur belle propriété de St-Priest, située près de Limoges.

(a) Louis-Philippe séjourna d'abord à Claremont, domaine appartenant à son gendre le roi des Belges; puis il s'établit à Richemont où il mourut en 1850, 2 ans après son arrivée en Angleterre.

Six jours seulement avant sa mort, Gabriel de Lessert, malgré ses soixante-onze ans, chassait encore, avec quelques amis et quelques jeunes compagnons, dans une partie de la forêt de Chantilly qu'il avait affermée. Il avait eu chaud pendant la chasse, et prit froid en s'arrêtant près d'un étang gelé, où il voulut porter secours à un paysan qui s'y était inconsidérément engagé.

En rentrant, Gabriel de Lessert fut obligé d'avouer à sa famille qu'il se sentait indisposé et se mit au lit. Le lendemain, ayant appris que l'Empereur et l'Impératrice honorerait de leur présence le bal que donnait son honorable ami lord Cowley, l'ambassadeur d'Angleterre à Paris, il résolut de se rendre à cette soirée, afin d'y rencontrer l'Impératrice, qu'il connaissait depuis son enfance et à laquelle il avait voué une vive affection, désireux surtout de pouvoir féliciter sa Majesté, dans cet asile neutre, de la manière miraculeuse dont elle avait échappé à l'attentat criminel du 14 janvier.

Déjà quelques jours après cet attentat, M<sup>me</sup> Gabriel de Lessert s'était rendue aux Tuileries et avait fait visite à S. M. l'Impératrice, mais, retenu par ses opinions et par le souvenir de ses hautes fonctions sous le Gouvernement de Louis-Philippe, Gabriel de Lessert n'avait pas encore pu trouver l'occasion de voir Sa Majesté, et de lui exprimer toute la joie qu'il ressentait de ce que la Providence avait si miraculeusement sauvé ses jours et ceux de l'Empereur. Il était heureux qu'un moment favorable se présentât et ne voulut point le laisser échapper. Aussi fut-ce en vain que M<sup>me</sup> Gabriel de Lessert, voyant son mari toujours indisposé, s'efforça de le détourner de son projet; elle ne put le faire revenir sur une décision si bien arrêtée. Gabriel de Lessert alla donc chez lord Cowley; il vit l'Impératrice comme il l'avait tant désiré; mais il paya cher cette satisfaction.

Il rentra chez lui vers minuit à Passy; quoique bien enveloppé et dans un équipage bien fermé, il eut froid en route. Le lendemain, une fluxion de poitrine s'était déclarée. Elle fit en peu de temps d'effrayants progrès. Il vit venir la mort, et garda, jusqu'au dernier moment, la sérénité d'une belle âme. Gabriel de Lessert expira, dans les bras de sa famille, le 31 janvier 1858, à l'âge de soixante-onze ans.

Il prescrivit, à ses derniers moments, que son enterrement fût fait avec le moins de bruit possible et avec la plus humble simplicité. Il ne voulut ni les derniers hommages de la garde nationale, dont il avait été général, ni les démonstrations militaires des troupes de ligne, auxquelles son rang d'ancien dignitaire de l'Etat et de Grand officier de la Légion d'honneur lui donnait droit. Il demanda aussi qu'on ne prononçât point de discours sur sa tombe. Ses désirs, considérés comme des ordres, furent ponctuellement exécutés. Il fut enterré au cimetière de Passy (a), le 1<sup>er</sup> février 1858.

Le duc de Morny, par un respect tout filial pour les dernières volontés de Gabriel de Lessert, qui avait été son tuteur, n'avait pas pu satisfaire les élans de son cœur en disant devant la tombe de son ami ce qu'il en savait de bien. Il publia alors, dans le *Moniteur Universel* du 3 février 1858, les adieux que nous reproduisons ici :

#### M. Gabriel de Lessert

« vient de mourir à l'âge de soixante-douze ans. Il appartenait à une famille genevoise protestante, un peu janséniste et puritaine, qui n'a jamais ambitionné d'autre titre de noblesse que la réputation de la probité la plus sévère. Cette intégrité que ses frères apportaient aux affaires, M. Gabriel de Lessert l'a appliquée dans toutes les fonctions dont il a été chargé. Il était le plus loyal et le plus scrupuleux serviteur de son gouvernement, et aucune raison humaine, aucune considération d'amitié, de famille ou d'intérêt, ne l'eût fait dévier de la ligne de ses devoirs.

« Il était brave jusqu'à la témérité. Dans les troubles qui ont agité le commencement du règne de Louis-Philippe, à la tête de la garde nationale, il s'est maintes fois exposé avec une intrépidité qui lui fit le plus grand honneur.

« Nommé préfet à Chartres, il s'était concilié tout le monde par ses manières polies et bienveillantes, par un esprit de justice invariable. Lors de l'incendie de

(a) Gabriel de Lessert, qui avait toujours été opposé au principe des cimetières particuliers, n'avait pas voulu être enterré dans le cimetière de sa famille. Le cimetière de la famille de Lessert existe encore à Passy, rue Lekain ; on y remarque les belles tombes de M. et M<sup>me</sup> Benjamin de Lessert. — L'on n'y enterre plus. Une partie de ce cimetière a été affectée à un asile de femmes indigentes, bâti et entièrement soutenu par les membres de la famille de Lessert. Ce cimetière dépendait anciennement de la Communauté des religieux Barnabites.

« la cathédrale, sa conduite énergique, entraînant, a sauvé cet édifice, et la ville a fait frapper une médaille en son honneur, sur laquelle elle a fait graver : A M. Gabriel de Lessert, La ville de Chartres reconnaissante. »

« Appelé plus tard à la préfecture de police, il a élevé cette place difficile au rang de la magistrature la plus respectée, par la noblesse et la fermeté de ses actes ; ses adversaires politiques eux-mêmes lui ont rendu cette justice. Il était d'une activité infatigable, que sa robuste constitution pouvait seule supporter. Le jour, il parcourait à cheval les rues de Paris dans tous les sens et tenait ainsi en éveil ses agents.

« A quelque heure de la nuit qu'on se présentât pour une affaire de service, il était accessible et patient. Il n'eût jamais accepté une mission qui eût répugné à sa conscience ; chacun le savait. Aussi je le demande à tous ceux qui ont conservé le souvenir de son administration, à quelque parti qu'ils aient appartenu : y a-t-il jamais eu un magistrat plus respecté, plus honoré que lui ?

« Ce que j'ai toujours admiré dans son caractère, c'est que pour lui, en politique, ce qui était bien ne cessait jamais d'être bien ; ce qui était mal était toujours mal. Il n'avait pas à sa disposition cette manière commode d'apprécier les choses, selon la place que l'on occupe ou selon les circonstances dans lesquelles on se trouve.

« Il avait servi avec fidélité la cause du roi Louis-Philippe, sans partager les illusions et les faiblesses des derniers jours, mais sans reculer devant leurs conséquences. Néanmoins, il ne se plaignit jamais. Il accompagna son roi dans l'exil avec dévouement et respect. Il se croyait lié, par ses anciens services, au sort de la famille déchue, au point de ne plus pouvoir jouer aucun rôle politique ; mais il ne se crut jamais en droit d'être injuste ou ingrat. Il était le premier à proclamer les services immenses que l'empereur Napoléon rendait à la France ; il approuvait toutes les mesures de nature à fortifier son autorité, et il reconnaissait que le pays lui devait son salut et sa prospérité. Ses éloges ne s'arrêtaient que là où sa propre dignité pouvait être compromise. Plein de

« déference pour le nouveau pouvoir, il ne l'aurait pas  
« servi, mais au besoin, il l'aurait défendu.

« Je n'oublierai jamais avec quelle effusion de cœur,  
« il est venu se jeter dans mes bras au Ministère de  
« l'Intérieur, le 3 décembre 1851.

« Il sentait bien que si nous ne servions pas la même  
« cause, nous combattions au moins les mêmes enne-  
« mis. Plaise au ciel que tous  
« les hommes d'ordre, qui ne  
« veulent que le bien de leur  
« pays aient un jugement  
« aussi droit et une âme aussi  
« impartiale ! Quant à moi,  
« dont il a entouré l'enfance  
« de soins paternels, j'éprou-  
« ve une grande douceur à  
« lui rendre cet hommage et  
« à pouvoir dire de lui : C'é-  
« tait le plus galant homme  
« que j'aie jamais rencontré.

« Il avait connu l'Impéra-  
« trice enfant et lui avait  
« voué une vive affection. La  
« veille de sa mort, appre-  
« nant sa maladie, Sa Majesté  
« monta brusquement dans  
« une voiture de service et  
« alla le visiter à Passy. Elle  
« lui tendit la main en pleu-  
« rant ; le pauvre vieillard la  
« reconnut, prit cette main et  
« lui dit : Soyez bénie ! merci !  
« merci !

« Je n'ai rien à ajouter à  
« ce détail, qui honore M. de Lessert et fait si bien con-  
« naître les qualités de cœur de l'Impératrice.<sup>(a)</sup> Mainte-  
« nant que j'ai rempli ce pieux devoir de reconnaissance  
« et d'amitié, mon cœur est soulagé. »

de MORNÏ.

Le *Journal des Débats*, du 22 mars 1865, dans un  
article nécrologique du duc de Morny, parle comme  
suit de Gabriel de Lessert (note 42) :

(a) « Dans les plus belles années de son règne l'Impératrice Eugénie  
« favorisait-elle de ses visites, comme par le passé, Madame Gabriel de  
« Lessert, dont elle n'ignorait pas les sentiments orléanistes. Et comme  
« on lui en faisait l'observation : C'est vrai disait-elle mais elle a été

« M. de Morny eut pour tuteur M. Gabriel de  
« Lessert, ancien Préfet de Police, Pair de France,  
« mort à Paris il y a peu d'années et dont la mémoire  
« pure et honorée est restée chère à tous les gens de  
« bien. M. Gabriel de Lessert aimait tendrement son  
« ancien pupille, dont il voyait avec bonheur les  
« succès, et M. de Morny a toujours été plein d'affec-

« tion et de reconnaissance  
« pour son tuteur, dont il se  
« plaisait à rechercher les  
« conseils et dont il ne re-  
« poussait jamais la salutaire  
« influence. Le *Journal des*  
« *Débats* a publié dans le  
« temps, la touchante notice  
« de M. de Morny sur M. de  
« Lessert. Entre les qualités  
« qui distinguaient le duc de  
« Morny, il était facile de re-  
« connaître celles qui durent  
« se développer sous les yeux  
« et dans l'intimité de M<sup>me</sup> de  
« Souza (par laquelle il avait  
« été élevé) et sous la direc-  
« tion de M. de Lessert. Ce  
« fut, sans doute, M<sup>me</sup> de  
« Souza qui lui transmit les  
« bonnes traditions de la so-  
« ciété française, dans son  
« meilleur temps, et dont il  
« était resté le représentant  
« fidèle et accompli. Selon  
« toute apparence, M. Gabriel  
« de Lessert lui communiqua



Madame Gabriel de Lessert, âgée (1805-1894)  
Née Valentine de Laborde.

« ce qu'il y avait en lui de chevaleresque et d'entraî-  
« nant. La nature exquise, élevée de M. de Morny pro-  
« fita de tous ces enseignements. »

Madame Gabriel de Lessert, née Valentine de la  
Borde, était fille d'Alexandre comte de la Borde et de  
Thérèse de Cabre, dame d'honneur de l'impératrice  
Joséphine. Elle naquit en 1805 et avait dix-neuf ans  
quand elle épousa Gabriel de Lessert alors âgé de  
trente-huit ans. Elle survécut trente-six ans à son mari

« si bonne pour moi, avant mes grandeurs ! Je ne renie pas mes amis  
« de la veille. »

Tiré de « *La vie d'une Impératrice : Eugénie de Montijo*  
par Frédéric Lotie, Paris — page 406. —

et s'éteignit à Passy, le 13 mai 1894, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans. Madame de Lessert avait deux sœurs, dont l'une avait épousé M. Édouard Bocher, qui fut pendant de longues années conseiller intime de la famille d'Orléans, et l'autre M. Edouard Odier, fils d'Antoine Odier, Pair de France, d'origine genevoise, mais habitant Paris.

Madame Gabriel de Lessert était bien connue dans la haute société parisienne par ses goûts artistiques et le charme de sa conversation.<sup>(a)</sup>

Le Prince de Joinville rappelle dans ses *Vieux Souvenirs 1818-1848* (Paris 1894, Calmann Lévy), au sujet de la vie aux Tuileries, sous Louis-Philippe, que les soirées s'y écoulaient doucement dans le salon de famille où se rencontraient les princes et princesses après les repas pris en commun. Ce salon était situé au premier étage entre les pavillons de Flore et de l'Horloge; la reine Marie-Amélie y faisait de la tapisserie près d'une table ronde garnie de flambeaux à abat-jour ayant auprès d'elle les princesses, les dames de service et visiteuses. Quand parfois la conversation devenait languissante, elle se relevait bien vite lorsque venaient les trois aimables et charmantes filles du comte Alexandre de Laborde, M<sup>me</sup> Gabriel de Lessert et ses deux sœurs. A leur entrée, les hommes dispersés alors dans le salon serraient les rangs autour de la table, pour se mêler à la conversation des nouvelles arrivées.

En 1837, la Ville de Paris offrit une grande réception à Louis-Philippe à l'occasion du mariage du duc d'Orléans, prince royal et héritier présomptif, avec la princesse Hélène de Mecklembourg. La fête offerte au roi eut lieu dans la salle du trône du vieil hôtel de ville, où avait été reçu Henri II en 1558. M<sup>me</sup> Gabriel de Lessert fut une des six dames désignées pour aller au devant de la reine et des princesses.

« La table du banquet, où l'on comptait cent-quatre-vingt-deux couverts, était disposée en fer à cheval. « La famille royale occupait le haut bout de la table. A « droite, en retour, étaient M. le chancelier, le président « du Conseil et les ministres; à gauche, en retour, tous « les maréchaux de France et le président de la Cham- « bre des députés; puis indistinctement, les officiers « de la maison du roi, les généraux commandants de « la division de place, les secrétaires généraux de la « préfecture, les membres du Conseil municipal, le « doyen du Conseil de préfecture, les sous-préfets et « les colonels de la garde nationale. En dedans de la « table, en face de la famille royale, étaient assis les « deux préfets, le général Jacqueminot, M<sup>me</sup> de Ram- « buteau, M<sup>me</sup> de Lessert et les quatre dames qui « avaient été comme elles au devant de la princesse ». (*Le Prince Royal*, par Jules Janin, Paris, Ernest Bourdin, éditeur, page 204).



(a) - Extrait des *Mémoires de Charles Bocher* 1848-1870 -  
Tome 2<sup>e</sup> - Paris - Ern. Flammarion éditeur page 146. -

« Salon de M<sup>me</sup> de Lessert en 1851. -  
« J'allais aussi aux réceptions de Madame Gabriel de Lessert,  
« belle-sœur de mon frère Edouard, femme de l'ancien préfet de  
« police, pair de France. Là se réunissaient tous les chefs du  
« parti orléaniste, non moins ardents pour leur cause que  
« leurs adversaires. C'était le duc Victor de Broglie, son fils  
« Albert, futur président du Conseil des ministres, sous la pré-  
« sidence de Mac-Mahon, le comte Molé, Thiers, Rémusat, Monta-  
« lembert, d'Haussonville, Mérimée, Emile de Girardin, Berryer,  
« les généraux Rulhière, ministre de la guerre, Changarnier,

« Oudinot et Vaillant, ces deux derniers de retour du siège de Rome  
« qu'ils avaient dirigé, le comte de Laborde, enfin mon frère Edou-  
« ard, qui s'était déjà fait un nom à la Législative. »

Ibidem, page 475. -

« Après la guerre d'Italie « la fête impériale » chacun le sait,  
« battait son plein. Dans les salons de l'opposition on ne pouvait  
« boudier éternellement au fait accompli. Trois d'entre eux m'at-  
« raient surtout: ceux de la duchesse de Galliera, du marquis  
« de la Ferronnay et de M<sup>me</sup> de Lessert. -

## COMTESSE DE NADAILLAC

**Cécile** (Julie-Thérèse) de Lessert, fille de Gabriel de Lessert et de Valentine de Laborde, née le 7 octobre 1825, épousa en premières noces, le 9 septembre 1847, Alexis, vicomte de Valon (a).

Cécile et son mari passaient les étés dans leur belle propriété de Saint-Priest, située près de Limoges. Dans l'été 1851, pendant une partie de plaisir sur l'eau, à laquelle avaient pris part quelques parents et amis alors en séjour au château, un bateau dans lequel se trouvaient M. et M<sup>me</sup> de Valon et un de leurs amis, le comte de Nadaillac, vint à chavirer. M. de Valon n'ayant pu se dégager d'un amas d'herbes et de lianes aquatiques, disparut sous les eaux et se noya. Le comte de Nadaillac, qui était bon nageur, put ramener heureusement Madame de Valon à terre. Accablée par une profonde tristesse, Cécile trouva, dans son sauveur, une âme généreuse et ne put méconnaître tous les soins dévoués et sincères que M. de Nadaillac lui avait témoignés dans la cruelle épreuve qu'elle venait de subir. La reconnaissance qu'elle devait à cet ami et les bonnes qualités de celui-ci touchèrent peu à peu son cœur et lui firent accepter le nouvel avenir que lui offrait Sigismond comte de Nadaillac (b). Leur hymen fut célébré à Passy, le 15 décembre 1852.

Amie d'enfance de l'Impératrice Eugénie, Cécile de Nadaillac l'accompagna, en qualité de dame d'honneur,

(a) Valon (de) en Quercy. Armes: Ecartelé: d'or et de gueules. Armand de Valon accompagna Saint Louis en Terre sainte, en 1248.

(b) Comtes et Marquis du Pouget de Nadaillac en Quercy, en Périgord, et dans la Haute-Marne. Armes: d'or, au chevron d'azur, accompagné en pointe d'un mont de six coupeaux de sinople. Couronne de Marquis. Tenants: deux sauvages de carnation, armés de leurs massues. — Cette famille remonte à Bertrand del Poget, mentionné en 1279.

(c) Extrait des Mémoires de Charles Bocher, 1848-1870, Tome 2<sup>e</sup>, Paris, Ern. Flammarion, Edit<sup>r</sup>.

\* Allant un soir chez M<sup>me</sup> de Lessert, j'entendis les amies les plus habituelles annoncer le mariage de M<sup>lle</sup> de Montijo avec l'Empereur. Cette nouvelle ne fut connue à Paris que 2 jours plus tard. Je l'appris à M<sup>me</sup> Aguado dans sa loge à l'Opéra; elle ne voulait pas y croire.

\* Chez M<sup>me</sup> de Lessert, la séparation des amies fut touchante; après les félicitations, la soirée finit dans un embrassement général. — La jeune fiancée promit de revenir à Passy et de manda aussi à la fille de M<sup>me</sup> de Lessert la comtesse de

dans le voyage qu'elle fit en Orient, en 1869, pour l'ouverture du canal de Suez.

Retenu dans sa capitale par d'autres devoirs, Napoléon III avait tenu à ce que, par sa présence, l'Impératrice témoignât de la sympathie de la France pour cette grande entreprise.

Avant de se rendre en Egypte, l'Impératrice visita Athènes et Constantinople. A son arrivée dans le Bosphore, le Sultan vint à bord de l'« Aigle » portant l'Impératrice et sa suite pour recevoir la souveraine et la conduire à Beylerbey, résidence préparée pour elle et décorée avec la plus grande magnificence. Le Khédive vint à son tour la recevoir à son arrivée à Alexandrie

et l'escorter jusqu'au Caire où elle resta quelques jours. De là, Cécile accompagna encore l'Impératrice dans l'excursion qu'elle fit dans la haute Egypte pour visiter les anciens monuments de l'histoire égyptienne.

L'inauguration du canal, présidée par le Khédive, se fit au milieu d'une pompe inconnue même en Orient. C'est le 17 novembre que la flotte, mouillée à Port-Saïd fit son entrée dans le canal. L'« Aigle », navire impérial, était à la tête d'un cortège nautique composé de quarante

bâtiments de toutes nationalités. Le canal fut parcouru en quinze heures par la flottille qui vint mouiller dans la mer Rouge, après une splendide traversée.

Cécile avait hérité de sa mère ses goûts pour les beaux-arts, et avait un vrai talent de peinture et de sculpture.

Veuve de son second mari, Cécile mourut sans postérité dans son hôtel, 13, rue Raynouard, à Passy, le 26 mars 1887, âgée de 62 ans.



Comtesse de Nadaillac  
née Cécile de Lessert  
1825-1887

\* Nadaillac, sa meilleure amie, de ne pas l'oublier et de lui faire des visites aux Tuileries, comme si rien n'était changé, la suppliant même de continuer à la tutoyer. — Les opinions de la comtesse de Nadaillac et surtout celles de sa famille ne lui permirent pas d'assister aux fêtes impériales. — Le mariage de l'Empereur eut lieu le 30 janvier 1853, avec la plus grande pompe. —

L'auteur de ces Mémoires, M<sup>r</sup> Charles Bocher, était frère de M<sup>r</sup> Edouard Bocher, conseiller intime de la famille d'Orléans. —

Voir sur ce même sujet la NOTE 35<sup>bis</sup> page 170. —



*Madame Auguste de Lessert, née Hélène Roux*

(1792-1859)

*D'après un portrait par P.-L. Bouvier, en 1815*

#### IX<sup>me</sup> DEGRÉ

**Auguste**-Etienne, fils aîné de Paul-Benjamin de Lessert, naquit à Boulogne, près Paris, le 6 juillet 1778. Il fut élevé à Bougy et instruit par divers précepteurs jusqu'en 1787, époque à laquelle il partit pour Mannheim, sous la conduite de l'un d'eux. Après avoir fait un stage à Lyon, dans la maison Morin et Des Arts, puis à Paris, chez son oncle Etienne, il entra dans la

maison Delaroche et C<sup>ie</sup>, établie d'abord à Nantes, puis au Havre, maison dans laquelle il fut intéressé dans la suite. De 1806 à 1808, pendant les loisirs que lui donnait le blocus des côtes, il exerça à Nantes la charge de lieutenant de louveterie et, lors de la venue de Napoléon I<sup>er</sup>, figura au nombre des officiers, dans une garde d'honneur formée à cette occasion. Vers

1811, Auguste revint en Suisse. Il épousa, le 4 mars 1814, Hélène-Joséphine Roux (a) d'Etoy, née à Saint-Domingue, le 4 mars 1792, d'une famille d'origine piémontaise.

Après son mariage, Auguste se fixa à Lavaux, auprès de son père et, à la mort de celui-ci, devint propriétaire du domaine qu'il augmenta d'une centaine de poses. Il remplit pendant un certain temps les fonctions d'officier de cavalerie et de juge au tribunal civil



*Auguste de Lessert, allié Roux*

(1778-1849)

d'Aubonne. Vers la fin de sa vie, il quitta Lavaux pour aller habiter Morges, où il mourut le 28 mars 1849, laissant trois fils et deux filles. Dix ans plus tard, à Morges, en 1859, Madame Auguste de Lessert suivait son mari dans la tombe. Elle était nièce de la comtesse Raymond de Boysseult d'Excideuil.

Quelques années avant ce dernier événement, en 1853, le domaine de Lavaux avait été vendu pour fr. 50,000, par les enfants d'Auguste de Lessert, à la Confédération Suisse, pour y établir une poudrière.

Nous avons dit plus haut qu'il y avait cinq enfants. C'étaient :

(a) Roux, jadis Rosso. Cette famille a pour un de ses ancêtres noble Albert Roscio, de Saint-Paul en Villeneuve d'Asti, en Piémont, qui émigra en Suisse pour cause de religion vers 1575 avec Catherine de Balbi, sa femme. Armes : d'azur au lion d'argent, écartelé aussi d'azur, à la bande d'or, chargée de trois tourteaux de gueules.

La mère d'Hélène Roux était une demoiselle Roux de Coniac de La Rochelle, d'origine française, n'ayant aucun rapport avec les Roux d'Asti.

I. Benjamin-**Henri**, né à Morges, en 1815, mort en 1843, à la Havane où il avait fondé, en 1841, un établissement commercial, sous la raison de H. de Lessert, Dhanis et C<sup>ie</sup>.

II. Charles-Paul-**Ernest**, né le 13 avril 1817. Il suivit la carrière commerciale, fit ses débuts au Havre, sous la direction de son oncle Delaroche, et de là se rendit aux Indes. Après un séjour à Calcutta, il revint en Europe et passa de nombreuses années dans la maison de banque de ses parents de Paris. En 1853, il accompagna, en qualité d'attaché de légation, son cousin Adrien de Lessert qui se rendait à la Nouvelle-Grenade, pour y occuper le poste de secrétaire de la Légation de France. A peine arrivé en Amérique, il vit mourir dans ses bras ce parent, victime d'un climat meurtrier pour les Européens. Sans se laisser arrêter par cette cruelle circonstance, ni effrayer par la perspective d'un danger semblable, Ernest se rendit à Santa-Fé de Bogota, but de son voyage; mais au bout de cinq ans, au moment où il songeait au retour, le 28 mai 1858, à Ambalema, il succombait aussi aux fièvres de ce pays.

III. Gustave-Jules-**Alexandre**, né à Morges, le 13 août 1829. Il habitait le Havre, où il était intéressé dans la maison de son oncle Delaroche. C'est à lui



*G. J. Alexandre de Lessert en 1881*

(1829-1900)

particulièrement que nous devons les recherches faites sur notre famille et que nous avons consignées ici. Très versé dans la science héraldique, il s'intéressait aussi à toutes les questions de généalogie et on avait souvent recours à ses connaissances spéciales sur ces matières. Il était Chevalier de l'ordre de Saint-Sylvestre. Alexandre de Lessert est mort au Havre, le 1<sup>er</sup> mars 1900, sans alliance.

Voici comment, dans un article nécrologique, M. J. Gonfreville du Havre, s'exprimait sur son compte :

« Ma tâche, à moi, consiste à saluer, d'un mot ému, l'érudit et surtout l'homme aimable que fut Monsieur Alexandre de Lessert. Discret d'allures, d'une politesse et d'une urbanité exquis, il était de cette vieille école — un peu 1830 — de négociants lettrés qui n'oublient jamais leurs humanités », qui se re-

posent des âpres soucis des affaires en relisant les textes.

« La science héraldique n'avait pas de secrets pour lui. Il excellait à reconstruire l'histoire d'une famille, fort à l'aise dans les enchevêtrements des alliances et des parentés, remettant au point les... erreurs de titres et de blasons et n'accordant qu'une créance limitée aux documents imprimés ou produits dans l'intérêt

« d'une cause. Les notes marginales de ses livres en témoignent éloquemment.

« Puis, quoique venu jeune en France, il avait gardé l'amour du sol natal, le culte intense de cette Suisse poétique que l'on ne peut oublier. L'histoire de ses origines, des mouvements politiques des cantons, de ses guerres, de ses religions lui était familière et les

« nombreux ouvrages spéciaux de sa collection furent pour lui des amis qu'il consultait souvent.

« Héritier d'un nom qui a figuré en bonne place dans les sciences, dans les arts et dans notre histoire, apparenté aux meilleures familles, aux plus respectées de notre ville du Havre, M. Alexandre de Lessert a laissé le souvenir d'un modesto et d'un sage. »

IV. **Laure - Adrienne**, née en 1816, mariée en 1840 à Louis Foltz, fils de Jules Foltz (a), colonel d'artillerie, intendant des

poudres et salpêtres de l'Etat de Vaud.

V. **Cécile-Frédérique**, née en 1820, mariée en 1843 à Charles Koch (b), capitaine de cavalerie dans les milices du Canton de Vaud, fils d'Auguste Koch, président du Tribunal civil de Morges. Décédée en 1862.

(a) Armes : coupé, au 1<sup>er</sup> d'or à l'aigle de sable; au 2<sup>me</sup> d'argent à trois quintefeuilles de gueules, avec une fasce du même, crénelée de trois pièces par le bas, brochant sur la ligne du coupé.

(b) Armes : d'or à la barre ondulée de pourpre. Famille originaire du Grand-Duché de Bade.



*Ernest de Lessert (1817-1858)*  
peint par Madame de Lessert-de Laborde



Armand de Lessert (1780-1859), allié Archer, âgé de 33 ans

Peint par Mureret en 1813.

#### IX<sup>me</sup> DEGRÉ

**Armand-Jean-Jacques** de Lessert, second fils de Paul-Benjamin de Lessert et de Marie-A.-S. Massé, né à Bougy, près Aubonne, le 11 février 1780. Il fut baptisé à l'église d'Aubonne le 12 mars suivant, et eut pour parrain son oncle Jean-Jacques de Lessert, allié de Mestral, et pour marraine sa tante Madame de Lessert, née Boy de la Tour.

Armand fut capitaine de grenadiers dans les milices vaudoises, membre du Grand Conseil du canton de Vaud et syndic, soit maire, de Bursinel. Auparavant, il avait été l'un des chefs d'une des principales maisons du Hâvre.

En 1810, il épousa J.-R.-E.-Maria Archer (a), née

(a) Archer. Armes : d'azur à trois flèches d'argent. Cette famille est d'origine anglaise.

en 1790, du Genêt (jadis Oujonnet) qu'il perdit le 19 août 1828 et dont il eut :

**Arthur** qui suivra.

**Emma**, née au Genêt, le 5 décembre 1812, mariée le 5 février 1834, à Charles de Watteville (b) de Berne, décédée le 5 mars 1890, à Rolle où elle s'était fixée. Ils eurent trois enfants : Alfred de Watteville (c) allié Binet en 1869, Armand de Watteville allié de la Harpe en 1872 et Ida qui, en 1856, épousa Alphonse Revilliod. *La Gazette de Lausanne* publiait les lignes suivantes : « Mercredi 5 mars est décédée à Rolle, Madame Emma « de Watteville, la providence de tous les malheureux « non seulement de Rolle, mais bien loin à la ronde.

(b) Watteville, famille patricienne bernoise. Armes : de gueule à trois demi-vols d'argent.

(c) Alfred de Watteville décédé le 30 Août 1876 à l'âge de 41 ans à Fontfarbel (Vaud) laissant une fille morte jeune et un fils Charles, docteur en sciences, à Paris.



*Madame Armand de Lessert, née Maria Archer*

*d'après un portrait peint par Massot en 1810.*

« Sa générosité était inépuisable et sa mort sera pleurée  
« d'un grand nombre. Madame de Watteville était en-  
« tourée de la vénération générale. »

**Ida**, née à Nantes, le 11 juillet 1814, morte à Lau-  
sanne en 1832, à l'âge de dix-huit ans.

**Valentine**, née à Genève, le 4 novembre 1826,  
mariée en 1845 à Edouard de Muralt (a), veuve le  
14 février 1862. Ils eurent deux filles : Ernestine, alliée  
en 1865 à Guillaume de Loriol, et Jeanne qui épousa  
en 1879 C. d'Ernst.

Madame de Muralt fonda, en 1861, avec son amie,  
Mademoiselle de Portes, l'infirmerie de Rolle qui a  
rendu de si grands services dans la contrée. Edouard  
de Muralt est mort en 1862. Il était fils du Trésorier

(a) De Muralt, famille patricienne bernoise. Armes: d'argent au château  
donjonné, accompagné de quatre fleurs de lis, 1, 2 et 1; le tout de gueules.  
Cette famille remonte à Landelphe qui, en 926, fit construire le château de  
Muralt sur les bords du lac Majeur.

(b) Madame Ernestine de Loriol mourut à Cannes le 8 Avril 1908 laissant  
2 enfants, un fils Aymond, ingénieur à Lille et une fille Marguerite.

Madame Jeanne d'Ernst mourut quelques mois après son mari et sa sœur  
soit le 20 Août 1908 laissant 3 fils Bernard, Robert né en 1883 et Fer-  
nand.

de Berne, Bernard-Louis de Muralt, et avait deux  
frères : François-Charles avec lequel il possédait  
indivis le château de Chardonne sur Vevey, et Amédée,  
décédé à Naples en 1842.

Armand de Lessert, mourut à Choisi, près Rolle  
(canton de Vaud), le 15 août 1859, âgé de soixante-  
dix-neuf ans (b).

La première éducation d'Armand fut confiée, ainsi  
que celle de ses frères, à des précepteurs dans la mai-  
son paternelle de Bougy. Plus tard ces précepteurs les  
conduisirent à Mannheim et à Stuttgart pour y achever  
leurs études. (Note 43.)

Comme nous l'avons vu, la révolution française  
avait causé la perte d'une grande partie de la fortune  
de Paul-Benjamin, père d'Armand; aussi ce dernier se  
trouva-t-il, ainsi que ses cinq frères et sœurs, dans une

(b) Voir article biographique de la *Gazette de Lausanne*, du 8 sept. 1859.



*Madame Edouard de Muralt,  
née Valentine de Lessert en 1826  
d'après un portrait fait par Dietler en 1854.*

position fort modeste, comparée à ce qu'avait été autrefois celle de leurs parents. Armand, qui possédait une grande force de caractère et beaucoup d'énergie, résolut de partir pour l'étranger afin de se créer une position par son travail. A l'âge de seize ans, il entre dans la maison de banque de son oncle Etienne de Lessert, à Paris, afin d'y faire son apprentissage et en 1802, soit à vingt-deux ans, il s'associe à Michel Delaroche déjà établi comme négociant armateur au Havre. La raison sociale de cette maison fut alors : Delaroche, Armand de Lessert et C<sup>ie</sup>, et eut pour commanditaire la maison de banque de ses parents de Paris, de Lessert et C<sup>ie</sup>.

Armand y resta intéressé jusqu'à sa mort. Michel Delaroche, né en 1775, à Genève, d'une famille française d'origine, devint beau-frère d'Armand en épousant sa sœur Cécile de Lessert, en 1804. Michel Delaroche, homme de grand mérite, fut successive-

ment membre du Tribunal de la Chambre de Commerce, maire du Havre, membre de la Chambre des députés, etc.

En 1804, pendant les guerres de Napoléon I<sup>er</sup> avec l'Angleterre, la maison Delaroche, Armand de Lessert et C<sup>ie</sup>, se transporta à Nantes, qui présentait un point de la côte de France plus abordable et d'une surveillance moins facile pour les croiseurs ennemis. Pendant cette période, Armand alla passer trois ans, de 1805 à 1808, aux Etats-Unis, avec son ami de Rham, afin d'y nouer des relations d'affaires pour sa maison. (Note 44.) Muni de très bonnes lettres de recommandation, entre autres du général Lafayette, ami de la famille, il fut vite bien placé à New-York, et fit parvenir des affaires considérables à sa maison, en décidant les maisons américaines à adresser à Nantes un grand nombre de navires en consignation. Les produits des Etats-Unis manquaient de débouchés en Amérique, et le pays en devint encore plus encombré, quand il fut lui-même en guerre avec l'Angleterre. Les marchés français seuls lui étaient ouverts, mais le difficile était d'y arriver.

L'assurance, comprenant le risque de guerre, était



*Madame Charles de Watterville  
(1812-1890)  
née Emma de Lessert.*

montée au taux exorbitant de cinquante pour cent; ainsi, on estimait qu'il y avait autant de chances pour qu'un navire fût perdu ou pris, ou pour qu'il arrivât à destination. Dès lors on ne fit plus assurer, et chaque armateur se décida à expédier au même moment trois

réputation. L'« Actif », le plus grand des navires de la maison Delaroche, de Lessert et C<sup>ie</sup>, fut le premier vaisseau français qui aborda au Brésil depuis l'ouverture de ce pays aux nations étrangères autres que l'Angleterre, qui seule en profitait alors. La gestion de



**Der** Schultzeiß und Kriegs-Rath  
der Stadt und Republik Bern, thun kund hiermit: daß Wir  
den mannhafte[n] *Armand Jean Jacques de Lessert von Auloisne*  
zu einem *gleichen* *Einweihung* in der *Mousquetier* Compagnie des *bin* *un*  
Bataillons, des Regiments *Nyon* erwählt und verordnet,  
mit Befehl an alle diejenige, so es sich gebühret, ihne in dieser Qualität zu erkennen, und an die  
Untergebene, ihne den schuldigen Gehorsam zu leisten. Geben den *16. Novembris 1797.*

*Michel Joseph de Lessert*

*Brevet d'officier d'Armand de Lessert en 1797.*

navires en aventuriers vers Nantes. Si un seul arrivait, la vente de la cargaison couvrait la mise dehors des trois navires; si deux atteignaient la France, l'affaire devenait excellente.

Ce mode dispendieux de faire le commerce forçait de perfectionner aux Etats-Unis les constructions navales. On y avait alors adopté l'emploi des *schooners*, goëlettes très fines, effilées à l'avant, dont la quille plongeait profondément à l'arrière et qui, munies de voiles immenses, fendaient les vagues, entraient dans le vent et ne craignaient pas de prendre chasse devant les meilleures frégates anglaises. Elles s'engageaient hardiment dans les hauts fonds des côtes de France, où l'ennemi n'osait les suivre. Les navires consignés alors à la maison de Nantes, ont eu des chances remarquablement heureuses, et ils s'étaient acquis une véritable

cette entreprise avait été confiée à Horace Say, plus tard Conseiller d'Etat (a).

Après la paix de 1815, la maison Delaroche, Armand de Lessert et C<sup>ie</sup> revint au Havre. Vers 1825, Armand pressé, comme tous les Suisses à l'étranger, de revenir dans sa patrie, s'établit dans le canton de Vaud et créa sa charmante habitation de Choisi, près Bursinel, bâtie en 1828 (b). Appelé à l'administration de cette commune, il s'y consacra avec le dévouement le plus actif.

Le 25 mars 1830, la commune de Bursinel lui accorda le droit de bourgeoisie pour lui et ses descendants. Le Conseil général et la municipalité « étaient charmés,

(a) Extrait de la *Vie de Michel Delaroche*, par Horace Say, Conseiller d'Etat. Paris 1854. Horace-Emile Say (Voir dictionnaire de Genevois et Vaudois par A. de Montel.)

(b) Choisi fut vendu par son fils Arthur, en 1871, à M. Arthur Brœlemann de Lyon. Une partie du domaine qui longe le lac avait été vendue quelques années auparavant à MM. Théodore et Gabriel Diodati. Il existe encore dans le vestibule d'entrée, à Choisi, des vitraux aux armes de Lessert et Archer.

Choisi fut construit par l'architecte italien Bagotti. C'est le même qui construisit la Gordane, maison ronde sous Ferroy et Frédaigues maison gothique près St Prex, Canton de Vaud.



*Choisi près Rolle  
construit par Armand de Lessert en 1828.*

« dit l'acte, de trouver cette occasion de témoigner à  
« Monsieur de Lessert leur reconnaissance et leur at-  
« tachment, pour tous les bons offices qu'il a rendus  
« dans cette commune, depuis qu'il s'y est domicilié,  
« et notamment depuis qu'il a bien voulu accepter la  
« charge de syndic, qu'il exerce avec de si bonnes in-  
« tentions, des talents et un zèle bien distingués. »

Voici, d'après une note de la main de son cousin  
François, qui est parvenue jusqu'à nous, les principaux  
traits du caractère d'Armand : « bonté, bienveillance,  
hospitalité, piété douce et sincère, cherchant constam-  
ment, pendant son séjour à l'étranger, à se rendre utile  
aux Suisses. »

Armand était d'une grande activité ; aussi, de retour

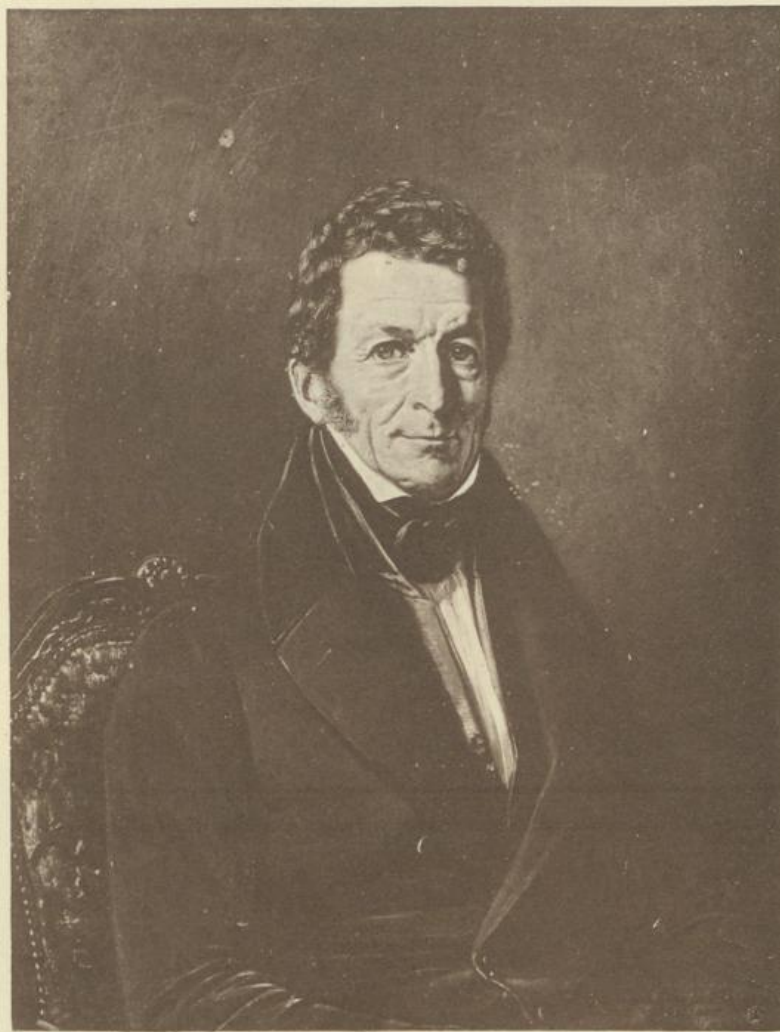


*Villa à Cannes, 1858  
construite par Armand de Lessert.*

en Suisse, en possession d'une belle fortune, s'occupait-il d'une manière utile d'une foule de choses. Outre la charge de syndic (maire), il fut pendant plusieurs années député au Grand Conseil vaudois pour le cercle de Gilly.

Rentré dans la vie privée en 1845, il vécut au sein de sa famille. Il avait conservé dans un âge avancé toute

(1768—1823), était un gentilhomme anglais, qui avait été envoyé dans sa jeunesse en Suisse pour y apprendre le français. Etant dans ce but en pension chez le pasteur de Dardagny, près Genève, il y fit la connaissance de la fille de M. Jacques-Antoine Horngacher, seigneur de Dardagny et propriétaire du château du dit lieu. Le



*Armand de Lessert, 1780-1859, âgé*  
*Député au Grand Conseil du Canton de Vaud en 1840*  
*(d'après un portrait peint par Hornung).*

l'énergie et la vivacité de la jeunesse, lorsqu'à la suite d'accidents divers, il se vit forcé de chercher au midi de la France des hivers moins rigoureux que les nôtres. Cannes fut son séjour de choix, et il y construisit, vers 1856, une maison dont il a pu jouir encore deux années. Il mourut à Choisi, le 15 août 1859, entouré de ses enfants, laissant à ses deux filles, Emma de Watteville et Valentine de Muralt, sa villa de Cannes et à son fils Arthur celle de Choisi.

A peine de retour au pays, Armand eut le chagrin de perdre sa femme qui mourut à Choisi en 1828. Le père de M<sup>me</sup> Armand de Lessert, M. William-James Archer,

jeune Archer s'éprit de M<sup>lle</sup> Jeanne-Elisabeth Horngacher (1771—1837) et la demanda en mariage, cérémonie qui eut lieu en 1788. M<sup>lle</sup> Horngacher ne lui avait toutefois été accordée qu'à la condition qu'il ne quitterait pas la Suisse, et y achèterait une propriété pour s'y fixer ; c'est ce qu'il fit en devenant acquéreur du Genêt (autrefois Oujonnet) près de Rolle (*Note 45*). C'est ainsi que ce domaine revint plus tard, en partie, aux trois enfants d'Armand de Lessert. Ceux-ci héritèrent aussi de leur mère la propriété de Plongeon, près Genève (actuellement le Parc des Eaux-Vives). (*Notes 46 et 47*).



*Paul de Lessert, 1782-1863*

*Allié 1<sup>o</sup> Guiguer de Prangins, 2<sup>o</sup> Roussac.*

#### IX<sup>me</sup> DEGRÉ

Jacques-Louis-**Paul** de Lessert, fils de Paul-Benjamin, naquit à Bougy, le 30 janvier 1782. Comme ses frères, Paul, après avoir été élevé par des précepteurs à Bougy et en Allemagne, quitta très jeune la maison paternelle. Après avoir fait un apprentissage commercial, à Hambourg, il s'associa avec son cousin Estève de Lessert et partit avec lui, en 1802, à l'âge de vingt ans, pour l'Isle de France (île Maurice) et Dacca, au Bengale. Son navire resta six mois pour faire la traversée de Marseille à l'Isle de France et quarante-deux jours lui furent nécessaires pour aller de cette île à Calcutta. De 1802 à 1809 que durèrent ses voyages et séjours aux Indes, à l'Isle de France, l'île Bourbon et Madagascar, il eut beaucoup à souffrir de la guerre entre l'Angleterre et la France. En 1806 il fut capturé

entre l'Isle de France et l'île Bourbon, après 7 heures de chasse, par une frégate anglaise avec tout ce qu'il avait avec lui, évalué à 2000 piastres. Il fut remis à terre quelques jours après, mais le navire fut confisqué avec tout ce qu'il contenait. Dans une autre occasion, les Anglais lui enlevèrent une cargaison de 30,000 francs. Après bien des aventures et des déboires, pendant ces temps troublés où durant deux ans la correspondance de sa famille ne lui parvint pas, il retourna en Europe en 1809. Cette même année, il épousa Mathilde Guiguer de Prangins (a), qui était sœur de ses amis Charles-Jules Guiguer de Prangins, Général en chef de l'armée fédérale suisse et Auguste-Albert Guiguer de Prangins,

(a) Guiguer, Barons de Prangins. Armes : d'argent au lion de sable, tenant une retorde de sinople.

officier des Gardes suisses sous Charles X. Ils étaient fils de Louis-François Guiguer de Prangins et de Matilda Shore Cleveland, de Londres.

Mathilde de Lessert mourut à Nyon en 1811.

Après la mort de sa femme Paul de Lessert alla au Havre, où il fut quelque temps associé dans la maison de son frère Armand. En 1839, il fut nommé consul de Belgique, fonction qu'il remplit pendant plusieurs années.

Le 16 avril 1818, il épousa en secondes noces M<sup>lle</sup> Pauline Roussac (a) dont il eut :

Eugène, né le 16 juillet 1819, au Havre, et

Adrien, né le 15 juin 1826, au Havre, qui suivront.

En 1852, Paul de Lessert quitta le Havre pour résider à Paris où il mourut, le 25 juillet 1863, à l'âge de quatre-vingt-un ans. Le décès de M<sup>me</sup> Paul de Lessert eut lieu dans cette ville, le 24 août 1864, dans sa soixante-cinquième année.

(a) Roussac, famille originaire de Florensac en Languedoc. Armes : De gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de deux croissants d'argent et en pointe d'une épée du même garnie d'or.



*M<sup>r</sup> et M<sup>me</sup> Paul de Lessert, âgés  
vers 1860.*



*Madame Paul de Lessert*

*née Mathilde Guiguer de Prangins*

*décédée en 1811.*

M. et M<sup>me</sup> Paul de Lessert venaient souvent passer une partie de l'été en Suisse, à Choisi, chez leur frère Armand. Ils ont possédé quelque temps la campagne des Uttins à Rolle. M<sup>me</sup> Paul de Lessert, que nous avons connue, a laissé le souvenir d'une grâce, d'une amabilité et d'une bonté de cœur qui donnaient beaucoup de charme à sa personne.



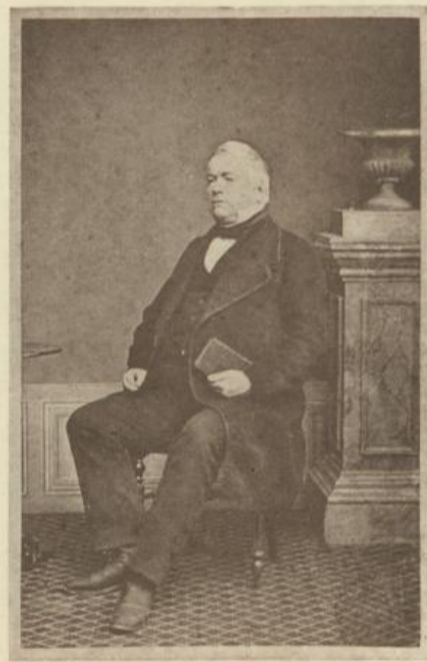


*Château de St-Barthélemy en 1880*

X<sup>me</sup> DEGRÉ

**Adolphe-François** (fils de Baptiste de Lessert et de Emilie de Lessert), né à Cossonay le 15 septembre 1809. Il fit ses études principalement dans le canton de Neuchâtel, et passa trois ans à Naples, dans l'ancienne maison de son oncle Louis. Adolphe de Lessert fit un voyage d'exploration de cinq ans, de 1834 à 1839, dans les Indes et à Java, voyage dont il a publié le récit sous le titre de : *Souvenir d'un voyage dans l'Inde* (Fortin, Masson & Cie, Paris, 1843). Ce voyage, fait sous les auspices de son oncle Benjamin de Lessert, avait pour but des recherches scientifiques d'histoire naturelle. La plus grande partie de son séjour aux Indes fut consacrée à la chasse, bivaquant dans l'intérieur du pays en compagnie d'Indiens armés et chasseurs. Il découvrit un assez grand nombre d'espèces nouvelles qui furent déterminées par le professeur F. E. Guerin Méneville, de Paris, et il rapporta de très nombreuses collections qui furent classées par le Dr Chenu. Dans les rapports qu'il fit à l'Académie des Sciences (a), le professeur Guerin, rappelle qu'Adolphe de Lessert recuei-

lit plus de 1200 mammifères, un nombre prodigieux d'oiseaux, de reptiles empaillés ou conservés dans l'alcool, une collection considérable de poissons du



*Adolphe de Lessert, 1809-1869*  
allié van Verplægh.

(a) Voir les comptes rendus des séances de l'Académie des Sciences de Paris — Séance du 31 août 1840, Commissaires MM. Duméril et de Blainville.



*Madame Adolphe de Lessert*  
née *Camille van Verploëgh* (1827-1885)

Gange et une jolie suite de poissons de mer de l'Inde, des insectes de tous les ordres, des coquilles, des minéraux et des plantes. Les insectes recueillis forment un

total de 1048 espèces différentes dont plus d'un tiers est composé d'espèces nouvelles pour la science et à quelques-unes desquelles le professeur Guérin a donné le nom de l'explorateur. La plupart de ces collections restèrent dans les musées de Paris et une petite partie à Lausanne (*Note 48*). Dans son voyage, Adolphe de Lessert eut un accident provoqué par un fusil qu'il manipulait et dont la charge l'atteignit à la main droite occasionnant une blessure dont il eut à subir les suites tout le reste de sa vie. Après trois ans de séjour à Paris, il retourna au Bengale (Indes) et épousa, en février 1847, Camille van Verploëgh (a) fille d'un Français, d'origine hollandaise, de Nimègue, qui avait été officier militaire. Depuis son mariage, Adolphe de Lessert vécut en Suisse, tantôt à Ouchy, où il avait une maison, tantôt au château de St-Barthélemy où il mourut, le 6 avril 1869. Sa femme est morte le 18 février 1885 dans sa 60<sup>me</sup> année. Il laissa un fils **Alfred-Charles-Henry**, né le 3 octobre 1853, et dont l'article suivra.

(a) Armes : d'or à trois aiglettes de sable.



*Salle à manger du Château de St-Barthélemy.*



*Etienne de Lessert (1812-1867), allié de Loÿs  
Capitaine de Cavalerie au service du Wurtemberg.*

#### X<sup>me</sup> DEGRÉ

**Etienne-Gabriel-Jules**, fils cadet de Baptiste de Lessert et de Emilie de Lessert, né à Cossonay, le 24 novembre 1812. Il fit des études à Hofwyl, près de Berne, pour entrer à l'école forestière, puis il embrassa la carrière militaire. Il entra au service du Wurtemberg, où il fut capitaine de cavalerie. Etienne de Lessert épousa le 7 juillet 1847, Albertine-Antoinette-Sophie-**Pauline** de Loÿs (a), fille de Jean-Louis de Loÿs et d'Emilie de Haller. De ce mariage il eut :

**Marie-Emilie**, née le 29 avril 1848, qui épousa en

(a) Famille qui remonte au XIV<sup>me</sup> siècle et qui possédait les seigneuries de Marnand, Middel, Trey, Bochat, Villardin, Chavannes, Cheseaux, St-Georges, au pays de Vaud. Armes : d'azur au demi-vol d'or.

1873 Hugo, baron de Linden (b). De cette alliance sont nées deux filles : Emilie et Pauline. Cette dernière épousa en 1901, Hans Werner, baron de Reding-Biberegg de Schwitz. Emilie épousa en 1905 le baron Félix de Schümacher.

**Jules-Fernand**, né le 22 avril 1850, qui suivra.

**Gabrielle-Camille-Marie-Madeleine**, née le 16 février 1852 et qui habite Bellefontaine à Lausanne.

Etienne de Lessert, depuis son mariage, résidait dans sa propriété de Bellefontaine, ou, à l'époque de la chasse, dans celle d'Outard, près de Longirod. Cette

(b) Ancienne famille originaire du Wurtemberg, naturalisée bernoise. Armes : de gueules à la croix d'or.



*Mlle Gabrielle de Lessert*  
née en 1852.



*Baronne Hugo de Linden*  
née Marie de Lessert  
en 1848.

dernière terre provenait de son grand-père, Jean-Jacques de Lessert, qui en fut autrefois seigneur. Il mourut à Lausanne le 12 novembre 1867 et sa femme le 11 janvier 1888 dans la même ville. Voici un extrait du journal *l'Estafette* au sujet de ce dernier décès :

« Mme de Lessert était connue et respectée de chacun  
« à Lausanne. Elle le devait à ses allures à la fois dignes  
« et simples, à sa bienveillance, à sa grande charité.  
« Toujours la même dans ses rapports avec ceux qui  
« l'abordaient, quelle que fût leur position sociale,  
« Mme de Lessert gagnait le cœur de tous. Aussi tous  
« la regretteront : ceux qui prenaient fréquemment le  
« chemin de sa demeure hospitalière, comme les dés-  
« hérités de ce monde, dont elle aimait à adoucir les  
« souffrances. Ces derniers se souviendront avec grati-  
« tude non seulement de ses dons, mais aussi, et sur-  
« tout de la façon dont elle savait donner. »

Mme Etienne de Lessert avait un frère, M. Fernand de Loÿs, allié de Treytorrens, qui eut pour enfants :

M. Henri de Loÿs-Chandieu, allié de Pourtalès, le colonel Treytorrens de Loÿs et Mlle Marguerite de Loÿs. — M. Fernand de Loÿs était parrain de son neveu Fernand de Lessert.



*Madame Etienne de Lessert*  
née Pauline de Loÿs  
décédée en 1888.



*Benjamin de Lessert (1817-1868), allié de Triqueti  
Député du département de la Seine*

#### X<sup>me</sup> DEGRÉ

**Benjamin** de Lessert, troisième du nom (François-Benjamin-Marie), fils de **François-Marie**, né à Paris, le 17 novembre 1817. — Juge au Tribunal de commerce de Paris et chevalier de la Légion d'honneur, marié à Blanche, fille d'Henri, baron de Triqueti ; décédé sans postérité, le 25 janvier 1868. — En 1849, Benjamin fut envoyé par les électeurs du département de la Seine à l'Assemblée législative. Il y prit place dans la majorité,

mais ne fut pas réélu. Après ce court passage aux affaires publiques, il rentra dans la vie privée pour s'occuper à loisir d'art, de sciences et de questions financières. Il a été l'un des promoteurs de la photographie, dont il s'occupa ardemment au début. On lui doit une belle publication des œuvres du célèbre graveur bolonais Marc-Antoine Raimondi (Paris 1853-55).

Vicomte  
de Valon

Gabriel  
de Lessert

Gabriel  
Eynard

Paul  
de Lessert

Armand  
de Lessert

Arthur  
de Lessert

François  
de Lessert



M<sup>me</sup> Paul de Lessert  
Fernand de Lessert

Madeleine de Lessert

M<sup>me</sup> François de Lessert  
Henry de Lessert

M<sup>me</sup> de Valon,  
plus tard Comtesse de Nadaillac  
Gaston de Lessert

*Membres de la famille de Lessert*

*d'après un daguerréotype fait par M. Gabriel Eynard-Lullin à Beaulieu près Rolle*

*vers 1852.*

(Henri)-**Edouard**, fils de Gabriel de Lessert, né en 1828, mourut sans alliance à Paris, le 27 mars 1898 dans sa 70<sup>me</sup> année. Officier de la Légion d'honneur, et chevalier de divers ordres, administrateur de la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest et de diverses grandes sociétés financières, il était membre du Jockey-



H.-Edouard de Lessert  
1828-1898

Club, de l'Union, et du Cercle de l'Union artistique. Edouard de Lessert s'est occupé de travaux littéraires et a publié divers ouvrages, entre autres : *Voyage aux villes maudites, Sodome, Gomorrhe*, etc. (Paris 1853), souvenir d'une excursion en Palestine pendant laquelle il fit, avec M. de Saulcy, de l'Institut de France, l'exploration des rives de la mer Morte. *Six semaines dans l'île de Sardaigne* (1855). *Les Indiens de la baie d'Hudson* (1861). *Le chemin de Rome s'il vous plaît?* (1860); *Toujours tout droit* (1861), etc.

Si Gabriel de Lessert, retenu par ses opinions orléanistes, s'était constamment tenu à l'écart de la cour de Napoléon III, il n'en fut pas de même de son fils Edouard, qui conserva les relations d'enfance que sa sœur Cécile et lui avaient eues avec l'impératrice Eugénie. Il fit partie du cercle intime des Tuileries où son esprit naturel le faisait apprécier.

Voici un résumé de ce que le Journal *Le Figaro* de Paris écrivait en date des 29 mars et 2 avril 1898 à son sujet :

« C'est un Parisien qui vient de disparaître, car ce fut une figure boulevardière bien connue que celle d'Edouard de Lessert, en son vivant clubman émérite, vice-président de la C<sup>ie</sup> de l'Ouest et du Conseil de plusieurs grandes sociétés financières, mort, avant-hier, en son domicile du boulevard des Capucines, assis dans son fauteuil, presque sans agonie, après une très courte maladie. Trapu, large d'épaules, le regard singulier — il avait un œil à demi fermé et plus haut que l'autre, — le chapeau incliné sur l'oreille, invariablement vêtu d'un paletot sac, tenant un jonc à la main, il parcourait volontiers — il y a quelques jours encore, — son boulevard.

« Il avait le parler brusque, que soulignait sa grosse voix, mais il était très bon diable et ne manquait pas d'esprit d'à propos, de cet esprit hardi qui ose tout dire. Il était, d'ailleurs, sceptique comme un vieux Parisien qui a vu couler beaucoup d'eau de Seine, obligeant à ses heures, très lettré, très ouvert et très au courant de toutes choses. Son corps, de forme un peu gondolée, s'inclinait vers le côté droit. Ceci n'était pas question d'opinion, mais simple souvenir de jeunesse. Lorsqu'il était élève du collège Rollin, c'était un fervent de la balle au mur; il y déployait une adresse peu commune, dirigeant le projectile, à sa volonté, jusque sur le cadran de l'horloge incrustée dans un campanile qui dominait le toit. Un jour, même, il fut mis aux arrêts pour avoir décroché les aiguilles, d'un coup de balle, et fait sauter le car touche où se lisait l'inscription latine : *Nulla fluat, cujus non meminisse juvabit*. Cet abus de l'exercice de balle lui avait allongé le bras droit et déformé légèrement l'épaule.

« A sa sortie du collège, il avait débuté, par un voyage autour du monde, avec le savant archéologue, M. de Saulcy; puis, vers la trentaine, il avait connu les orages et fut le héros d'un roman de vie parisienne, comme il en est tant, et dont le dénouement fut un

« retour à la sagesse, fille de l'expérience, et, depuis  
« lors, il s'était consacré aux affaires, où il avait trouvé  
« l'emploi heureux de son esprit judicieux et de ses  
« qualités d'activité. Il était de famille calviniste et très  
« apparenté (a).

« A propos de la mort du regretté Edouard de Lessert  
« qui fut un des familiers de la Cour Impériale quoique  
« orléaniste de naissance, quelqu'un rappelait hier,  
« dans un salon bien connu, les fameuses séries de  
« Compiègne, où les invités, triés sur le volet, étaient  
« avec les souverains sur le pied d'une intimité respec-  
« tueuse. On y jouait beaucoup la comédie et les meil-  
« leurs artistes de Paris venaient y donner périodique-  
« ment des représentations des pièces en vogue. Mais  
« ce genre de spectacle installé en quelque sorte à poste  
« fixe, avait en somme, moins d'attrait que le spectacle  
« intime dont les interprètes étaient des gens du monde  
« et qui ne fonctionnait qu'accidentellement, lorsque la  
« fantaisie en prenait à l'Impératrice, non pas dans la  
« salle habituelle, mais dans un des grands salons  
« donnant sur la place et sur une scène improvisée à  
« chaque représentation avec des accessoires empruntés  
« au garde-meuble. Le régisseur attitré des troupes de  
« dilettantes du château, dont Edouard de Lessert fut  
« un des acteurs les plus applaudis, était M. Viollet-Le-  
« Duc, qui alors....., mais depuis....., n'insistons pas.  
« Je me souviens, entre autres, d'une certaine repré-  
« sentation des *Portraits de la Marquise* où l'Impéra-  
« trice, dans tout l'épanouissement de sa resplendissante  
« beauté, joua elle-même avec le Comte d'Andlau, à ce  
« moment au comble de la faveur. Puis encore, d'une  
« pièce du Duc de Morny intitulée, si j'ai bonne mé-  
« moire : *La Succession Bonnet*, jouée en 1864 par  
« Mme Barrachin née Magnan, MM. de Saulcy, Méri-  
« mée, Marquis de Massa et Edouard de Lessert. Et  
« plus tard des *Commentaires de César*, l'étonnante  
« revue de M. de Massa, qui eut le succès retentissant  
« que l'on sait ».

Sur le même sujet, le journal parisien *Le Gaulois*,  
du 19 sept. 1889, raconte l'anecdote suivante :

« Pendant un des séjours de la Cour à Compiègne,

(a) Par sa mère Mme Gabriel de Lessert, née de Laborde, il était petit neveu  
de Jn.-Fs. duc des Cars et d'Arthur de Noailles, duc Mouchy.

« l'Empereur proposa aux auteurs ordinaires de la  
« scène impériale de composer une comédie où seraient  
« dépeints les « dadas » de chacun, — comme fit jadis  
« Sterne pour les « dadas » de l'oncle Toby :

« Eh bien! dit Morny en souriant, je m'en charge.

« Les allusions sont-elles permises?

« — Bien entendu.

« — Même celles qui viseraient directement l'Empe-  
« reur et l'Impératrice?

« — Celles-là surtout!

« Deux jours après, sous le titre des *Dadas favoris*,  
« la saynète était écrite et obtenait un énorme succès.

« Le duc de Morny jouait dans sa pièce le rôle d'un  
« amphitryon qui recevait une foule de types à dadas;  
« le monsieur bien informé, colportant les nouvelles  
« les plus fantaisistes, et qui représentait Edouard de  
« Lessert; le personnage boudeur, qui figurait Mérimée;  
« l'antiquaire, où l'on reconnaissait le savant Saulcy.  
« Enfin, surgissait soudain ce dialogue :

« — Allons! bon, le voilà parti sur son dada favori.

« Est-ce que tout le monde n'en a pas, même l'Empe-  
« reur?

« — L'Empereur aussi? murmurait Mérimée.

« Tant mieux! Je ne serais pas fâché de savoir  
« lequel.

« — C'est bien connu, ripostait le duc de Morny; si  
« vous lui causiez politique transcendante, il vous en-  
« tendrait par devoir professionnel, mais sans passion;  
« tandis que, si vous lui apportiez quelque vieux fer  
« ébréché, provenant d'une fouille plus ou moins au-  
« thentique, sa physionomie s'éclairerait, son œil pé-  
« tillerait, et il vous écouterait avec une bienveillance  
« gallo-romaine.

« — Vraiment? Et à l'Impératrice, que me conseillez-  
« vous de lui dire pour flatter son dada?

« — Si vous lui disiez qu'elle est belle, spirituelle et  
« charitable, elle ne vous répondrait même pas. Mais si  
« vous lui juriez que pas un tapissier ne s'y entend  
« comme elle pour choisir des meubles, assortir des  
« étoffes et décorer un salon...

« — Elle me ferait peut-être décorer moi-même?

« Allons-y. »

Nous avons vu plus haut qu'Edouard de Lessert

avait fait, avec le savant archéologue de Saulcy, un voyage d'exploration aux villes maudites de la mer Morte, qui s'accomplit au travers de sérieux dangers, vu le peu de sécurité qu'offraient alors les tribus bédouines du pays.

« Comme résultats scientifiques, écrit-il dans son « récit de voyage, nous rapportions avec nous la « lection complète des rochers de ce bassin inexploré, « l'herbier de tout le règne végétal si riche du Rhô- « Safieh, de El-Mezrâa, des sources du bord de la mer « et du pays de Moab, l'entomologie entière de toutes « ces contrées. Comme archéologie, nous avons re-

« trouvé les traces d'un genre d'architecture tout nou- « veau et non décrit, dans les chapiteaux de Tedoum « et de Schihan; comme géographie, Saulcy avait la « carte parfaitement exacte de toute la rive occidentale, « sud et orientale de la mer Morte, jusqu'à l'Ouad-el- « Moubjeb où coule l'Arnon, et qui n'est qu'à six lieues « peut-être de l'extrémité septentrionale de la mer. « Quant aux villes de la Pentapole, nous en avons « retrouvé quatre, Seboïm, Sodome, Zoar et Adama; « dans une excursion postérieure, à Jéricho, nous « retrouvâmes Gomorrhe sous le nom de Goumram. »



*Arthur de Lessert (1811-1893), allié Saladin de Lubières  
peint par M<sup>me</sup> de Lessert de Laborde en 1849.*

#### X<sup>me</sup> DEGRÉ

**Arthur** de Lessert, fils d'Armand-Jean-Jacques, naquit à Nantes, le 17 mars 1811. Il commença son éducation à Paris, sous les soins de M. Jean Monod de Coninck chez lequel il était en pension. Il se trouva là

avec les nombreux fils de M. Jean Monod qui devinrent tous des hommes distingués, entre autres le pasteur Adolphe Monod. Plus tard, vers 1832, Arthur de Lessert passa environ deux ans à New-York, dans la

maison de banque de Rham & Co. Rentré en Suisse, il vint rejoindre son père qui vivait à Choisi. Il fit du service dans la cavalerie où il parvint au grade de capitaine aide-major. En 1845, il épousa Julia Saladin, fille d'Auguste Saladin (a), baron de Lubières, et de Mary de Cazenove. Auguste Saladin était fils d'Abraham-Auguste Saladin, allié de Budé, premier syndic, et petit-fils d'Antoine Saladin, seigneur de Crans, qui fit bâtir le château de ce nom. Ce fut Auguste Saladin, père de Julia de Lessert, qui négocia la capitulation de la place de Genève avec le général de Bubna, le 29 décembre 1813. Il prit avec Saladin de Budé, son père, une part active à la restauration de la République de Genève (Notes 49 et 52).

Il revendiqua le titre de Baron de Lubières de son trisaïeul, François de Lange de Montmirail, Maréchal de camp dans les troupes de Frédéric I, roi de Prusse, et dont il fut le Lieutenant-Général et Gouverneur de



Arthur de Lessert  
allié Saladin de Lubières (vers 1860)

la Principauté de Neuchâtel et Vallengin. La reconnaissance du titre de Baron lui fut fournie par diplôme de Frédéric-Guillaume IV, roi de Prusse, sous la date du 21 mars 1842. Deux portraits de François de

(a) La famille Saladin est originaire de Villefranche-en-Lyonnais; venue dès 1584 à Genève pour cause de religion, elle lui a donné un premier syndic, un syndic de la garde, trois conseillers des Soixante, et dix-sept conseillers des Deux-Cents. Armes: Coupé au premier de Gueules au Lion rampant contourné d'argent, au deuxième d'Azur au casque, soit Salade d'Argent. Cimier: un Lion issant d'Argent.

Georges II, roi d'Angleterre, en sa qualité d'Electeur de Hanovre nomma Jean Louis Saladin son résident à Versailles. Saladin, comme membre du comité de la Compagnie des Indes rendit de grands services en faisant restituer de la Hollande trois navires et 3.500.000 livres à cette Compagnie. Louis XV, à ce propos, lui fit présent de son portrait en pied. Il fut représentant diplomatique de Genève à Paris, revint à Genève où il fut premier Syndic et général d'artillerie 1701-1703.

voir: dictionnaire de Montel.



Madame Arthur de Lessert  
née Julia Saladin de Lubières (1819-1893)

Langes, baron de Lubières, se trouvent entre les mains d'Henry et de Gaston de Lessert, ses descendants. L'un d'eux est du célèbre peintre Hyac Rigaud.

A.-F.-Auguste Saladin, père de Julia de Lessert avait trois sœurs:

Adrienne-**Elisabeth**-Charlotte Saladin, qui épousa Antoine-Charles-Guillaume Saladin de Crans, de qui descendent les familles de Pourtalès-Saladin et van Berchem-Saladin.

**Adélaïde**-Marie Saladin, femme de Ch.-P.-R.-Louis Turrettini, dont la fille Amélie épousa Edouard Sarasin.

Isaline-**Caroline**, femme d'André-Jules-P. Naville, dont la fille épousa F.-Jules Trembley.

Quant à la mère de Julia de Lessert, Mary de Cazenove, elle était fille de Ch.-Théophile de Cazenove (a), alliée Roguin, et elle eut pour sœurs:

**Julia**, femme du comte Pictet de Rochemont.

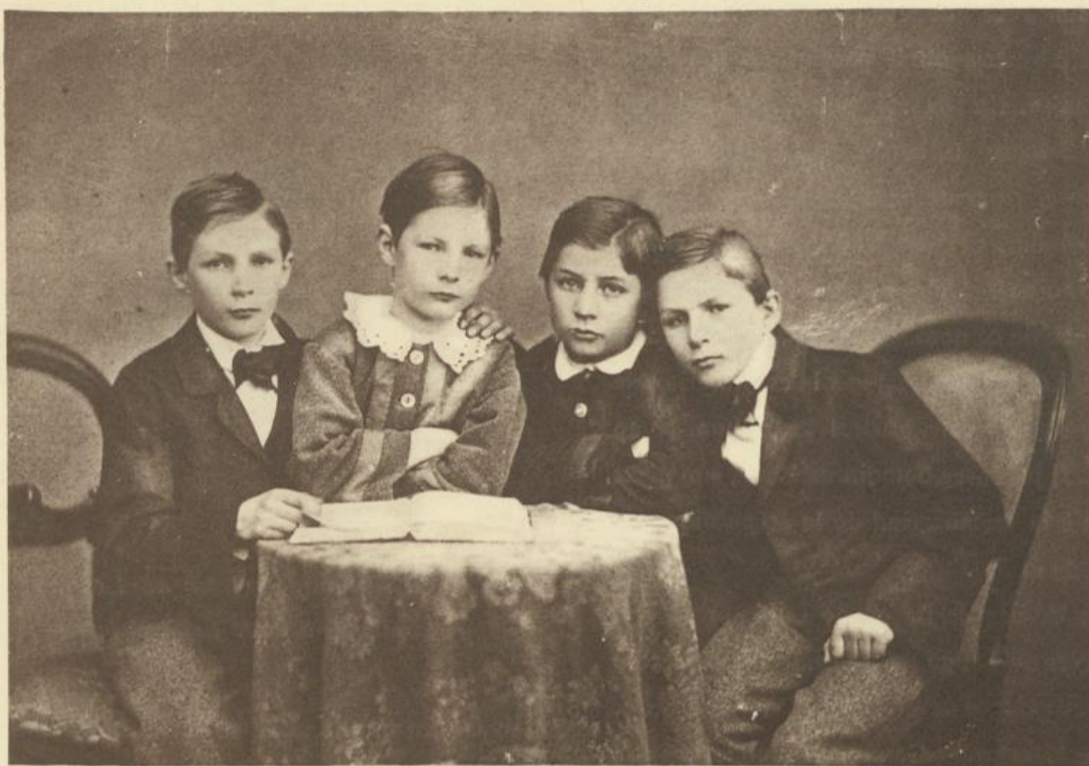
**Emma**, femme d'Adolphe Pictet, frère du précédent.

**Sophie**, femme de Victor de Cazenove, son cousin germain.

Arthur de Lessert vendit sa propriété de Choisi, en 1871, à M. Arthur Brœlemann, de Lyon, et alla se fixer à Genève.

Madame Arthur de Lessert possédait, indivis avec sa

(a) de Cazenove, famille originaire de Gascogne, reçue genevoise à la suite de la révocation de l'édit de Nantes. Armes: d'Azur à la Tour d'Argent soutenue de deux Lions du même, ou aussi d'Or, sur une Terrasse de Sinople.



*Henri      Albert      Fernand      Gaston*  
*de Lessert (vers 1862)*

sœur Marie Saladin, le château de Pregny, bâti par son père en 1822, et qui fut vendu en 1856 pour 300,000 francs, au baron Adolphe de Rothschild. Celui-ci fit raser le château pour y construire celui qui existe actuellement. A cette même époque, une partie du parc



*Madame Albert de Tscharnner (1881)*  
*née Thérèse de Lessert en 1855*

fut vendue à M. Alphonse Favre qui l'ajouta à sa propriété des Ormeaux.

Julia de Lessert possédait, aussi avec sa sœur, la maison qui est à l'angle de la rue du Puits-Saint-Pierre et de la Grand'rue, faisant face à l'arcade de la Treille; elle fut vendue en 1874 à Mesdames Saltzmann et Julliard. C'est dans cet immeuble que, le 9 avril 1782, une de nos ancêtres, Madame Jean-Daniel Saladin, née de Grenus, fut tuée à sa fenêtre, par une balle à la tête, tirée d'un coup de fusil par les révolutionnaires qui réclamaient hautement du sang Saladin. Pendant ce temps, le fils de Madame Saladin, Antoine, qui était à la tête de l'aristocratie genevoise, était jeté en prison et condamné à mort. Il fut cependant délivré à l'arrivée des armées étrangères. C'est dans cette même maison, au premier étage, qu'a été signée, dans le salon de notre arrière-grand-père, Saladin de Budé, la déclaration de la restauration de Genève en 1813.

Madame Arthur de Lessert avait une sœur, Marie Saladin, qui épousa son cousin Carl Saladin. Ils eurent trois filles :

Ernestine, femme, en 1863, d'Antoine Borel.

Aloïse, femme, en 1863, de Charles Borel, frère du précédent.

Valentine, femme, en 1870, d'Auguste de Meuron.

Arthur de Lessert mourut, le 6 juin 1893, à l'âge de 82 ans à Genève, commune du Petit-Saconnex, et sa femme trois mois après, le 6 septembre 1893, laissant :

Gaston, né le 29 janvier 1846, qui suivra :

Henry, frère jumeau du précédent, »

Fernand, né à Choisi, le 18 octobre 1847, qui suivra :

Albert, né à Choisi, le 31 août 1850, »

Thérèse, née à Genève, le 2 mars 1855, qui épousa, en 1881, le Colonel Albert de Tscharner, fils de M. Albert de Tscharner (a) allié Winslow (b). Ils habitaient en hiver leur hôtel de la Sulgeneck à Berne,<sup>(c)</sup> et en été leur propriété du Rothhaus, aux environs de cette ville.

Le colonel de Tscharner mourut à Pau, Basses-Pyrénées, le 11 décembre 1903, à la suite d'une chute de cheval. (Note 53).



Ancienne maison Saladin

Grand Rue Genève, 1902

(a) Famille patricienne bernoise, originaire des Grisons. Armes : de gueules au griffon de sable. (Vincent Bernard Tscharner fut bailli bernois à Aubonne en 1769)

(b) Famille américaine, d'origine anglaise, qui fut une des premières à émigrer en Amérique sur le célèbre navire « May-Flower », en 1620.

(c) L'hôtel de la Sulgeneck a été vendu en 1907 au gouvernement français pour y établir l'Ambassade de France.



Château de Pregny, vers 1850

#### X<sup>me</sup> DEGRÉ

**Eugène** de Lessert, fils de J.-Louis-Paul, né au Havre, le 16 juillet 1819. Dès 1840, il fit de grands voyages, parcourut l'Amérique, l'Australie, la Chine, l'Inde, etc., d'où il rapporta d'intéressantes collections, en partie déposées au Musée du Havre. Il a publié le récit de ses voyages dans les ouvrages suivants : Sou-

venir d'un voyage à Sidney, Paris 1847. *Voyages dans les deux Océans, Atlantique et Pacifique 1844-1847. Brésil, Etats-Unis, Cap de Bonne-Espérance, Nouvelle-Hollande, Nouvelle-Zélande, Taïti, Philippines, Chine, Java, Indes-Orientales, Egypte*, Paris 1848.

Après avoir fait, en 1849, partie de la maison du

Prince Louis-Napoléon, Président de la République française, comme secrétaire particulier et bibliothécaire, il quitta la France, en 1851, et se rendit à San-Francisco (Californie) où il établit une maison de banque et fonda des sociétés françaises de bienfaisance et de rapatriement dont il fut président. Rentré en France quelques années plus tard, il se fixa à Paris. Il épousa, en 1853, Marie Daubrée, dont il divorça, sans avoir eu d'enfant.

Déjà Chevalier des ordres des S. S<sup>e</sup> Maurice et Lazare de Sardaigne et de Guadalupe du Mexique, il fut, en 1871, créé Chevalier de la Légion d'honneur et reçut une médaille pour ses services et son énergie comme



*Eugène de Lessert*  
1819-1877

délégué des Ambulances pendant le siège de Paris par les Prussiens et sous la Commune.

En août 1870, Eugène de Lessert eut une mésaventure qui aurait pu avoir pour lui des conséquences graves. Il s'était rendu à Brest en compagnie de l'amiral anglais Wiseman. A ce moment on recevait les premières nouvelles fâcheuses des revers des troupes françaises. On se souvient de l'affolement qu'elles produisirent en France sur les populations qui crièrent à la trahison et qui virent partout des espions. L'attention se porta immédiatement sur l'amiral Wiseman et son compagnon qui visitaient le port. On les arrêta. Eugène n'avait sur lui aucun papier ou document établissant son identité. S'appuyant sur ses relations avec la famille impériale, il télégraphia à l'Impératrice. Il reçut le télégramme suivant :

Paris, 19 août 1870, 9 h. 05 du matin.

Monsieur Eugène de Lessert, Brest.

L'Impératrice au reçu de votre dépêche a averti le Ministre de l'Intérieur pour qu'il mit fin à votre situation. Sa Majesté vous charge d'exprimer ses regrets à l'Amiral.

*Signé: CONNEAU,*

*Officier d'ordonnance de l'Empereur.*

L'Amiral et son compagnon furent immédiatement relâchés.

L'année suivante, le 8 avril 1871, pendant la Commune, alors qu'Eugène de Lessert était délégué aux ambulances et envoyé pour recueillir les blessés dans la direction de Neuilly, près Paris, où l'on se battait, il fut pris pour un partisan de la Commune et faillit être fusillé. Peu avant son arrivée sur le champ de bataille, les Communards, feignant d'être des ambulances, s'étaient approchés des troupes de Versailles et avaient tiré de leurs voitures. Eugène se trouva placé, avec son ambulance, dans les rues de Neuilly, entre le feu des Communards et celui des Versaillais qui le prenaient pour un ennemi. La position devenant intenable, Eugène se dévoua alors et s'offrit d'aller en parlementaire jusqu'à la barricade défendue par les troupes de Versailles, mais à peine était-il parti que la fusillade recommence avec acharnement, dirigée sur lui et son drapeau, qui est percé de projectiles. Ce ne fut qu'à force de zigzags qu'il échappa aux balles qui lui étaient destinées. Enfin arrivé à peu de distance de la barricade, le commandant Thuiller, du 87<sup>e</sup> de marche, fit arrêter le feu. On s'expliqua, et, grâce à la carte du général Chanzy qu'Eugène avait par hasard sur lui, on reconnut la méprise.

Eugène de Lessert mourut le 28 juin 1877. Le journal *Le Figaro* publiait les lignes suivantes à son sujet :

10 juillet. « Il y a quelques jours, mourait à Médéa « (Algérie), M. Eugène de Lessert, promoteur de l'im-  
« portante ligne (de chemin de fer) de Mouzaïville à  
« Berrouaghia.

« Après de longues et laborieuses études, sur le point  
« de voir aboutir une de ses plus grandes conceptions,  
« il se rendait à Médéa faire un voyage, — le dernier,  
« pensait-il, avant l'entreprise des grands travaux que  
« nécessiterait son projet.

« La mort est venue l'enlever au jour anniversaire

« d'une grande fête que la population de Médéa lui  
« avait donnée en reconnaissance de ses services. Toute  
« la ville a suivi ses obsèques.

« M. Eugène de Lessert, fils d'un ancien consul de  
« Belgique au Havre, paya courageusement de sa per-

« sonne pendant la Commune de Paris, fut assez heu-  
« reux pour arracher le général Chanzy aux mains des  
« fédérés, et reçut la croix de la Légion d'honneur pour  
« s'être distingué lors de la prise de Paris en mai 1871,  
« comme membre de la Société de secours aux blessés. »

### X<sup>me</sup> DEGRÉ

**Adrien** de Lessert, fils de J.-L.-Paul, naquit au Havre le 15 juin 1826. Il fit des études de droit et reçut le diplôme de bachelier en 1847. Ayant embrassé la carrière diplomatique, il fut envoyé, en 1848, à Turin, en qualité d'attaché à l'ambassade de France, et ne tarda pas à se faire remarquer par une intelligence et des talents supérieurs. Nommé, en 1852, Secrétaire de la Légation de France à Santa-Fé de Bogota, il partit, le 17 janvier 1853, pour cette destination, avec son cousin Ernest de Lessert; mais à peine débarqué à Sainte-Marthe, il fut atteint d'une fièvre pernicieuse à laquelle il succomba, le 26 février suivant. A cette occasion, il parut dans les journaux l'article nécrologique suivant :

« M. Adrien de Lessert, déjà trois fois décoré à l'âge  
« de 26 ans, voyait s'ouvrir devant lui un brillant avenir  
« dans la diplomatie française. Cette noble carrière  
« dans laquelle il eût rendu des services à son pays  
« vient d'être brusquement tranchée par la mort. M.  
« Adrien de Lessert laissera d'amers regrets, non seu-  
« lement à sa famille, mais à ses nombreux amis. »

Adrien était Chevalier de la Légion d'honneur et des ordres des S. S<sup>s</sup> Maurice et Lazare de Sardaigne, et de Saint-Grégoire de Rome.

Le *Monde Illustré*, dans son numéro du 2 mai 1857, mentionne au sujet d'Adrien de Lessert, un fait intéressant. Après avoir raconté que Paul Delaroche avait trouvé en rêve le sujet d'un de ses tableaux, celui qui représente le corps d'une jeune martyre chrétienne, entraînée, les mains liées, par les eaux du Tibre, ce journal ajoute :

« Un pendant s'offre à cette histoire, c'est aussi la  
« façon dont fut conçue une autre œuvre d'art : *La joie*  
« *fait peur!* de Madame Emile de Girardin. Un soir  
« l'auteur s'endormit après avoir lu dans la *Presse* le

« récit de la mort d'Adrien de Lessert, qu'elle connais-  
« sait. Elle rêva que le jeune homme n'était pas mort...  
« qu'il entra brusquement chez elle, et la chargeait  
« d'annoncer à sa mère qu'elle eût à cesser de pleurer!  
« Réveillée par l'émotion, madame de Girardin fut  
« quelques instants à se reconnaître entre la réalité et  
« le songe, et se trouva naturellement conduite à se  
« demander comment elle s'y prendrait si, Adrien de  
« Lessert n'étant pas mort, elle avait réellement cette  
« terrible révélation à faire à la pauvre mère! De là, la  
« première idée de la pièce que l'on connaît. Elle parla  
« le soir même à M. Régnier qui devait créer avec un  
« talent si poignant, si voisin du génie, le rôle du vieux  
« domestique sur lequel la foudroyante nouvelle est



*Adrien de Lessert (1826-1853)*  
*Attaché d'ambassade de France à Turin*

« comme essayée... avant d'arriver au cœur même de  
« la mère. Le lendemain la pièce était arrêtée. Deux  
« rêves, deux œuvres d'art réalisées. »

La « Joie fait peur » fut représentée pour la première fois, au Théâtre-Français, le 25 février 1854. Le nom d'Adrien est conservé au rôle du principal personnage de la pièce. <sup>(a)</sup>

<sup>(a)</sup> Madame Emile de Girardin, née Dephine Gay, mourut elle-même l'année suivante le 20 Juin 1855 âgée de 51 ans... C'était disent ses biographes une des femmes les plus belles et spirituelles du XIX<sup>e</sup> siècle.

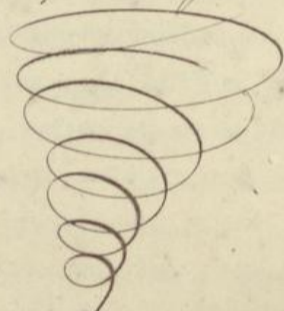
**GRAN MAGISTERO**  
DELL'  
**ORDINE DEI SANTI MAURIZIO e LAZZARO**

N.° 4763

*Nominazione a Cavaliere*

Sua Maestà Vittorio Emanuele II. Re di Sardegna  
Generale Gran Maestro dell'Ordine dei Santi Maurizio e Lazzaro  
Sulla proposta del suo Ministro Segretario di Stato per le relazioni  
Estere ed in considerazione della succumbenza che nel 1839 lo applicò in  
quell'epoca alla Legazione Francese presso questa Real Corte: Adriano  
De-Lessert nativo di Narve, si ebbe di recare per parte del proprio  
Governo; alla Maestà sua il Gran Lordom della Legation d'Oron di Francia  
Rea per Diploma Regio Magistrale del ventuno Novembre l'ille ott  
seuto quarantasette, nominato suo Adorno De-Lessert Cavaliere  
dell'Ordine dei Santi Maurizio e Lazzaro, con facoltà di fregiarsi dal detto  
giorno delle insegne determinate per tal grado equestre da gli Statuti  
Mauriziani.

Dato a Torino addi 11. Dicembre 1852



Il Primo Seg. di S. M. pel Gran Magistero

*Cibani*

Il Segio Capo del Secouale

*Mella*

*M*

Brevet d'Adrien de Lessert

XI<sup>me</sup> DEGRÉ

**Alfred-Charles-Henri** de Lessert, fils d'Adolphe, est né le 3 octobre 1853.

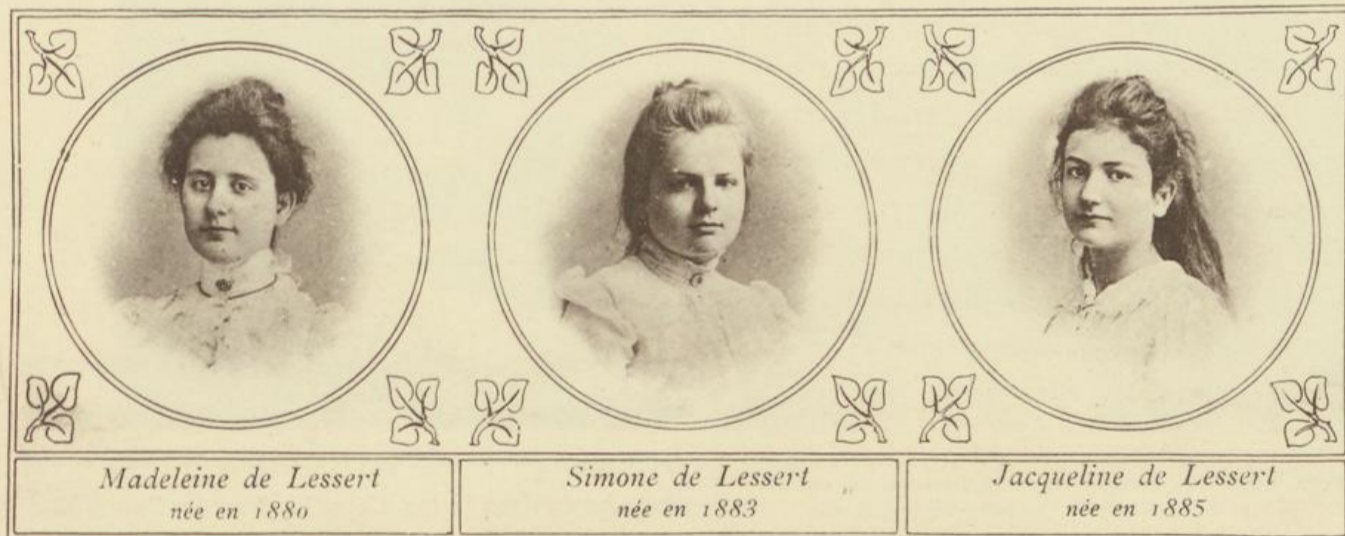
Il fit ses études à Lausanne et fut officier de cavalerie dans l'armée suisse.

Le 6 octobre 1879, il épousa, à Paris, Sarah-**Mathilde**-Louise de Neufville, fille de Sébastien-D.-G. de Neufville (a), et de Bienvenue-Marie Develay.

(a) La très ancienne famille de Neufville, originaire d'Artois tire son nom d'un village situé à une lieue d'Arras. Elle remonte au chevalier Eustache de Neufville qui assista au tournoi d'Auchin en 1096 et partit l'année suivante pour la Palestine. Les barons de Neufville ont possédé les seigneuries de Matringhem, Demicourt, Meaulens, Cauroy, Boubers, etc. Ils sont aussi barons de Malapert. Armes: De gueules, au sautoir d'or, cantonné de quatre tours d'argent et chargé en cœur d'une ancre d'argent. Devise: Mon désir tend à la Neufville.

Alfred avait hérité de son père un immeuble à Ouchy, le château de Cossonay et celui de Saint-Barthélemy. Après avoir habité, les premières années de son mariage, le château de Saint-Barthélemy, qu'il avait entièrement restauré en 1877, il vendit ses propriétés du canton de Vaud, pour se fixer à Paris. Le château de Cossonay fut vendu en 1879 à M. Joseph et celui de Saint-Barthélemy, en 1895, à M. de Bonstetten de Roulet.

De son mariage, il a eu trois filles: Madeleine, née le 18 juillet 1880. — Simone, née le 13 mai 1883. — Jacqueline, née le 10 mars 1885.



*Epouse le 4 Septembre 1906 à Lavigny, Roger de Lessert, fils de Henry de Lessert et de Marie Tronchin.*

XI<sup>me</sup> DEGRÉ

*Fernand Jules de Lessert (1900)*  
né en 1850

**Fernand-Jules** de Lessert, fils d'Etienne de Lessert et de Pauline de Loÿs, né à Lausanne le 22 avril 1850.

Après avoir fait ses études et un stage de banque dans cette ville, il partit pour les Indes et acheta dans la province de Chota Nagpore, à 15 kilomètres de Ranchi, une plantation de thé appelée Bankuli, qu'il agrandit et améliora jusqu'en 1885, époque à laquelle il revint en Suisse. Il vendit sa plantation l'année suivante, par l'entremise de son cousin Albert de Lessert, qui se trouvait aux Indes et qui avait séjourné quelque temps chez lui. Grand amateur de chasse, Fernand de Lessert s'est livré à son sport favori aux Indes, en Afrique, au Canada et dans les Alpes (a). Il passe ses hivers à Paris et revient à Bellefontaine (Lausanne) en été. Le domaine d'Outard, ancienne seigneurie de son trisaïeul, est toujours en sa possession.

(a) Voir la *Chasse au chamois* par le comte Hector Tredicini de St-Séverin. — Paris, 1897.

XI<sup>me</sup> DEGRÉ

**Gaston** de Lessert, fils d'Arthur, est né à Genève, le 29 janvier 1846, jumeau de son frère Henry.

Il commença son éducation à Genève, puis alla, avec ses frères, à Yverdon, dans l'institut Court, jusqu'en 1861. Après être revenu pendant quelque temps à Genève, il retourna dans la maison paternelle où il continua ses études sous la direction de précepteurs. En 1865, il entra à la Banque Commerciale genevoise, à Genève, pour y faire un stage de trois ans. De là, il passa au Havre, au commencement de 1868, dans la maison de son cousin Delaroche. En septembre 1869, il partit pour Londres où il resta une douzaine d'années dans les affaires; d'abord associé, en 1872, de la maison Fromm, de Lessert & C<sup>ie</sup>, puis en 1879 de la maison Arthur Nixon & C<sup>ie</sup>, avec son frère Henry. Rentré en Suisse, en février 1881, il épousa en octobre de la même année Emma Périer (a), fille d'Elie-Alexandre Périer et d'Amélie Ador. Emma Périer était veuve de Gustave de Fernex de qui elle avait eu deux enfants,

(a) Famille originaire du Dauphiné, réfugiée en Suisse pour cause de religion. Armes: d'Azur au Pal composé de six pièces d'argent et de sable.

morts en bas âge. Gustave de Fernex, fils de Madame de Fernex-Alliez, sœur de Madame de Vincy, était neveu par alliance du Baron Albert de Vincy qui, n'ayant



*Gaston de Lessert (1880)*  
allié Périer, né en 1846

point d'enfant, lui légua sa terre et château de Vincy. Ce fut par Emma Périer, qui en avait hérité de son fils Roger, du premier lit, que le domaine de Vincy et des Vaux entra dans la famille de Lessert. Le Baron Jean

de Vasserot (a), qui avait fait l'acquisition de la seigneurie des Vaux en 1720 et de celle de Vincy en 1724, se trouve être un des ancêtres de la famille de Lessert, propriétaire actuelle. En effet, Maria de Lessert, née Archer, notre grand-mère était petite-fille, au 5<sup>me</sup> degré, par les femmes de Jean de Vasserot de Vincy.

Le domaine de Vincy qui a une étendue d'une centaine d'hectares formait autrefois une seigneurie ayant droit de haute et basse juridiction, fief, cens directs et fonciers, droits de chasse et de pêche, etc. L'ancien château se trouvait sur la place de la ferme actuelle et fut brûlé par les Bernois, en 1536, de même que les autres châteaux de la Côte appartenant aux gentilshommes de la Cuiller. Quant au château actuel, il fut bâti sur l'emplacement de l'ancienne maison seigneuriale des Vaux vers 1724, par le baron Jean de Vasserot et resta pendant cinq générations dans sa famille. Il eut à subir, en 1802, les effets de la Révolution dans le Pays de Vaud. Les *bourlapapey*, bandes de paysans armés qui parcouraient le pays pour piller et brûler les titres de droits féodaux, attaquèrent Vincy pendant la

(a) Famille originaire du Dauphiné, passa en Hollande lors des persécutions religieuses, puis en Suisse. Armes : d'Azur au chevron d'argent accompagné de trois coquilles de même; au chef d'argent chargé d'un aigle issant de sable; le casque grillé de cinq barreaux en fasce surmonté d'une couronne de baron. Cette famille a fourni plusieurs officiers supérieurs à la France, entre autres le général Albert de Vasserot de Vincy, sous Charles X



Madame Gaston de Lessert (1880)  
née Emma Périer (1847-1883)

nuît et s'emparèrent pour les détruire des archives ayant rapport aux redevances dues aux seigneurs.



Château de Vincy en 1902  
(côté du lac)

Avant d'appartenir aux Vasserot, la terre proprement dite de Vincy était à la famille de Mestral qui l'a possédée depuis 1306 jusqu'au commencement du XVIII<sup>m</sup>e siècle, soit pendant douze ou treize générations (*Note 50*).

Plusieurs personnages de marque furent les hôtes des barons de Vincy, entre autres Voltaire, le duc de

« J'ay l'honneur d'être bien respectueusement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

VOLTAIRE. »

Le duc de Kent, Edouard, quatrième fils de Georges III, était également très lié avec le baron de Vincy et fit des séjours chez lui. Le 8 juin 1819, le duc lui annonçait par la lettre suivante, la naissance de celle



Château de Vincy — Grand salon — 1902

Kent, père de la reine Victoria, et Lamartine. Voici une lettre de Voltaire au baron de Vincy :

« Monsieur,

« Nous comptons mardi prochain 2 de May user de  
« la permission que vous avez bien voulu donner à  
« Madame Denis et à moy de venir coucher chez vous.  
« Quoyque je sois toujours malade, je tâcherai de n'être  
« pas un malade incommode; j'ay une très grande  
« envie de voir votre belle maison, et une plus grande  
« de faire ma cour à son aimable maître et à Madame  
« de Vincy.

qui devait être un jour l'Impératrice des Indes :

« Depuis vous aurez su la nouvelle des couches heu-  
« reuses de la Duchesse et la naissance de notre petite  
« fille, et aujourd'hui j'ai la satisfaction de pouvoir  
« ajouter que sa santé va à ravir et me donne tout lieu  
« d'espérer que d'ici à quinze jours, elle ne se ressentira  
« plus des suites de cet évènement, excepté en *nourris-*  
« *sant sa petite*, ce qu'elle fait déjà avec grand succès et  
« veut poursuivre scrupuleusement jusqu'à la fin. »

Dans ses *Confidences*, Lamartine rapporte qu'à l'époque où il aurait dû entrer dans l'armée pour servir



René de Lessert (1902)  
né en 1883

l'Empire, il résolut de quitter la France. Il se rendit en Suisse, à pied, déguisé sous le costume d'un paysan de la Franche-Comté, et vint frapper en étranger à la porte du château de Vincy, où il reçut l'hospitalité la plus cordiale et où il séjourna plusieurs mois.<sup>(a)</sup> C'est en souvenir de ce séjour que le poète dédia *l'Hirondelle*, un des meilleurs morceaux des *Recueils poétiques*, à Mademoiselle de Vincy.

Dès l'époque romaine, la localité de Vincy était habitée et l'on voit encore dans le parc du château l'inscription votive suivante à Jupiter :

I. O. M.	I OVI OPTIMO MAXIMO
IULIA PUSINNA	IULIA PUSINNA
FLAM. AUG	FLAMINICA AUGUSTI
V. S. L M	VOTUM SOLVIT LUBENS MERITO.

C'est-à-dire : Julia Pusinna, Prêtresse Flamine d'Auguste s'acquitte avec plaisir et par reconnaissance du vœu qu'elle a fait à Jupiter très bon, très grand. — (Explication donnée par Abauzit.)

Emma Périer avait apporté en dot la maison située, rue du Rhône N° 23, et qui fait l'angle du Grand-Quai et de la place du Rhône. Nous reproduisons dans les notes une vue de la maison actuelle et une datant de 1816, soit peu avant l'achat de cet immeuble par M.

(a) Voir : « *Confidences de Lamartine* » Livre XI Chapitre IV et suivants où l'auteur fait le récit de son arrivée et de son séjour au Château de Vincy. —

Alexandre Périer, grand-père de Madame Gaston de Lessert.

Après vingt mois seulement de mariage, Emma de Lessert, née le 11 juin 1847, mourut le 24 juin 1883, douze jours après avoir donné naissance à un fils :

**René** de Lessert, qui naquit à Genève le 12 juin 1883.

Emma Périer avait deux sœurs, savoir : Julia, femme du Docteur Philippe Durante, et Junie, femme de Fédor Monod (a), propriétaire du Château de Bursinel.

Madame Amélie Périer-Ador, mère de Madame Gaston de Lessert, était fille de M. Ador-Dassier. Elle avait quatre frères et sœurs, savoir : Edouard et Louis Ador (b), tous deux alliés Paccard, Stéphanie Ador,

(a) Famille vaudoise qui a donné au canton de Vaud le landammann Henri Monod. Armes : D'argent à cinq fusées de gueules accolées, en fasce.

(b) Louis Ador était père de Gustave Ador, Conseiller d'Etat à Genève et Président du Conseil National suisse.



René de Lessert  
en costume du festival vaudois des fêtes du centenaire de  
juillet 1903, à Lausanne  
(représentant Gallois de Viry, sire de Mont-le-Vieux).



*Villa de Lessert, avenue Marc Monnier, Genève — construite en 1896  
(côté du midi)*

alliée à Daniel Colladon, Junie Ador, alliée à Auguste Viollier. Quant à M. Elie Périer-Ador, il avait un frère et une sœur morts sans alliance.

En 1895, Gaston de Lessert fit bâtir, par M<sup>r</sup> G. Brocher, architecte, une villa à Genève, 4, Avenue

Marc Monnier, qui fut terminée en 1896. Il y habite en hiver et passe les étés à Vincy (*Note 51*).

C'est Gaston de Lessert qui a rassemblé les divers documents sur la famille, contenus dans le présent ouvrage, qu'il a publié en collaboration avec son frère Henry.

#### XI<sup>me</sup> DEGRÉ

**Henry** de Lessert, fils d'Arthur, né à Genève le 29 janvier 1846, frère jumeau de Gaston. Ainsi que ce dernier, Henry fit son éducation d'abord à Yverdon, puis à Genève, enfin à la maison paternelle, sous la direction de précepteurs. Après un stage de trois ans à la Banque Commerciale Genevoise, il entra, en 1868, dans la maison Mandrot & C<sup>ie</sup> du Havre, d'où, en 1870, il passa en Angleterre. Associé premièrement dans la maison H. Fehr & C<sup>o</sup> à Londres, il fit ensuite partie de

la maison Arthur Nixon & C<sup>o</sup> de la même ville. Henry épousa à Lavigny, le 19 août 1875, **Hélène-Marie** Tronchin, fille de feu Louis R<sup>y</sup> N<sup>y</sup> Tronchin (*a*), et d'Adèle de la Rive (*b*). Louis R<sup>y</sup> N<sup>y</sup> Tronchin colonel

(a) La famille Tronchin, connue par la grande réputation de quelques-uns de ses membres, a pour armes: D'Azur à l'aigle éparpillée d'or, chaque aile chargée d'une fleur de lys du même. Elle les écartela des armes de Bèze à la demande de cette famille, et en conséquence de l'héritage du célèbre Théodore de Bèze; savoir: d'Azur à la fasce d'or, chargée de trois roses d'azur et accompagnée en pointe d'une clef d'argent.

(b) de la Rive, autrefois de Rippa, ancienne famille genevoise mentionnée dès 1148. Armes: d'Or, à la bande de gueules, chargée d'un ours passant, au naturel. Devise: Tel pense mordre qui se poinct.



Henry de Lessert (1880)  
allié Tronchin, né en 1846

fédéral, était lui-même fils d'Henry Tronchin allié Calandrini et avait pour sœurs Hélène, femme de Charles Wolfgang, baron de Gingins d'Eclépens, possesseur du Château de Gingins, et Marie, femme de Gabriel Naville, de Genève. La mère de Madame Henry de Lessert, Adèle de la Rive était fille d'Auguste de la Rive et de Mathilde Duppa (a); elle avait deux frères et deux sœurs: William de la Rive, auteur de la *Vie de Cavour* (b) et de beaucoup d'autres publications; Lucien de la Rive qui s'est fait connaître par ses travaux de physique ainsi que par des Essais de traduction poétique (Tennyson et Longfellow); Madame Alexandre Prevost et Madame Henri de Loriol.

M<sup>r</sup> Henry Tronchin, frère de Madame Henry de Lessert, épousa Marguerite, fille de Jules, baron Blanc de Faverges, dont il eut un fils, Robert. (c)

Après leur mariage, M. et M<sup>me</sup> Henry de Lessert passèrent cinq années à Londres et vinrent se fixer définitivement en Suisse, en 1881. Ils eurent trois enfants:

1<sup>o</sup> Louis-Fernand, né en Angleterre, le 26 août 1877, à Walmer, district de Deal, Kent.

(a) Le père de Mademoiselle Mathilde Duppa était un Anglais distingué: surpris par la rupture de la paix d'Amiens, tandis qu'il voyageait sur le continent, il avait été forcé de rester à Genève pendant plusieurs années, puis avait fini par s'y fixer librement. Madame Auguste de la Rive, née Duppa, a écrit une histoire de la Confédération suisse.

(b) Le comte Camille de Cavour était parent de la famille de la Rive par sa mère Adèle de Sellon, de Genève.

(c) Robert Tronchin né à Genève (24, Route de Florissant) le 29 Septembre 1885 épouse le 20 Avril 1909 Valentine Chenevière de Genève...

2<sup>o</sup> Henry-Roger-Arthur, né à Lavigny, le 11 septembre 1878.

3<sup>o</sup> Augusta-Thérèse, née à Genève, le 17 juin 1882.

On trouvera dans les « Notices généalogiques sur les familles genevoises », par J.-A. Galiffe, des renseignements plus complets sur les familles Tronchin, de la Rive, Saladin et de Budé, qui ont joué un rôle important dans la République de Genève. Rappelons que le grand-père de Madame Henry de Lessert, Auguste de la Rive, fut l'éminent physicien universellement connu par ses découvertes et ses écrits (a).

Fernand, Roger et Thérèse de Lessert, enfants de M. et M<sup>me</sup> de Lessert-Tronchin, descendent par leurs grand-mères d'Abr.-Aug. Saladin, allié de Budé et de Gaspard de la Rive, allié Boissier, qui signèrent en 1813, la proclamation de l'indépendance de Genève, et

(a) Voir « Eloge historique d'Arthur-Auguste de la Rive », par M. Dumas, de l'Institut de France. Paris 1874; Notice biographique par J.-Louis Soret, Genève 1877, ainsi que le N<sup>o</sup> du 27 décembre 1873 du journal « La Nature », par W. de Fonvielle.



Madame Henry de Lessert (1880)  
née Marie Tronchin en 1854



*Lavigny — côté sud — 1902*

dont les noms sont inscrits sur la plaque commémorative scellée dans le mur extérieur de l'Hôtel-de-Ville de Genève. Ces deux patriotes furent au nombre de ceux qui, constitués en gouvernement provisoire, proclamèrent le retour de la République de Genève à l'indépendance et exposèrent de ce fait leur vie et leur

fortune. Le maréchal Augereau avait en effet reçu de Napoléon I<sup>er</sup>, l'ordre de confisquer leurs biens et de les faire fusiller, comme on le trouve rappelé par M. William de la Rive, suivant note à la fin de ce volume. (Note 52).

La propriété de *Lavigny* appartenant actuellement à



*Lavigny — petit salon — 1902*

Madame Henry de Lessert, a été tort longtemps dans la famille Tronchin.

C'est le 5 décembre 1738 que nob. Pierre Tronchin, auditeur du Grand Conseil de la Ville et République de Genève, acheta ce domaine de l'hoirie de feu Etienne Bégoz, de son vivant justicier d'Aubonne, pour le prix de 20,520 francs anciens, faisant 51,300 florins. Le domaine consistait en maison de maîtres, granges, étables, pressoirs, verger, vignes, champs avec « le fief et la moyenne et basse juridiction sur icelles,



*L. Fernand de Lessert (1901)*  
officier d'artillerie, né en 1877

tels que la dite hoirie les possédait. »

Considérablement agrandi par Pierre Tronchin, le domaine de Lavigny passa à son fils nob. Jean-Armand Tronchin, ministre de la République de Genève à Paris, qui le vendit, en 1779, à Pierre-Gédéon Dentan, citoyen de Genève, pour la somme de 66,666 francs. Ce dernier étant mort peu après, son hoirie le revendit en 1781 à Jean-Ferdinand Grenus, citoyen de Genève et bourgeois de Morges, capitaine au service du roi de France. Après un intervalle d'une douzaine d'années, le domaine de Lavigny finit par rentrer dans la famille Tronchin par l'acquisition qu'en fit, vers 1790, nob. Jean-Louis-Robert Tronchin, propre fils de l'ancien propriétaire, Jean-Armand Tronchin.

En 1812, Jean-Louis-Robert Tronchin fit construire le grand bâtiment de ferme, contenant les étables, granges, et remises. En 1824, Armand-Henri-Louis



*Roger de Lessert, étudiant, 1901*

né en 1878, docteur ès-sciences 1903

Epouse le 4 Septembre 1906 à Lavigny, sa cousine Jacqueline de Lessert-de Neufville, de Paris. —

Tronchin, allié Calandrini, son fils, fit raser l'ancienne maison de maîtres, pour la remplacer par la belle habitation actuelle, construite en marbre noir de St-Triphon, sous la direction de M. Renevier, architecte à Etoy. Son fils, **Louis-Nosky-Remy** Tronchin (dont le décès eut lieu en 1873), laissa le domaine de Lavigny à ses enfants Henry et Marie, en en réservant la jouissance à sa femme, née Adèle de la Rive, sa vie durant. Le 1<sup>er</sup> mai 1876, Madame Tronchin de la Rive, fit



*A. Thérèse de Lessert (1901)*

née en 1882

Epouse le 8 Mai 1907 à Aubonne, Edouard F. Jos. L. de Tscharner, fils de L. de Tscharner et de Marie Amélie de Banstetten.

Enfants 1<sup>o</sup> Marie-Thérèse née à Lavigny le 6 février 1909 —  
2<sup>o</sup> Louis-Henry-Albert, né à Lavigny le 29 juillet 1910. —

l'acquisition du petit château de Lavigny, appartenant à l'hoirie de son beau-frère Charles Wolfgang, baron de Gingins d'Eclépens, pour le prix de 110,000 francs. En 1886, Madame Tronchin de la Rive fit donation entre vifs, de cette propriété à ses deux enfants Henry Tronchin et Marie, femme d'Henry de Lessert, ceci dans le but de faciliter le partage des immeubles provenant soit de la dite donation, soit de ceux de la succession de leur défunt père. Ce partage, qui eut lieu par acte du 30 avril 1886, par devant François Colomb, notaire à St-Prex, attribue à M. Henry Tronchin le

petit château de Lavigny, provenant de l'hoirie de Gingins, avec une portion des terrains faisant partie des propriétés de son père, et à sa sœur, Madame Henry de Lessert, la maison de maîtres et le domaine rural de la famille Tronchin, moins les terrains conservés par son frère. A partir du 11 février 1895, époque du décès de Madame Tronchin de la Rive, chacun de ses deux enfants entra en jouissance du lot qui lui avait été attribué par l'acte de partage de 1886.

Henry de Lessert habite Lavigny en été et Genève en hiver.

#### XI<sup>me</sup> DEGRÉ

**Fernand** de Lessert, troisième fils d'Arthur, né à Choisy près Rolle, le 22 octobre 1847, mort à Bahia (Brésil), le 26 octobre 1876, à l'âge de 29 ans.

Comme ses frères aînés, Fernand étudia à Yverdon et à Genève, puis fit un stage, de 1868 à 1871, chez MM. Lombard, Odier & C<sup>ie</sup>, banquiers à Genève.

Peu après avoir terminé son service de recrue d'infanterie, il dut partir pour la frontière, ainsi que son frère cadet Albert, avec la compagnie vaudoise de carabiniers dont ils faisaient tous deux partie. C'était en septembre 1870, la guerre franco-allemande venait d'éclater et la Suisse, pour défendre sa neutralité, envoyait des troupes sur sa frontière du nord.

Voici ce que Fernand écrivait de Bâle à sa mère, le 15 septembre 1870 :

« Chère mère, je n'ai pu t'écrire plus tôt, car nous  
« avons été de garde aux avant-postes, faisant jour et  
« nuit des patrouilles le long de la frontière, sous la  
« pluie qui n'a pas cessé pendant plusieurs jours. Enfin  
« nous sommes rentrés aujourd'hui à Bâle pour nous  
« reposer et recevoir des convois de réfugiés arrivant  
« de Strasbourg. Avant de partir pour les avant-postes,  
« j'avais été nommé chef de poste de la gare badoise,  
« où notre consigne était de ne laisser passer aucun  
« soldat étranger à la Suisse. Nous avons eu l'occasion  
« d'arrêter un officier badois, qui nous disait aller à  
« l'ensevelissement de son père, mort à Constance. Ce  
« jeune homme pleurait de ne pouvoir aller plus loin,

« mais étant donné notre consigne, nous l'avons prié,  
« très poliment du reste, de remonter dans le train de  
« Karlsruhe d'où il venait, et d'y déposer son uniforme  
« s'il voulait pouvoir traverser le territoire suisse. Nous  
« avons aussi vu arriver une ambulance française, qui



*Fernand de Lessert (1847-1876)  
décédé au Brésil à l'âge de 29 ans*

« avait été prise par les Prussiens et s'en retournait à  
« son quartier général. Dans nos patrouilles, nous  
« avons eu l'occasion de voir des soldats français et  
« badois qui faisaient des reconnaissances sur leurs  
« frontières; nous n'avons fait que de nous saluer de  
« loin, car chacun de nous était sur son territoire.  
« Tous les jours arrivent des quantités de réfugiés

« allemands quittant la France; ils font pitié à voir, « les femmes surtout, chargées de jeunes enfants. »

Ce fut alors, en effet, que l'on vit arriver d'Alsace sur nos frontières d'interminables files de voitures et de charrettes chargées de bagages, des femmes et des vieillards, des enfants, chassant devant eux les vaches, les bœufs, les poulains et le menu bétail. La tâche n'était pas facile de recevoir et de caser tous ces malheureux arrivant par centaines et milliers à la fois, souvent au milieu de la nuit. Au bout de six semaines, les troupes dont Fernand et son frère faisaient partie rentrèrent dans leurs foyers et furent remplacées par de nouvelles. Ce sont ces dernières qui furent chargées de faire déposer les armes aux 85,000 hommes de l'armée de Bourbaki qui venait demander l'hospitalité à la Suisse pour ses soldats exténués de froid, de fatigue et de faim.

En 1871, Fernand entra quelque temps dans la maison Delaroche et C<sup>ie</sup> au Havre; de là il partit pour le Brésil où la grande manufacture de tabac, fondée dans ce pays par M. Auguste Meuron, de Neuchâtel, lui offrait une position très avantageuse. Cette importante maison, qui avait presque un monopole au Brésil, possédait trois succursales : une à Rio-Janeiro, une autre à Pernambuco et la troisième à Bahia. Fernand commença par aller à Pernambuco où il passa trois ans, puis il se rendit à Bahia.

Il aimait beaucoup ce beau pays et la vie qu'il y menait lui convenait à merveille; les lettres qu'il adressait à sa mère nous montrent qu'il n'était pas pressé de

revenir au pays natal, comme elle l'y engageait souvent. Bon cavalier, excellent chasseur et amateur de la vie au grand air, il trouvait au Brésil de quoi satisfaire ses goûts de sportsman. Il eut l'occasion de faire de grands voyages, de plusieurs mois, dans l'intérieur du pays. Bien monté et bien armé, couchant dans son hamac en pleine forêt, il pêchait et chassait afin de pourvoir à la subsistance de sa petite caravane lorsque les vivres devenaient rares.

Ce fut au cours de ces voyages qu'il collectionna divers spécimens de reptiles et d'insectes qu'il envoya à son cousin et ami, M. Henri de Saussure, de Genève. Celui-ci, s'occupant d'histoire naturelle, en fit la détermination et les remit ensuite au Musée d'histoire naturelle de Genève, où ils se trouvent aujourd'hui.

La robuste constitution de Fernand avait résisté, pendant quatre années, au climat du Brésil et il s'apprêtait à revenir faire un séjour prolongé en Europe, pour jouir de la société de ses parents et amis, lorsqu'il fut atteint, à Bahia, d'une fièvre typhoïde, qui l'emporta le 18 octobre 1876, à l'âge de 29 ans.

Le caractère aimable et enjoué de Fernand ne lui avait fait que des amis, partout où il avait séjourné; aussi sa perte fut-elle douloureusement sentie par ses nombreuses connaissances, particulièrement en Suisse où ses parents, informés de son prochain retour, attendaient avec impatience ce fils qu'ils ne devaient plus revoir. Ses restes reposent dans le cimetière de Bahia.

#### XI<sup>me</sup> DEGRÉ

**Albert** de Lessert, fils d'Arthur, est né à Choisy près Rolle, le 31 août 1850.

Il fit son éducation à Genève, à Yverdon et dans la maison paternelle, sous la direction de précepteurs. Ensuite il fit un stage dans la maison de banque Lombard, Odier & C<sup>ie</sup>, d'où il passa au Havre, chez son cousin Delaroche.

En 1873, il se rendit à Londres, dans la maison de

son frère Gaston, où il resta trois ans avant de retourner au Havre qu'il quitta, en juillet 1880, pour le sud de l'Afrique.

A son arrivée dans la colonie du Cap, les Anglais étaient en guerre avec les Basoutos. Il s'engagea comme volontaire, premièrement dans la Yeomanry et ensuite dans les « Cape mounted rifles » et guerroya quelques années dans le Basoutoland, particulièrement dans les

environs de Mafeking. En août 1883, il assista à la bataille de Kalabani. Il quitta l'Afrique vers 1884 pour rejoindre, aux Indes, son cousin, J.-Fernand de Lessert, qui avait à Bankuli, dans la province de Chota Nagpore, une plantation de thé, qu'il dirigea pendant quelque temps, après le départ de son cousin et qu'il vendit pour lui en 1886.

qu'il parcourut du Nord au Sud. Il visita Ceylan, Assam, le Birman, etc., trouvant là, comme en Afrique d'ailleurs, de quoi donner libre carrière à ses goûts de chasseur. Dans les provinces les plus sauvages des Indes, particulièrement, il organisa de grandes expéditions cynégétiques, emmenant avec lui une vingtaine d'indigènes et le matériel nécessaire à l'établissement



*Albert de Lessert, né en 1850.*

*retour d'une expédition de chasse à l'ours dans les Indes (1898)*

Albert revint une première fois en Suisse en 1893, malheureusement trop tard pour revoir son père et sa mère qui moururent à trois mois de distance cette année là.

Avant de se fixer définitivement en Europe, il retourna passer encore quelques années aux Indes,

des bivouacs. En 1898, au cours d'une de ces expéditions, il réussit à tuer un gaur (*Bos Gaurus*) mâle, âgé de 20 ans, dont il a rapporté le massacre. Cet animal rare passe pour l'ancêtre de notre bœuf domestique.

Albert de Lessert passe les hivers à Alger et les étés en Suisse.

